



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

ANALYSES DE BIOLOGIE MÉDICALE

Septembre 2007

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la
recherche

Arrêté du **18 JAN. 2016**

modifiant l'arrêté du 20 juin 2007 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur «analyses de biologie médicale»

NOR : MENS1600633A

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le code de l'éducation et notamment les articles D643-1 à D 643-35 ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2007 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur «analyses de biologie médicale» ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative « secteurs sanitaire et sociale, médico-social » du 30 septembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation du 10 décembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche du 17 décembre 2015 ;

Arrête

Article 1

Les dispositions de l'annexe I de l'arrêté du 20 juin 2007 susvisé relatives aux savoirs associés sont remplacées par celles figurant à l'annexe I du présent arrêté.

Article 2

Les dispositions de l'annexe II de l'arrêté du 20 juin 2007 susvisé relatives au stage en milieu professionnel sont remplacées par les dispositions figurant à l'annexe II du présent arrêté.

Article 3

Les dispositions de l'annexe III de l'arrêté du 20 juin 2007 susvisé relatives à la grille horaire hebdomadaire sont remplacées par les dispositions figurant à l'annexe III du présent arrêté.

Article 4

Les dispositions de l'annexe III de l'arrêté du 20 juin 2007 susvisé relatives à la grille horaire hebdomadaire sont remplacées par les dispositions figurant à l'annexe III du présent arrêté.

Article 5

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la session 2018.

Article 6

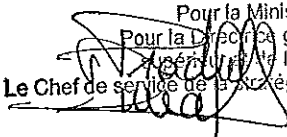
La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le, 18 JAN. 2018

Pour la ministre et par délégation

La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
Simone BONNAFOUS

Pour la Ministre et par délégation
Pour la Directrice générale de l'enseignement
supérieur et de l'insertion professionnelle
Le Chef de service de la Régie des formations et de la vie étudiante



Rachel-Marie PRADELLES-DUVAL



Arrêté modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « analyses de biologie médicale ».

NOR : ESRS0757217A

**LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

Vu le décret n ° 95-665 du 9 mai 1995 modifié portant règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 9 mai 1995 fixant les conditions d'habilitation à mettre en œuvre le contrôle en cours de formation en vue de la délivrance du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel, et du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 9 mai 1995 relatif au positionnement en vue de la préparation du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2005 fixant les conditions de dispenses d'unités au brevet de technicien supérieur ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative « sanitaire et sociale » en date du 7 juillet 2006 ;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de l'Education du 5 février 2007 ;

Vu l'avis du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 19 février 2007 ;

ARRETE

ARTICLE PREMIER - La définition et les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « analyses de biologie médicale » sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

ARTICLE 2 - Le référentiel des activités professionnelles, le référentiel de certification et les unités constitutives du référentiel de certification du brevet de technicien supérieur « analyses de biologie médicale » sont définis en annexe I au présent arrêté.

Les unités communes au brevet de technicien supérieur «analyses de biologie médicale» et à d'autres spécialités de brevet de technicien supérieur ainsi que les dispenses d'épreuves accordées au titre de l'arrêté du 24 juin 2005 susvisé, sont définies en annexe I au présent arrêté.

ARTICLE 3 - La formation sanctionnée par le brevet de technicien supérieur « analyses de biologie médicale » comporte des stages en milieu professionnel dont les finalités et la durée exigée pour se présenter à l'examen sont précisées à l'annexe II au présent arrêté.

ARTICLE 4.- En formation initiale sous statut scolaire, les enseignements permettant d'atteindre les compétences requises du technicien supérieur sont dispensés conformément à l'horaire hebdomadaire figurant en annexe III au présent arrêté.

ARTICLE 5.- Le règlement d'examen est fixé en annexe IV au présent arrêté. La définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation est fixée en annexe V au présent arrêté.

ARTICLE 6 - Pour chaque session d'examen, la date de clôture des registres d'inscription et la date de début des épreuves pratiques ou écrites sont arrêtées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur.

La liste des pièces à fournir lors de l'inscription à l'examen est fixée par le ou les recteurs en charge de l'organisation de l'examen.

ARTICLE 7 - Chaque candidat s'inscrit à l'examen dans sa forme globale ou dans sa forme progressive conformément aux dispositions des articles 16, 23, 23 bis, 24 et 25 du décret du 9 mai 1995 susvisé.

Dans le cas de la forme progressive, le candidat précise les épreuves ou unités qu'il souhaite subir à la session pour laquelle il s'inscrit.

Le brevet de technicien supérieur « analyse de biologie médicale » est délivré aux candidats ayant passé avec succès l'examen défini par le présent arrêté conformément aux dispositions du titre III du décret du 9 mai 1995 susvisé.

ARTICLE 8 - Les correspondances entre les épreuves de l'examen organisées conformément à l'arrêté du 3 septembre 1997 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « analyses biologiques » et les épreuves de l'examen organisées conformément au présent arrêté sont précisées en annexe VI au présent arrêté.

La durée de validité des notes égales ou supérieures à 10 sur 20 aux épreuves de l'examen subi selon les dispositions de l'arrêté du 3 septembre 1997 précité et dont le candidat demande le bénéfice dans les conditions prévues à l'alinéa précédent, est reportée dans le cadre de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté conformément à l'article 17 du décret du 9 mai 1995 susvisé et à compter de la date d'obtention de ce résultat.

ARTICLE 9 - La première session du brevet de technicien supérieur « analyses de biologie médicale » organisée conformément aux dispositions du présent arrêté aura lieu en 2009.

La dernière session du brevet de technicien supérieur « analyses biologiques » organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 3 septembre 1997 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « analyses biologiques » aura lieu en 2008. A l'issue de cette session, l'arrêté du 3 septembre 1997 précité est abrogé.

ARTICLE 10 - Le directeur général de l'enseignement supérieur et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris le 20 juin 2007

Pour la ministre et par délégation,
l'adjoint au directeur général
de l'enseignement supérieur

Jean-Pierre Korolitski

N.B. Le présent arrêté et ses annexes III, IV et VI seront publiés au bulletin officiel de l'éducation nationale du 6 septembre 2007 au prix de 2.50 euros, disponible au centre national de documentation pédagogique 13, rue du Four 75006 Paris, ainsi que dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique.

L'arrêté et l'ensemble de ses annexes seront diffusés par les centres précités et mis en ligne sur le site www.education.gouv.fr.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche

NOR : ESRS0807897A

ARRÊTÉ du 15 avril 2008

modifiant l'arrêté du 20 juin 2007 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur «analyses de biologie médicale».

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

VU le décret n ° 95-665 du 9 mai 1995 modifié portant règlement général du brevet de technicien supérieur ;

VU l'arrêté du 20 juin 2007 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur «analyses de biologie médicale».

VU l'avis de la commission professionnelle consultative « secteurs sanitaire et sociale, médico-social » en date du 10 janvier 2008 ;

VU l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 17 mars 2008 ;

VU l'avis de Conseil supérieur de l'éducation en date 20 mars 2008 ;

ARRETE

Article 1

Dans les savoirs associés de l'annexe I de l'arrêté du 20 juin 2007 susvisé, il est ajouté les dispositions figurant à l'annexe I du présent arrêté.

Article 2

Les dispositions de l'annexe III de l'arrêté du 20 juin 2007 susvisé sont remplacées par les dispositions figurant à l'annexe II du présent arrêté.

Article 3

Le directeur général de l'enseignement supérieur et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 avril 2008

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Pour la ministre et par délégation
le directeur général de l'enseignement supérieur

Bernard SAINT-GIRONS

N.B. Le présent arrêté et l'annexe II seront publiés au bulletin officiel du Ministère de l'éducation nationale et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 mai 2008 au prix de 2,50 euros, disponible au centre national de documentation pédagogique 13, rue du Four 75006 Paris, ainsi que dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique.
L'arrêté et ses annexes seront diffusés par les centres précités et mis en ligne sur le site www.education.gouv.fr. et www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

SOMMAIRE

Annexe 1	
Référentiel des activités professionnelles	6
Référentiel de certification	17
Capacités & compétences	18
Savoirs associés	44
Unités constitutives	105
Annexe II	
Stage en milieu professionnel	110
Annexe III	
Grille horaire hebdomadaire	112
Annexe IV	
Règlement et grille d'examen	113
Annexe V	
Définitions des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation	114
Annexe VI	
Tableau de correspondance épreuves / unités	123

Annexe I

Référentiel des activités professionnelles

Activités professionnelles

Ce document a pour objet de décrire les activités et les tâches professionnelles pouvant être confiées au titulaire de ce diplôme à l'issue de la phase d'adaptation à l'emploi.

1. Contexte professionnel

1. Emplois concernés

Techniciens des laboratoires d'analyses de biologie médicale

Techniciens de recherche

1.2. Secteurs d'activité

- Secteur de la santé : laboratoires

- d'analyses de biologie médicale des secteurs hospitaliers publics et privés et des secteurs extra-hospitaliers,
- de l'établissement français du sang,
- des centres de lutte contre le cancer,
- d'anatomocytopathologie

- Secteur de la recherche : laboratoires universitaires, industriels, INSERM, CNRS, Institut Pasteur, ...

- Secteur de la médecine et de la recherche vétérinaires : laboratoires vétérinaires, écoles vétérinaires...

1.3. Environnement technique de l'emploi

Le technicien de laboratoire de biologie médicale titulaire du Brevet de Technicien Supérieur « Analyses de biologie médicale » exerce, **sous la responsabilité du biologiste ou du directeur du laboratoire, dans le respect de la réglementation en vigueur**, son activité dans les laboratoires de biologie médicale.

Pour effectuer les prélèvements sanguins dans les laboratoires ou services de biologie médicale, il doit être titulaire du certificat de prélèvement.

Le technicien supérieur en analyses de biologie médicale réalise les examens de laboratoire et contribue ainsi à la prise en charge interdisciplinaire du patient. Il participe à la mise au point de nouvelles méthodes d'analyse et à l'adaptation de méthodes existantes. Il est qualifié pour occuper un emploi caractérisé par une technicité élevée et une polyvalence large. **Son degré d'autonomie varie selon les tâches effectuées mais elle reste totale dans l'exécution des analyses et leur validation technique.**

Les exigences en matière de qualité impliquent la bonne exécution des analyses de biologie médicale conformément aux textes réglementaires en vigueur. Le technicien doit s'approprier les procédures relatives à l'ensemble des activités analytiques et être capable de les expliquer. Il doit également être capable de contribuer à la rédaction de ces procédures.

Il a le devoir de se tenir constamment informé de l'évolution de la biologie médicale. Il peut contribuer à la formation des personnels techniques.

Averti des risques liés à l'utilisation des échantillons biologiques et des produits, le technicien supérieur en analyses de biologie médicale met en œuvre les mesures de prévention adéquates. Il doit être également capable d'adopter une conduite appropriée en cas d'urgence.

Il est soumis aux règles du secret professionnel.

2. Fonctions

Toutes les fonctions du technicien supérieur en analyses de biologie médicale s'intègrent dans le système qualité du laboratoire.

F1 : prélever et gérer la phase pré-analytique.

F2 : exécuter les analyses.

F3 : gérer les résultats.

F4 : participer aux actions de recherche et de développement.

F5 : organiser, communiquer, se former et former.

3. Activités

ACTIVITES	FONCTIONS				
	F1	F2	F3	F4	F5
Prélever les échantillons	x				
Conditionner les échantillons, contrôler les modalités de leur transport	x				
Réceptionner, identifier les échantillons	x				
Procéder au traitement pré-analytique des échantillons	x				
Gérer les réactifs et les consommables	x	x			
Contrôler les appareillages et assurer leur maintenance		x			
Réaliser des analyses de biologie médicale selon des modes opératoires validés		x			
Conduire et contrôler un protocole de nettoyage, de décontamination, de désinfection	x	x		x	
Procéder à la validation analytique des résultats, à leur saisie et à leur transmission			x		
Archiver les données analytiques			x		
Contribuer au transfert des résultats de la recherche aux tests de diagnostic				x	
Contribuer à l'adaptation et à l'amélioration des modes opératoires existants				x	
Contribuer à l'organisation et au fonctionnement du laboratoire	x	x	x	x	x
Transmettre des informations pour contribuer à la continuité du service	x	x	x	x	x
Analyser et prévenir les risques liés aux activités du laboratoire	x	x		x	x
Se former : participer aux actions de formation professionnelle continue, aux conférences, congrès, séminaires, ateliers de démonstration					x
Participer à la formation des stagiaires et à leur évaluation					x
Participer à l'intégration des nouveaux personnels					x

Fonction F1 : prélever et gérer la phase pré-analytique			
Activités	Conditions d'exercice		Résultats attendus
	Moyens et ressources	Autonomie	
1. Prélever les échantillons	<ul style="list-style-type: none"> • Documents support : prescription ou fiche de prélèvement, fiche de suivi médical • Procédure de prélèvement • Matériel de prélèvement • Matériel d'étiquetage • Procédures et dispositifs d'élimination des déchets 	Totale	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil, interrogatoire, installation du patient, établissement de la fiche de suivi médical • Choix pertinent du matériel pour le prélèvement et son recueil • Respect des procédures de prélèvement, d'identification et d'étiquetage • Exécution correcte du prélèvement • Respect des procédures d'élimination des déchets
2. Conditionner les échantillons, contrôler les modalités de leur transport	<ul style="list-style-type: none"> • Echantillons • Procédures de conditionnement et de transport • Matériel de conditionnement et d'étiquetage • Documents de transport 	Totale	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des procédures de conditionnement et d'étiquetage de l'échantillon • Transmission de la fiche de suivi médical • Respect des procédures de transport et vérification des conditions de transport
3. Réceptionner, identifier les échantillons	<ul style="list-style-type: none"> • Echantillons • Procédures et matériel d'identification 	Totale	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification de la conformité de l'identification, de la prescription et de l'étiquetage • Enregistrement des échantillons et des analyses à effectuer

Fonction F1 : prélever et gérer la phase pré-analytique			
Activités	Conditions d'exercice		Résultats attendus
	Moyens et ressources	Autonomie	
4. Procéder au traitement pré-analytique des échantillons	<ul style="list-style-type: none"> • Echantillons • Procédures et modes opératoires • Matériels et équipements de prélèvement • Fiche de non-conformité 	Totale	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification de la qualité de l'échantillon, si nécessaire établissement d'une fiche de non-conformité • Réalisation des opérations d'aliquotage, centrifugation, décantation... conformément au protocole et en assurant l'identification des différentes fractions de l'échantillon • Respect des conditions et des délais de conservation des échantillons

Fonction F2 : exécuter les analyses			
Activités	Conditions d'exercice		Résultats attendus
	Moyens et ressources	Autonomie	
<p>1. Gérer les réactifs et les consommables</p> <p>1.1. Assurer le suivi des lots et de l'approvisionnement des réactifs et des consommables</p> <p>1.2. Préparer des réactifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de gestion des stocks de réactifs et de consommables • Documents de suivi des lots • Fiches de données de sécurité • Modes opératoires et matériel de préparation des réactifs 	<p>Totale ou Partielle</p> <p>Totale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation de l'état des stocks • Approvisionnement suffisant en réactifs et consommables • Enregistrement des numéros de lots • Respect du mode opératoire de préparation des réactifs • Identification et enregistrement des réactifs
<p>2. Contrôler les appareillages et assurer leur maintenance :</p> <p>- préparer et mettre en route les appareillages</p> <p>- calibrer, vérifier, étalonner les appareillages</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appareillages et documents du fournisseur • Documents d'accompagnement : fiche signalétique, fiche de vie, fiche de maintenance • Fiches d'utilisation • Matériaux de référence : échantillons de calibrage, de contrôle, étalons... • Procédures de calibrage, de vérification, d'étalonnage • Procédures de maintenance • Outillage pour échange standard ou remplacement d'éléments simples 	<p>Totale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des procédures de préparation des appareils • Respect des procédures de calibrage, vérification, étalonnage, des appareils ; respect des fréquences définies • Détection et identification des anomalies • Réalisation des réglages nécessaires et des opérations de maintenance de premier niveau • Enregistrement des opérations effectuées et des résultats obtenus

Fonction F2 : exécuter les analyses			
Activités	Conditions d'exercice		Résultats attendus
	Moyens et ressources	Autonomie	
3. Réaliser des analyses de biologie médicale selon des modes opératoires validés	<ul style="list-style-type: none"> • Echantillons à analyser • Procédures et modes opératoires validés dans les différents domaines de la biologie médicale • Appareillages et matériels • Réactifs et produits • Procédures de prise en charge des accidents professionnels • Procédures d'élimination des déchets 	Totale	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des procédures et des modes opératoires analytiques • Pertinence des choix méthodologiques intermédiaires • Suivi de l'analyse et intervention adaptée en cas de dysfonctionnement • Respect des procédures en cas d'accident professionnel • Surveillance de la qualité des résultats (contrôle de qualité interne) • Enregistrement des données analytiques • Respect des conditions de conservation, d'élimination des échantillons • Respect des procédures d'élimination des déchets
4. Conduire et contrôler un protocole de nettoyage, de décontamination, de désinfection	<ul style="list-style-type: none"> • Poste de travail, matériels et produits • Equipements spécifiques de nettoyage, de décontamination, de désinfection • Fiches de maintenance des matériels • Fiches de données de sécurité • Procédures et protocoles de nettoyage, de décontamination, de désinfection et de contrôle des opérations effectuées 	Totale	<ul style="list-style-type: none"> • Choix adapté des protocoles employés • Respect des procédures et protocoles • Respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement • Enregistrement des opérations effectuées • Validation de l'efficacité des opérations • Poste de travail correctement entretenu

Fonction F3 : gérer les résultats			
Activités	Conditions d'exercice		Résultats attendus
	Moyens et ressources	Autonomie	
1. Procéder à la validation analytique des résultats, à leur saisie et à leur transmission	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats bruts des échantillons • Procédures de validation analytique et de saisie • Résultats des indicateurs de bon fonctionnement des appareillages • Données analytiques des techniques manuelles • Résultats du contrôle de qualité interne 	Totale	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des procédures de validation analytique et de saisie des résultats • Saisie des résultats validés et transmission au biologiste • Blocage de la saisie et alerte du biologiste en cas de résultats non validés
2. Archiver les données analytiques	<ul style="list-style-type: none"> • Procédures d'archivage • Données analytiques 	Totale	<ul style="list-style-type: none"> • Archivage des données analytiques conforme aux procédures

Fonction F4 : participer aux actions de recherche et de développement			
Activités	Conditions d'exercice		Résultats attendus
	Moyens et ressources	Autonomie	
1. Contribuer au transfert des résultats de la recherche aux tests de diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> • Publications, bases de données • Appareillages, matériels, réactifs • Echantillons témoins 	Partielle	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveau test de diagnostic validé
2. Contribuer à l'adaptation et à l'amélioration des modes opératoires existants	<ul style="list-style-type: none"> • Modes opératoires à adapter ou à améliorer • Objectifs recherchés : amélioration de la qualité, optimisation des procédures d'identification et/ou, d'enregistrement, amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité, diminution des coûts 	Partielle	<ul style="list-style-type: none"> • Modifications du mode opératoire permettant d'atteindre l'objectif recherché • Rédaction et validation du nouveau mode opératoire

Fonction F5 : organiser, communiquer, se former et former			
Activités	Conditions d'exercice		Résultats attendus
	Moyens et ressources	Autonomie	
1. Contribuer à l'organisation et au fonctionnement du laboratoire	<ul style="list-style-type: none"> • Documents du système qualité du laboratoire 	Partielle	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition d'optimisation de l'organisation et du fonctionnement du laboratoire
2. Transmettre des informations pour contribuer à la continuité du service	<ul style="list-style-type: none"> • Cahier de transmission 	Partielle à Totale	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des informations du cahier de transmission • Inscription des nouvelles consignes
3. Analyser et prévenir les risques liés aux activités du laboratoire	<ul style="list-style-type: none"> • Fiches et bases de données de sécurité • Document unique (risques professionnels) • Modes opératoires des analyses ou interventions réalisées • Informations épidémiologiques • Formations sur la prévention des risques professionnels, la santé et la sécurité au travail et la protection de l'environnement 	Partielle à Totale (selon l'incidence sur les protocoles)	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation correcte des risques • Mise en œuvre d'opérations ou utilisation de moyens permettant de diminuer les risques • Enregistrement des actions correctives • Vérification de l'efficacité et de la stabilité dans le temps des mesures de prévention
4. Se former : participer aux actions de formation professionnelle continue, aux conférences, congrès, séminaires, ateliers de démonstration...	<ul style="list-style-type: none"> • Offres de formation professionnelle continue • Conférences, congrès, séminaires, ateliers organisés par les universités, les sociétés savantes et les associations professionnelles • Publications et communications scientifiques et professionnelles • Démonstrations et formations réalisées par les fabricants de réactifs et d'appareils 	Partielle	<ul style="list-style-type: none"> • Perfectionnement et actualisation des connaissances scientifiques et technologiques, amélioration des compétences • Indexation et stockage de l'information recueillie • Transmission d'informations à un public défini à l'intérieur et à l'extérieur du laboratoire

Fonction F5 : organiser, communiquer, se former et former			
Activités	Conditions d'exercice		Résultats attendus
	Moyens et ressources	Autonomie	
5. Participer à la formation des	<ul style="list-style-type: none"> • Acquis du stagiaire avant le stage 	Partielle	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation professionnelle

stagiaires et à leur évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des activités pouvant être confiées au stagiaire • Grille d'évaluation 		<ul style="list-style-type: none"> • Transfert de savoir-faire en direction du stagiaire • Transmission de la qualité d'exercice • Evaluation du stagiaire et du stage
6. Participer à l'intégration des nouveaux personnels	<ul style="list-style-type: none"> • Acquis professionnels du nouveau personnel • Activités du laboratoire • Manuel qualité 	Partielle	<ul style="list-style-type: none"> • Transfert de savoir-faire en direction du nouveau personnel • Intégration réussie

Référentiel de certification

Tableau de relation des activités professionnelles et des compétences

FONCTIONS	CAPACITES	COMPETENCES TERMINALES
Fonctions F1, F3, F4	C1 – Analyser	C1.1. Analyser un mode opératoire ou une fiche technique
		C1.2. Analyser et valider des résultats
		C1.3. Analyser un dysfonctionnement
		C1.4. Analyser les risques liés à son activité
Fonctions F2, F3, F4	C2 – Concevoir	C2.1. Adapter ou optimiser des modes opératoires d'analyses ou d'expérimentations
		C2.2. Proposer des actions correctives pour réduire les écarts entre les résultats attendus et les résultats obtenus
Toutes fonctions F1 – Prélever et gérer la phase pré-analytique F2 – Exécuter les analyses F3 – Gérer les résultats F4 – Participer aux actions de recherche et de développement F5 – Organiser, communiquer, se former et former	C3 – Réaliser	C3.1. Préparer le matériel, les réactifs et les échantillons
		C3.2. Préparer les appareillages et les équipements
		C3.3. Réaliser des analyses biochimiques sur des échantillons
		C3.4. Réaliser des analyses microbiologiques sur des échantillons
		C3.5. Réaliser des analyses hématologiques, immuno-hématologiques, cytologiques et histologiques sur des échantillons
		C3.6. Réaliser des analyses immunologiques sur des échantillons
		C3.7. Réaliser les opérations de contrôle et de maintenance de premier niveau
Toutes fonctions	C4 – Organiser et gérer	C4.1. Gérer les produits, les réactifs et les consommables
		C4.2. Organiser le travail dans le temps et dans l'espace
		C4.3. Gérer la qualité
		C4.4. Gérer la santé et la sécurité au travail
Toutes fonctions	C5 – S'informer ; communiquer	C5.1. Rechercher, collecter et exploiter une documentation
		C5.2. Utiliser l'outil informatique
		C5.3. Exposer un travail personnel ou d'équipe

Description des compétences

CAPACITE : C1 – ANALYSER

COMPETENCE : C1.1. Analyser un mode opératoire ou une fiche technique

Compétence détaillée	Données	Indicateurs d'évaluation
C1.1.1. Inventorier et quantifier les moyens techniques nécessaires		- Liste justifiée du matériel, des produits et des réactifs nécessaires à la mise en œuvre d'un mode opératoire ou en relation avec une fiche technique - Identification correcte des indicateurs de validation analytique
C1.1.2. Prévoir les opérations à effectuer en établissant un déroulement chronologique des opérations		- Calculs à effectuer - Inventaire des matériels nécessaires - Elaboration des modes opératoires - Traduction d'un mode opératoire en une suite logique d'opérations ou rédaction d'un mode opératoire structuré
C1.1.3. Déterminer la durée de réalisation		- Evaluation correcte des temps opératoires
C1.1.4. Repérer les problèmes d'hygiène et de sécurité		- Prévision argumentée des mesures à mettre en œuvre

CAPACITE : C1 – ANALYSER

COMPETENCE : C1.2. Analyser et valider des résultats

Compétence détaillée	Données	Indicateurs d'évaluation
C1.2.1. Présenter et ordonner des résultats	- Résultats de mesures ou de tests - Outils et documents nécessaires à l'exploitation des mesures	- Présentation d'un ensemble de résultats de mesures et de tests sous une forme appropriée
C1.2.2. Exprimer des résultats	- Résultats de mesures ou de tests - Documents nécessaires à l'exploitation des résultats	- Expression correcte des résultats - Indication des valeurs de référence - Indication de la méthode d'analyse

		utilisée
C1.2.3. Valider des résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Procédures écrites de validation - Résultats de mesures ou de tests - Indicateurs de bon fonctionnement appareils - Résultats du contrôle de qualité interne 	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification préalable des indicateurs de bon fonctionnement des appareils - Validation analytique justifiée - Proposition d'actions correctives éventuelles

CAPACITE : C1 – ANALYSER**COMPETENCE : C1.3. Analyser un dysfonctionnement**

Compétence détaillée	Données	Indicateurs d'évaluation
C1.3.1. Repérer le dysfonctionnement en réalisant un constat exhaustif et méthodique de l'état des équipements et appareils	- Situation réelle ou simulée présentant des dégradations ou des dysfonctionnements - Procédures d'inspection et de contrôle	- Inventaire exhaustif et hiérarchisation des dégradations et des dysfonctionnements - Localisation du dysfonctionnement
C1.3.2. Analyser les causes du dysfonctionnement	- Situation réelle ou simulée présentant un équipement ou un matériel en dysfonctionnement	- Analyse méthodique des causes possibles du dysfonctionnement
C1.3.3. Décider du niveau de l'intervention adaptée à la nature et à l'importance des dysfonctionnements	- Procédures de contrôle - Consignes d'intervention	3. Justification des décisions : <ul style="list-style-type: none">▪ intervention directe▪ recours aux services de maintenance▪ transmission à la hiérarchie

CAPACITE : C1 – ANALYSER**COMPETENCE : C1.4. Analyser les risques liés à son activité**

Compétence détaillée	Données	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none">- Analyser les risques <i>a priori</i> par une réflexion sur les étapes de l'expérimentation- Identifier la nature des risques- Prévoir les moyens de prévention adaptés- Prévoir les mesures adaptées en cas d'accident	<ul style="list-style-type: none">- Laboratoire et son environnement- Equipements de protection individuelle et collective- Fiches de données de sécurité et modes opératoires- Fiches signalétiques des produits et réactifs- Textes réglementaires, normes, procédures- Consignes d'intervention	<ul style="list-style-type: none">- Analyse exhaustive et hiérarchisée des risques et des facteurs potentiels d'accidents- Pertinence des moyens et des procédures de prévention proposés- Respect des textes en vigueur dans le cadre de l'analyse ou de l'expérimentation

CAPACITE : C2 – CONCEVOIR**COMPETENCE : C2.1. Adapter ou optimiser des modes opératoires d'analyses ou d'expérimentation**

Compétence détaillée	Données	Indicateurs d'évaluation
C2.1.1. Adapter une procédure standard	<ul style="list-style-type: none">- Procédure standard- Caractéristiques de l'échantillon analysé	<ul style="list-style-type: none">- Pertinence des solutions proposées- Justification des adaptations proposées
C2.1.2. Optimiser une procédure	<ul style="list-style-type: none">- Procédure standard- Objectifs de qualité et de sécurité- Contraintes matérielles temporelles et économiques	<ul style="list-style-type: none">- Réalisme des solutions proposées- Justification des adaptations proposées- Prise en compte des paramètres de l'optimisation et des contraintes matérielles, temporelles et économiques

CAPACITE : C2 – CONCEVOIR**COMPETENCE : C2.2. Proposer des actions correctives pour réduire les écarts entre les résultats attendus et les résultats obtenus**

Compétence détaillée	Données	Indicateurs d'évaluation
C.2.2.1. - Analyser les causes de discordance - Proposer des actions correctives	- Procédure et modes opératoires - Résultats des essais et des contrôles, résultats attendus - Notices techniques des matériels et des équipements utilisés - Fiches signalétiques des produits et réactifs	- Pertinence de l'identification des causes de discordance - Réalisme des solutions proposées - Justification des ajustements ou modifications envisagés - Prise en compte des contraintes matérielles et économiques - Justification des actions correctives

CAPACITE : C3 – REALISER**COMPETENCE : C3.1. Préparer le matériel, les réactifs et les échantillons**

Compétence détaillée	Données	Indicateurs d'évaluation
C3.1.1. Préparer et conditionner les réactifs et les milieux de culture	<ul style="list-style-type: none">- Modes opératoires- Matériel de laboratoire, produits, réactifs et milieux de culture- Fiches de données de sécurité- Equipements de protection individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none">- Calcul correct d'une masse à peser, d'un volume à mesurer- Exécution correcte d'une pesée, d'une mesure de volume, d'une dissolution, d'un ajustage, d'une dilution- Etiquetage conforme des préparations réalisées- Vérification de la qualité des réactifs et milieux préparés- Respect des procédures de sécurité
C3.1.2. Réaliser le traitement pré-analytique des échantillons	<ul style="list-style-type: none">- Echantillons biologiques- Fiche de suivi médical- Modes opératoires- Fiches de données de sécurité- Matériel de laboratoire, produits et réactifs- Appareils et documents associés- Equipements de protection individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none">- Pré-traitement conforme au mode opératoire- Etiquetage correct des échantillons traités- Modalités de conservation adaptées à la nature de l'échantillon et à la phase analytique- Respect des procédures de sécurité
C3.1.3. Préparer une suspension cellulaire ajustée	<ul style="list-style-type: none">- Culture cellulaire- Modes opératoires- Matériel de laboratoire, produits, réactifs et milieux de culture- Fiches de données de sécurité- Matériel d'observation et de dénombrement- Matériel de conditionnement- Equipements de protection individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none">- Observation et dénombrement corrects- Exécution correcte des étapes des techniques de préparation et d'ajustage des suspensions- Calcul correct des valeurs de l'ajustage- Vérification de la qualité de la suspension cellulaire préparée- Conformité des modalités de conservation- Respect des procédures de sécurité

CAPACITE : C3 – REALISER**COMPETENCE : C3.2. Préparer les appareillages et les équipements**

Compétence détaillée	Données	Indicateurs d'évaluation
C3.2.1. - Sélectionner le matériel ou les équipements adaptés - Vérifier le bon état du matériel ou des équipements : propreté, intégrité, bon fonctionnement de l'informatique associée - Vérifier le fonctionnement des matériels ou des équipements conformément aux procédures : nature des contrôles, périodicité... - Vérifier l'état et le fonctionnement des équipements collectifs de sécurité - Vérifier la présence et l'état des protections individuelles	- Procédures techniques - Fiches techniques - Fiches de données de sécurité - Matériels et équipements - Equipements de protection individuelle et collective	- Pertinence des choix de matériels - Vérification rigoureuse et exhaustive de l'état et du fonctionnement du matériel et des équipements - Respect des procédures techniques - Respect des procédures de sécurité
C3.2.2. Mettre en route l'appareillage et faire les réglages nécessaires	- Appareillage - Procédures de mise en route - Fiches techniques - Equipements de protection individuelle et collective	- Respect des procédures de mise en route - Vérification et ajustement de tous les points de réglage - Respect des procédures de sécurité
C3.2.3. Etalonner les appareils	- Appareils - Fiches d'utilisation - Echantillons de calibrage - Equipements de protection individuelle et collective	- Respect des procédures d'étalonnage - Résultat correct - Respect des procédures de sécurité

CAPACITE : C3 – REALISER**COMPETENCE : C3.3. Réaliser des analyses biochimiques sur des échantillons**

Compétence détaillée	Données	Indicateurs d'évaluation
C3.3.1. Mettre en œuvre des techniques potentiométriques	<ul style="list-style-type: none">- Echantillons biologiques- Echantillons de calibrage et échantillons de contrôle- Matériel de laboratoire, produits et réactifs- Ph-mètre, potentiomètre, électrodes sélectives- Modes opératoires- Temps imparti- Equipements de protection individuelle et collective- Valeurs et documents de référence	<ul style="list-style-type: none">- Respect des procédures de sécurité- Mise en œuvre correcte des appareillages (calibrage, étalonnage)- Qualité de l'exécution technique- Respect du temps imparti- Obtention de valeurs de mesure exactes- Présentation et exploitation correctes des résultats
C3.3.2. Réaliser des analyses mettant en œuvre des appareillages optiques	<ul style="list-style-type: none">- Echantillons biologiques- Echantillons de calibrage et de contrôle- Matériel de laboratoire, produits et réactifs- Spectrophotomètre d'absorption moléculaire- Spectromètre d'émission atomique- Turbidimètre, fluorimètre, bioluminomètre- Modes opératoires- Temps imparti- Equipements de protection individuelle et collective - Valeurs et documents de référence	<ul style="list-style-type: none">- Respect des procédures de sécurité- Mise en œuvre correcte des appareillages (calibrage, étalonnage)- Qualité de l'exécution technique- Respect du temps imparti- Obtention de valeurs de mesure exactes- Réalisation correcte de gammes d'étalonnage- Présentation et exploitation correctes des résultats

<p>C3.3.3. Mettre en œuvre des techniques enzymatiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Echantillons biologiques - Echantillons de calibrage et de contrôle - Matériel de laboratoire, produits et réactifs - Spectrophotomètre ou lecteur de microplaque - Electrode à enzymes - Modes opératoires - Temps imparti - Equipements de protection individuelle et collective - Valeurs et documents de référence 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures de sécurité - Mise en œuvre correcte des appareillages (calibrage, étalonnage) - Qualité de l'exécution technique - Respect du temps imparti - Obtention de valeurs de mesure exactes - Réalisation correcte de gammes d'étalonnage - Présentation et exploitation correctes des résultats
<p>C3.3.4. Mettre en œuvre des techniques chromatographiques et électrophorétiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Echantillons biologiques - Echantillons de calibrage et de contrôle - Matériel pour-chromatographie liquide basse pression - Matériel pour chromatographie sur couche mince - Système de chromatographie en phase gazeuse - Systèmes de chromatographie liquide à haute performance (HPLC) et détecteurs associés - Appareillages et matériels pour électrophorèse sur gel - Modes opératoires - Temps imparti - Equipements de protection individuelle et collective - Valeurs et documents de référence 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures de sécurité - Mise en œuvre correcte des appareillages (calibrage, étalonnage) - Qualité de l'exécution technique - Respect du temps imparti - Présentation et exploitation correctes des résultats
<p>C3.3.5. Mettre en œuvre des techniques de biologie moléculaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Echantillons biologiques - Kit chromatographique pour l'extraction d'acides nucléiques - Thermocycleur - Appareillage, matériels, produits et réactifs de biologie moléculaire - Spectrophotomètre UV-visible - Temps imparti - Equipements de protection individuelle et collective - Valeurs et documents de référence 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures de sécurité - Mise en œuvre correcte des appareillages (calibrage, étalonnage) - Qualité de l'exécution technique - Pertinence de l'exploitation des résultats - Présentation et exploitation correctes des résultats

CAPACITE : C3 – REALISER**COMPETENCE : C3.4. Réaliser des analyses microbiologiques sur des échantillons**

Compétence détaillée	Données	Indicateurs d'évaluation
C3.4.1. Mettre en œuvre un mode opératoire en fonction de l'urgence des résultats	<ul style="list-style-type: none">- Echantillons biologiques- Contexte clinique- Urgence du résultat- Matériel de laboratoire, produits et réactifs- Modes opératoires y compris modes opératoires de détection par des techniques immunologiques, et des techniques de marquage de gènes- Equipements de protection individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none">- Respect des procédures de sécurité- Pertinence du choix méthodologique- Gestion du temps en fonction de l'urgence du diagnostic- Qualité de l'exécution du mode opératoire- Présentation et exploitation correctes des résultats
C3.4.2. - Réaliser les examens macroscopiques et microscopiques sur l'échantillon biologique ayant subi ou non un traitement préalable - Interpréter les observations réalisées	<ul style="list-style-type: none">- Echantillon biologique- Matériel et réactifs- Documents et modes opératoires relatifs à l'étude de l'échantillon- Equipements de protection individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none">- Respect des procédures de sécurité- Qualité des préparations- Pertinence des observations et de leur interprétation- Présentation correcte des résultats
C3.4.3. - Estimer quantitativement la population bactérienne - Quantifier et identifier si nécessaire les cellules accompagnatrices - Interpréter les résultats	<ul style="list-style-type: none">- Echantillons trachéobronchiques, urines, liquides de ponction- Matériel de laboratoire, milieux de culture et réactifs- Documents et modes opératoires relatifs à l'étude de l'échantillon- Equipements de protection individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none">- Respect des procédures de sécurité- Qualité de l'exécution technique- Obtention de résultats exacts- Pertinence des interprétations et des conclusions- Présentation et exploitation correctes des résultats

<p>C3.4.4. Réaliser l'isolement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Echantillons biologiques - Résultats des examens macroscopiques et microscopiques - Documents relatifs aux milieux de culture et aux caractères cultureux des microorganismes - Milieux de culture - Matériels et équipements nécessaires - Equipements de protection individuelle et collective 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures de sécurité - Choix pertinent et justifié des milieux et des conditions d'incubation - Qualité de la réalisation technique des isolements. - Respect des conditions d'incubation
<p>C3.4.5. Mettre en œuvre une démarche d'identification</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats des examens macroscopiques et microscopiques - Isolements effectués à partir des échantillons - Réactifs pour tests d'orientation - Galeries ou dispositifs d'identification - Documents relatifs à l'identification - Matériels et réactifs nécessaires - Fiches de données de sécurité - Equipements de protection individuelle et collective 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures de sécurité - Qualité de l'étude effectuée sur les colonies isolées - Qualité de la réalisation des tests d'orientation - Pertinence de l'orientation du diagnostic et de son argumentation - Pertinence des choix méthodologiques mis en œuvre pour l'identification - Qualité de la réalisation technique de l'identification - Exactitude de la lecture des résultats - Pertinence des critères retenus pour leur validation - Présentation et exploitation correctes des résultats
<p>C3.4.6. Mettre en œuvre des examens complémentaires d'identification phénotypique et/ou génotypique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats des examens préalablement effectués - Milieux de culture, réactifs matériels, - Documents utiles à la réalisation et à l'interprétation des tests - Equipements de protection individuelle et collective 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures de sécurité - Justification de la mise en œuvre de l'examen complémentaire - Qualité de la réalisation technique et de l'interprétation des résultats.

<p>C3.4.7.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un antibiogramme - Déterminer la CMI et la CMB d'une souche isolée d'un échantillon - Evaluer l'efficacité d'une association d'antibiotiques - Doser un antibiotique dans un liquide biologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Souche isolée ou échantillon biologique - Souches test - Milieux de culture, matériel et réactifs - Matériel, équipements nécessaires - Protocoles et documents - Equipements de protection individuelle et collective 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures de sécurité - Qualité de la réalisation technique - Exactitude des lectures après validation
<p>C3.4.8.</p> <p>Identifier un champignon filamenteux d'intérêt médical</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cultures mycéliennes - Documents relatifs à l'étude de l'échantillon - Milieux de culture, matériel et réactifs - Fiches de données sécurité - Equipements de protection individuelle et collective 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité des préparations - Pertinence des critères pris en compte pour l'identification - Exactitude de l'identification
<p>C3.4.9.</p> <p>Rechercher et identifier les éléments parasitaires dans une selle, avant et après concentration</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Selles parasitées - Matériel, réactifs, équipements nécessaires - Fiches de données sécurité - Modes opératoires - Documents utiles à l'identification - Equipements de protection individuelle et collective 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures de sécurité - Qualité de l'exécution technique et des observations - Pertinence de l'argumentation et exactitude de l'identification
<p>C3.4.10.</p> <p>Rechercher et identifier des parasites sur un frottis sanguin coloré</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etalements sanguins fixés et colorés - Documents utiles à l'identification 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de l'observation - Pertinence de l'argumentation et exactitude de l'identification

CAPACITE : C3- REALISER**COMPETENCE : C3.5. Réaliser des analyses hématologiques, immuno-hématologies, cytologiques et histologiques sur des échantillons**

Compétence détaillée	Données	Indicateurs d'évaluation
C3.5.1. Réaliser un hémogramme	<ul style="list-style-type: none">- Sangs normaux ou pathologiques- Matériel de laboratoire et réactifs- Modes opératoires- Valeurs de référence- Equipements de protection individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none">- Respect des procédures de sécurité- Pertinence des choix méthodologiques- Qualité de l'exécution technique- Exactitude des résultats- Présentation et exploitation correctes des résultats
C3.5.2. Déterminer la vitesse de sédimentation	<ul style="list-style-type: none">- Sangs normaux ou pathologiques- Matériel de laboratoire et réactifs- Modes opératoires- Valeurs de référence- Equipements de protection individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none">- Respect des procédures de sécurité- Qualité de l'exécution technique- Exactitude des résultats- Présentation et exploitation des résultats
C3.5.3. Réaliser une numération des réticulocytes	<ul style="list-style-type: none">- Sangs normaux ou pathologiques- Contexte de l'analyse- Matériel de laboratoire et réactifs- Modes opératoires- Valeurs de référence- Equipements de protection individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none">- Respect des procédures de sécurité- Qualité de l'exécution technique- Exactitude des résultats- Présentation et exploitation correctes des résultats
C3.5.4. - Caractériser les hémoglobines - Explorer le métabolisme du fer	<ul style="list-style-type: none">- Prélèvements sanguins normaux ou pathologiques- Contexte de l'analyse- Matériel de laboratoire et réactifs- Modes opératoires- Valeurs et documents de référence- Equipements de protection individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none">- Respect des procédures de sécurité- Pertinence des choix méthodologiques- Qualité de l'exécution technique- Exactitude des résultats- Présentation et exploitation correctes des résultats
C3.5.5. Etablir un myélogramme	<ul style="list-style-type: none">- Frottis médullaire coloré pathologique ou non- Contexte de l'analyse- Matériels- Valeurs et documents de référence	<ul style="list-style-type: none">- Exactitude des résultats- Présentation et exploitation correctes des résultats

<p>C3.5.6. Explorer l'hémostase</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plasma physiologique ou pathologique - Contexte de l'analyse - Matériel de laboratoire et réactifs - Modes opératoires - Valeurs et documents de référence - Equipements de protection individuelle et collective 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures de sécurité - Qualité de l'exécution technique - Exactitude des résultats - Présentation et exploitation correctes des résultats
<p>C3.5.7. Réaliser la coloration d'un frottis</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Frottis - Matériel de laboratoire et réactifs - Modes opératoires - Equipements de protection individuelle et collective 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures de sécurité - Qualité de l'exécution technique - Obtention d'un résultat exploitable
<p>C3.5.8. Détecer les anomalies cellulaires d'un frottis</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Frottis coloré (sanguin, cervico-vaginal, liquide broncho-alvéolaire) - Contexte de l'analyse - Matériel de laboratoire et réactifs - Documents de référence 	<ul style="list-style-type: none"> - Exactitude des résultats - Présentation et exploitation correctes des résultats
<p>C3.5.9. Mettre en œuvre les techniques préalables à un examen histologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Echantillons biologiques - Matériel de laboratoire et réactifs - Modes opératoires - Equipements de protection individuelle et collective 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures de sécurité - Qualité de l'exécution technique - Obtention d'un résultat exploitable
<p>C3.5.10. Mettre en évidence des marqueurs cellulaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Echantillons biologiques - Contexte de l'analyse - Matériel de laboratoire et réactifs - Modes opératoires - Valeurs et documents de référence - Equipements de protection individuelle et collective 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures de sécurité - Qualité de l'exécution technique - Exactitude des résultats - Présentation et exploitation correctes des résultats
<p>C3.5.11. Réaliser un groupage sanguin</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sangs - Matériel de laboratoire et réactifs - Modes opératoires - Documents de référence - Equipements de protection individuelle et collective 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures de sécurité - Qualité de l'exécution technique - Exactitude des résultats - Présentation et exploitation correctes des résultats

<p>C3.5.12. Effectuer une recherche d'agglutinines irrégulières</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Echantillons biologiques - Contexte de l'analyse - Matériel de laboratoire et réactifs - Modes opératoires - Documents de référence - Equipements de protection individuelle et collective 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures de sécurité - Qualité de l'exécution technique - Exactitude des résultats - Présentation et exploitation correctes des résultats
---	---	--

CAPACITE : C 3 – REALISER**COMPETENCE : C3.6. Réaliser une analyse immunologique sur des échantillons**

Compétence détaillée	Données	Indicateurs d'évaluation
C.3.6.1. Mettre en œuvre des réactions immunologiques utilisant des molécules marquées : immunofluorescence, immunoenzymologie, immunoempreintes et immunochromatographie	<ul style="list-style-type: none">- Echantillons biologiques- Matériel de laboratoire et réactifs- Modes opératoires- Valeurs et documents de référence- Equipements de protection individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none">- Respect des procédures de sécurité- Qualité de l'exécution technique- Réalisation correcte de gammes d'étalonnage- Résultats corrects- Présentation et exploitation correctes des résultats
C.3.6.2. Mettre en œuvre des réactions immunologiques de précipitation	<ul style="list-style-type: none">- Echantillons biologiques- Matériel de laboratoire et réactifs- Modes opératoires- Valeurs et documents de référence- Equipements de protection individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none">- Respect des procédures de sécurité- Qualité de l'exécution technique- Réalisation correcte de gammes d'étalonnage- Résultats corrects- Présentation et exploitation correctes des résultats
C.3.6.3. Mettre en œuvre des réactions immunologiques d'agglutination	<ul style="list-style-type: none">- Echantillons biologiques- Matériel de laboratoire et réactifs- Modes opératoires- Valeurs et documents de référence- Equipements de protection individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none">- Respect des procédures de sécurité- Qualité de l'exécution technique- Obtention de valeurs de mesure correctes- Présentation et exploitation correctes des résultats (témoins et des essais)
C.3.6.4. Mettre en œuvre des réactions immunologiques de neutralisation	<ul style="list-style-type: none">- Echantillons biologiques- Matériel de laboratoire et réactifs- Protocoles- Valeurs et documents de référence- Equipements de protection individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none">- Respect des procédures de sécurité- Qualité de l'exécution technique- Résultats corrects- Présentation et exploitation correcte des résultats

CAPACITE : C 3 – REALISER**COMPETENCE : C3.7. Réaliser les opérations de contrôle et de maintenance de premier niveau**

Compétence détaillée	Données	Indicateurs d'évaluation
C.3.7.1. Préparer une intervention de maintenance	<ul style="list-style-type: none">- Situation réelle ou simulée- Plan de prévention- Règles et consignes de sécurité- Procédure d'arrêt- Fiches de données de sécurité- Fiches produits- Fiche de vie des appareils- Fiche de maintenance	<ul style="list-style-type: none">- Inventaire justifié des incidences des interventions sur les installations- Inventaire du matériel pour assurer la sécurité et isoler la zone d'intervention- Mise en sécurité de tout ou partie des installations- Mise en place des mesures de prévention en matière d'hygiène- Préparation des installations pour faciliter les opérations de maintenance
C.3.7.2. Effectuer une opération de maintenance : <ul style="list-style-type: none">- Démontez et remontez des pièces standard- Echanger des éléments consommables accessibles en toute sécurité : voyants, fusibles, rubans, papiers, lampes...	<ul style="list-style-type: none">- Situation réelle ou simulée- Matériel et installations- Pièces et produits nécessaires à la maintenance- Procédures de maintenance et consignes d'entretien- Outillage simple de maintenance- Liste des anomalies les plus fréquemment rencontrées et des procédures de remédiation ou d'alerte- Equipements de protection individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none">- Dépose et pose de pièces standard correctement conduites et en toute sécurité- Matériel en état de marche après ces opérations- Dépose et pose d'éléments consommables correctement effectuées- Matériel en état de marche après ces opérations
C.3.7.3. Suivre une intervention de maintenance	<ul style="list-style-type: none">- Situation simulée- Planning des opérations de maintenance- Procédures d'arrêt et de mise en route- Plan de prévention, consignes d'hygiène et de sécurité	<ul style="list-style-type: none">- Respect des consignes d'hygiène et de sécurité- Identification de toute opération
C.3.7.4. Assurer le nettoyage des matériels et des installations après intervention	<ul style="list-style-type: none">- Matériel et installations- Outillage simple de maintenance- Matériel et produits de nettoyage	<ul style="list-style-type: none">- Matériel et installations propres- Tenue adaptée

CAPACITE : C4 – ORGANISER ET GERER**COMPETENCE : C4. 1. Gérer les produits, les matériels et les consommables**

Compétence détaillée	Données	Indicateurs d'évaluation
C4.1.1. Estimer et gérer les produits, matériels et consommables nécessaires	<ul style="list-style-type: none">- Modes opératoires- Fiches techniques des produits et des réactifs- Planning des analyses	<ul style="list-style-type: none">- Calcul correct des quantités nécessaires- Enregistrement des entrées et des sorties- Respect des règles de sécurité
C4.1.2. Choisir les matériels adaptés aux analyses et répondant à la précision requise	<ul style="list-style-type: none">- Modes opératoires- Liste des matériels du laboratoire avec indication des caractéristiques de ces matériels (capacité, précision...)	<ul style="list-style-type: none">- Choix judicieux des matériels nécessaires
C4.1.3. Vérifier la disponibilité des produits, des matériels et des consommables nécessaires au travail à réaliser	<ul style="list-style-type: none">- Planning d'utilisation des matériels et des produits	<ul style="list-style-type: none">- Repérage des produits et des matériels non disponibles
C4.1.4. Ranger et stocker les produits, les matériels et les consommables	<ul style="list-style-type: none">- Conditions de stockage- Fiches de données et de sécurité	<ul style="list-style-type: none">- Rangement rationnel- Respect des conditions de stockage- Respect des règles de sécurité

CAPACITE : C4 – ORGANISER ET GERER**COMPETENCE : C4. 2. Organiser le travail dans le temps et dans l'espace**

Compétences détaillées	Données	Indicateurs d'évaluation
C4.2.1. - Classer les travaux à effectuer (gestion des priorités) - Etablir un planning journalier des travaux à réaliser	- Liste des travaux à effectuer - Modes opératoires - Contraintes techniques et contraintes d'exploitation	- Etablissement correct et argumenté des plannings - Respect des délais et des contraintes
C4.2.2. - Agencer de façon rationnelle les matériels, les montages et les produits nécessaires aux analyses et aux contrôles - Remettre en ordre son poste de travail après les analyses ou les contrôles	- Matériels et produits nécessaires aux analyses	- Agencement correct des matériels et des produits sur le poste de travail et prise en compte des contraintes ergonomiques et des problèmes relatifs à l'hygiène et à la sécurité - Remise en ordre correcte du poste de travail

CAPACITE : C4 – ORGANISER ET GERER**COMPETENCE : C4.3. Gérer la qualité.**

Compétence détaillée	Données	Indicateurs d'évaluation
C. 4.3.1. Réaliser un étiquetage conforme des prélèvements, des échantillons, des réactifs et des équipements	<ul style="list-style-type: none">- Prélèvements, échantillons, réactifs- Matériel d'étiquetage- Procédures	<ul style="list-style-type: none">- Conformité de l'étiquetage et de l'identification
C.4.3.2. Contrôler les conditions de conservation des prélèvements, des échantillons et des réactifs	<ul style="list-style-type: none">- Conditions de conservation- Equipements- Matériels de contrôle	<ul style="list-style-type: none">- Pertinence et exactitude des contrôles- Pertinence des décisions et efficacité des actions éventuelles
C.4.3.3. Enregistrer les opérations effectuées et les dysfonctionnements ou anomalies	<ul style="list-style-type: none">- Fiches d'enregistrement et /ou de maintenance- Nature des opérations effectuées et des dysfonctionnements ou anomalies constatés	<ul style="list-style-type: none">- Pertinence et exactitude des enregistrements
C.4.3.4. Planifier les opérations de maintenance	<ul style="list-style-type: none">- Fiches de vie des appareils- Spécifications des constructeurs	<ul style="list-style-type: none">- Formulation d'un jugement et présentation de sa justification- Réalisme du calendrier proposé

CAPACITE : C4 – ORGANISER ET GERER**COMPETENCE : C4.4. Gérer la santé et la sécurité au travail**

Compétence détaillée	Données	Indicateurs d'évaluation
<p>C.4.4.1. Identifier les dangers, évaluer les risques et les facteurs potentiels d'accident au cours d'une analyse</p> <p>Déterminer les mesures de prévention et les équipements de protection nécessaires</p>	<ul style="list-style-type: none">- Modes opératoires- Fiches techniques des produits et des réactifs- Fiches de données de sécurité- Notices d'utilisation des appareils- Classement des agents biologiques utilisés- Textes réglementaires (GBEA, normes,....)- Procédures	<ul style="list-style-type: none">- Inventaire exhaustif des dangers- Analyse et hiérarchie des risques et des facteurs potentiels d'accident- Pertinence des mesures de prévention et des choix des équipements de protection- Respect des textes en vigueur dans le cadre de l'analyse envisagée
<p>C.4.4.2. Vérifier les équipements et mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées</p>	<ul style="list-style-type: none">- Procédures- Equipements de protection individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none">- Vérification et utilisation correctes des équipements de protection individuelle et collective- Application correcte des mesures de prévention au cours des différentes étapes de l'analyse : préparation des échantillons et réactifs, manipulations, élimination des déchets
<p>C.4.4.3.</p> <ul style="list-style-type: none">- Déclencher les opérations adaptées en cas de dysfonctionnement pouvant créer une situation de risque pour les personnes, les matériels, les produits ou l'environnement- Intervenir de façon adaptée en cas d'accident ou d'incident	<ul style="list-style-type: none">- Procédures (descriptif des dysfonctionnements et des mesures correctives)- Règlement du laboratoire- Plan de prévention- Plans de circulation- Consignes d'intervention- Numéros d'appel en cas d'urgence	<ul style="list-style-type: none">- Justification de la conduite à tenir par rapport à la nature et à la gravité du dysfonctionnement :<ul style="list-style-type: none">- interventions correctives- maintien des paramètres sensibles- procédures d'arrêt d'urgence- alerte interne dans le laboratoire- appel des services d'urgence- recueil des informations nécessaires à l'analyse du dysfonctionnement

<p>C.4.4.4.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer toute personne entrante des risques spécifiques liés aux activités du laboratoire - Veiller à la mise à disposition des équipements de protection individuelle et collective - Veiller à la mise en œuvre des procédures de sécurité préalables aux activités sous –traitées 	<ul style="list-style-type: none"> - Procédures - Equipements de protection individuelle et collective - Textes réglementaires et plan de prévention - Listes des habilitations et préventions - Protocole de décontamination 	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de l’information - Adéquation entre les équipements de protection et les risques - Procédures correctement réalisées
---	--	---

CAPACITE : C5 – S’INFORMER – COMMUNIQUER**COMPETENCE : C5.1. Rechercher, collecter et exploiter une documentation**

Compétence détaillée	Données	Indicateurs d'évaluation
C.5.1.1. Sélectionner et référencer les différents documents se rapportant à un sujet donné	- Situation réelle ou simulée nécessitant une recherche de documents précis dans un fonds documentaire (texte réglementaire, modes opératoires, catalogues...)	- Choix pertinent des documents se rapportant au sujet traité
C.5.1.2. Identifier la (ou les) personne(s) ressource (s) susceptible (s) de fournir l'information	- Liste des personnes ressources possibles mentionnant leurs fonctions respectives et l'organisme auquel elles appartiennent - Organigramme du milieu professionnel	- Identification correcte des personnes ressources
C.5.1.3. Utiliser un fichier ou une banque de données pour une recherche d'information	- Situations réelles ou simulées - Moyens de communication - Fichiers - Banque de données - Outil informatique	- Utilisation judicieuse et rapide de fichiers issus de banque de données - Informations recueillies conformes au résultat attendu
C.5.1.4. Présenter un compte-rendu synthétique de cette documentation	- Ensemble de documents relatifs au sujet proposé	- Présentation sous forme adéquate des informations jugées utiles relatives au problème posé

CAPACITE : C5 – S’INFORMER – COMMUNIQUER**COMPETENCE : C5.2. Utiliser l’outil informatique**

Compétence détaillée	Données	Indicateurs d’évaluation
C.5.2.1. Choisir le logiciel convenable	<ul style="list-style-type: none">- Problème à traiter- Système informatique capable d’assurer une fonction donnée- Traitement de textes- Tableur- Diaporama- Gestionnaire de fichiers- Production et gestion d’images-	<ul style="list-style-type: none">- Edition de documents utiles répondant au problème posé
C.5.2.2. Utiliser les ressources informatiques	<ul style="list-style-type: none">- Problème à traiter- Système informatique capable d’assurer une fonction donnée- Traitement de textes- Tableur- Diaporama- Gestionnaire de fichiers- Production et gestion d’images	<ul style="list-style-type: none">- Bonne connaissance de l’outil informatique

CAPACITE : C5 – S’INFORMER – COMMUNIQUER**COMPETENCE : C5.3. Exposer un travail personnel ou d’équipe**

Compétence détaillée	Données	Indicateurs d’évaluation
C.5.3.1. Sélectionner les informations utiles	- Documentation et/ou dossier relatif à un appareil, un équipement ou à un sujet technologique	- Edition de documents utiles répondant au problème posé
C.5.3.2. Construire une argumentation technique	- Documentation et/ou dossier relatif à un appareil, un équipement ou à un sujet technologique	- Pertinence de l’argumentation
C.5.3.3. Etablir un plan d’exposé	- Documentation et/ou dossier relatif à un appareil, un équipement ou à un sujet technologique	- Rigueur du plan choisi
C.5.3.4. Préparer les documents nécessaires en vue de l’exposé	- Sujet nécessitant la production de documents dans un contexte défini - Equipement informatique et logiciels de bureautique - Transparents, papeterie	- Qualité des documents préparés
C.5.3.5. Respecter les contraintes du temps imparti	- Informations sur les conditions de communication	- Gestion rigoureuse du temps
C.5.3.6. Utiliser au mieux les techniques de communication	- Matériel audiovisuel et ressources informatiques - Informations sur les interlocuteurs	- Adaptation des techniques de communication au sujet traité et à l’auditoire - Utilisation rationnelle des outils de communication
C.5.3.7. S’exprimer de façon claire et rigoureuse		- Précision et concision du rapport oral - Exactitude du vocabulaire technique utilisé - Qualité de l’argumentation

Annexe I

SAVOIRS ASSOCIES

Biochimie

Module 1

Biochimie structurale ***Enseignement théorique***

La biochimie fondamentale doit être considérée comme une biochimie au service de toutes les disciplines biologiques. Il faut donc se limiter à l'essentiel ; chaque discipline complétera et utilisera ces connaissances en fonction de ses besoins propres.

Contenus	Commentaires
<p>1. Constituants chimiques de la matière vivante</p> <p>1.1. Composition élémentaire</p> <p>1.2. Eau et constituants minéraux</p> <p>1.2.1. Répartition, propriétés et rôles de l'eau</p> <p>1.2.2. Répartition des principaux ions minéraux</p> <p>1.2.3. Propriétés des solutions</p> <p>1.3. Constituants organiques</p> <p>1.3.1. Liaisons chimiques</p> <p>1.3.2. Molécules simples et macromolécules</p> <p>1.3.3. Classification des molécules organiques</p>	<p>On citera les éléments majeurs et les principaux oligo-éléments.</p> <p>Préciser la répartition et les rôles de l'eau dans l'organisme ; on dégagera les corrélations entre les rôles et les caractéristiques physiques et chimiques de l'eau (propriété de solvant, polarité, ionisation). On donnera des exemples de molécules ou ions hydrophiles, hydrophobes et amphiphiles.</p> <p>Présenter l'ionogramme des secteurs hydriques.</p> <p>On rappellera les notions de quantité et de concentration (molaire et massique). On donnera les notions de pression osmotique et de force ionique d'une solution.</p> <p>On rappellera les principales liaisons chimiques : liaisons covalentes, liaisons ioniques, liaison hydrogène, interactions de van der Waals, interactions hydrophobes.</p> <p>Décrire succinctement les différents types de molécules simples et préciser la notion de macromolécule.</p>

<p>2. Protides</p> <p>2.1. Acides aminés : structure et propriétés</p> <p>2.2. Structure covalente des peptides et des protéines</p> <p>2.3. Peptides</p> <p>2.4. Protéines : structure et conformation, propriétés physiques et chimiques, classification</p>	<p>La formule générale d'un acide aminé est à connaître.</p> <p>On développera plus particulièrement les propriétés des acides aminés naturels, présentant un intérêt analytique.</p> <p>Décrire la structure et les propriétés de la liaison peptidique.</p> <p>On précisera la structure de peptides d'intérêt biologique : insuline et glutathion. La formule développée de la liaison peptidique est à connaître.</p> <p>Décrire les différents niveaux de structure tridimensionnelle des protéines. On étudiera l'hélice alpha et les feuillets bêta. Illustrer la notion de domaine.</p> <p>Mettre en évidence la relation entre l'intégrité de la structure spatiale et l'activité biologique et on traitera les conséquences de la dénaturation.</p> <p>On développera les propriétés physiques et chimiques présentant un intérêt analytique : solubilité, absorption de la lumière, diffusion, sédimentation, propriétés osmotiques, ionisation, réactions colorées.</p> <p>Illustrer la diversité des protéines et de leurs caractéristiques structurales par quelques exemples, l'étude détaillée de ces exemples étant réalisée dans les disciplines biologiques où ils interviennent.</p> <p>On intégrera les protéines prions (PrP). Définir les glycoprotéines et en donner quelques exemples.</p>
<p>3. Glucides</p> <p>3.1. Oses</p> <p>3.1.1. Structure, propriétés, classification</p> <p>3.1.2. Principaux oses et dérivés d'oses</p>	<p>L'étude des propriétés physiques et chimiques des oses et des osides sera limitée à celles permettant de comprendre les principes des méthodes d'analyse réalisées dans le cadre de l'analyse médicale. La formule développée et cyclique du glucose est à connaître.</p> <p>Donner la structure de dérivés d'oses d'intérêt biologique : glycérol (formule à connaître), acide gluconique, acide glucuronique, acide ascorbique, désoxyribose, glucosamine, N acétyl-glucosamine et oses phosphorylés rencontrés dans le métabolisme intermédiaire.</p>

<p>3.2. Osides</p> <p>3.2.1. Structure, propriétés, classification</p> <p>3.2.2. Principaux diholosides</p> <p>3.2.3. Principaux polyosides : homoglycannes, hétéroglycannes, glycosaminoglycannes.</p>	<p>La liaison osidique est à connaitre. On différenciera liaisons N et O osidiques.</p> <p>On prendra comme exemples le saccharose, le maltose et le lactose.</p> <p>On choisira comme exemples des polyosides intéressants en biologie humaine : glycogène, acide hyaluronique et héparine.</p>
<p>3.2.4. Glycoconjugués</p> <p>3.2.5. Hétérosides</p>	<p>Définir les deux types de glycoconjugués (glycoprotéines et glycolipides) ; on en donnera des exemples lors de l'étude des protéines d'une part et des lipides d'autre part.</p> <p>L'étude des hétérosides sera limitée à leur définition et sera illustrée par quelques exemples : nucléosides, ONPG et esculine.</p>
<p>4. Lipides</p> <p>4.1. Molécules constitutives</p> <p>4.1.1. Acides gras naturels : structure, classification et propriétés</p> <p>4.1.2. Alcools : glycerol, cholesterol, sphingosine</p> <p>4.2. Lipides simples ou homolipides : glycérides, stérides, cérides</p> <p>4.3. Lipides complexes ou hétérolipides : phospholipides et glycolipides</p> <p>4.4. Lipides isopréniques : caroténoïdes, stérols et stéroïdes, composés quinoniques</p>	<p>La formule générale d'un acide gras est à connaitre.</p> <p>Pour les acides gras naturels, on développera uniquement les propriétés présentant un intérêt biologique.</p> <p>Préciser les acides gras essentiels chez l'homme.</p> <p>On donnera des exemples d'acides gras ou de dérivés d'acides gras à structure particulière ayant un rôle biologique : prostaglandines et thromboxanes.</p> <p>Se limiter à leurs caractéristiques structurales.</p> <p>On privilégiera l'étude des propriétés physiques et chimiques des glycérides débouchant sur un intérêt analytique : solubilité, hydrolyse.</p> <p>La formule générale d'un triglycéride est à connaitre.</p> <p>Se limiter à leurs caractéristiques structurales.</p> <p>La formule générale d'un phosphoglycéride est à connaitre.</p> <p>On abordera succinctement les vitamines A, D, E et K. On présentera éventuellement la structure de quelques lipides isopréniques d'intérêt biologiques : ubiquinone, acides biliaries et hormones stéroïdes.</p>

5. Bases nucléiques et nucléotides

5.1. Molécules constitutives : bases puriques et pyrimidiques

5.2. Nucléosides et nucléotides : structure, nomenclature et propriétés

On mettra l'accent sur les propriétés spectrales des bases puriques et pyrimidiques.

On étudiera la structure et les propriétés spectrales des coenzymes nucléotidiques en insistant sur celles présentant un intérêt analytique.

On évoquera les nucléotides 3',5' phosphate cycliques (AMPc, GMPc).

L'étude des acides nucléiques sera réalisée dans le module de biologie moléculaire.

Module 2

Analyse instrumentale **Activités technologiques**

Les objectifs des activités technologiques de biochimie sont les suivants :

- l'aptitude à travailler avec des échantillons biologiques dans le respect des règles de sécurité. L'analyse à priori des risques sera mise en place systématiquement.
- l'aptitude à préparer des solutions ou des réactifs
- l'aptitude à utiliser des outils ou documents de traçabilité
- la connaissance et la mise en œuvre du contrôle de qualité des analyses réalisées :
- la connaissance des différents modes d'expression d'un résultat et l'aptitude à choisir le mode d'expression le mieux adapté ;
- l'aptitude à faire un rendu critique des résultats ;
- l'aptitude à mettre en place la maintenance de niveau 1 (FD X60-000 et NF EN 13306 ou norme en vigueur)
- l'aptitude à utiliser les outils numériques pour l'analyse et le traitement des données expérimentales ;

Les objectifs de l'analyse instrumentale sont la connaissance théorique et la pratique des différentes technologies instrumentales utilisées dans un laboratoire d'analyses de biologie médicale (service de biochimie ou autres).

Les bases théoriques de certaines méthodes seront étudiées en sciences physiques et chimiques.

Outre l'illustration par des techniques historiques ou ayant un intérêt pédagogique, on veillera à ce que les applications technologiques choisies correspondent aux techniques les plus actuelles.

Contenus	Commentaires
<p>1. Éléments de métrologie</p> <p>1.1 Vérification d'un instrument de mesure</p> <p>1.2 Vérification d'un appareil de mesure</p>	<p>On mettra en place toutes les notions de base : sécurité, organisation du travail, verrerie, indicateurs de réaction, calcul d'une masse à peser, notions de concentration, incertitude.</p> <p>On s'appliquera à vérifier l'exactitude de mesure en s'appuyant sur des règles de métrologie.</p> <p>Vérifier la justesse et la fidélité d'une pipette à piston</p> <p>Vérifier la justesse et de la fidélité en longueur d'onde et en absorbance d'un spectrophotomètre.</p> <p>Contrôle de la thermostatisation.</p>

2. Méthodes électrométriques : <i>Électrodes sélectives</i>	Réaliser un dosage (sodium ou potassium ou autre électrolyte) avec une électrode sélective (ionomètre).
3. Méthodes optiques 3.1. <i>Spectrophotométrie d'absorption moléculaire</i> 3.2. <i>Autres méthodes optiques</i>	Tracer des spectres d'absorption, étudier la loi de Beer-Lambert, la limite de linéarité et la limite de détection d'une méthode et réaliser des dosages. Étalonner une procédure de mesure par préparation de gammes soit en concentration, soit en quantité. Les principes d'autres méthodes optiques pourront être étudiés dans la mesure où des applications en biologie médicale existent.
4. Méthodes de fractionnement, de purification et d'identification 4.1. <i>Centrifugation</i> 4.2. <i>Méthodes chromatographiques</i> 4.2.1. Chromatographie sur couche mince 4.2.2. Chromatographie sur colonne 4.2.3. Chromatographie en phase gazeuse (*) 4.2.4. Chromatographie liquide haute performance (*) 4.2.5. Spectrométrie de masse (*) 4.3. <i>Méthodes électrophorétiques</i>	Présenter les principes généraux des méthodes chromatographiques (partage, adsorption, échange d'ions, exclusion, affinité). Citer les principaux détecteurs utilisés Le principe sera abordé en biochimie, les applications seront mises en lien avec des exemples en usage au laboratoire de biologie médicale. (Microbiologie, biochimie ...) Présenter les principes généraux des méthodes électrophorétiques y compris l'électrophorèse capillaire. Réaliser l'électrophorèse des protéines sériques en gel d'agarose. On pourra réaliser une électrophorèse d'isoenzymes.

5. Automatisation des méthodes	Étudier le principe des différents types d'automates de biochimie et d'immuno-analyse. La formation devra permettre de résoudre en théorie et/ou en pratique un problème posé concernant l'étalonnage, le contrôle de qualité, la programmation d'une alarme. On pourra envisager l'adaptation sur l'automate d'une méthodologie non programmée. <i>La formation pratique sera assurée sur le lieu de stage.</i>
<i>(*) : pour ces techniques, selon les possibilités, la formation sera assurée soit en établissement scolaire, sous forme d'activités technologiques ou d'exploitation de documents, soit en stage.</i>	

Module 3

Enzymologie

Enseignement théorique

L'étude de l'enzymologie exige un certain nombre de pré-requis : ordre d'une réaction, cinétiques d'ordre 0 et 1, relation vitesse de réaction – énergie d'activation, catalyse chimique, équilibres chimiques.

Contenus	Commentaires
<p>1. Caractéristiques générales de la réaction enzymatique</p> <p>1.1. Spécificité</p> <p>1.2. Formation des complexes enzyme-substrat</p> <p>1.3. Structure des enzymes</p> <p>1.4. Classification des enzymes</p>	<p>A propos de la structure des enzymes, on définira les termes suivants : coenzyme groupement prosthétique, coenzyme cosubstrat, enzyme à cofacteur métallique, enzyme monomérique et enzyme oligomérique, formes multiples, isoenzymes. Aborder aussi la notion de proenzyme.</p>
<p>2. Cinétique michaélienne</p> <p>1.1. Vitesse initiale, constantes cinétiques K_M et V_{max}</p> <p>2.2. Activité enzymatique</p> <p>2.3. Influence des facteurs physicochimiques (température, pH, force ionique) et des effecteurs (activateurs, inhibiteurs)</p>	<p>Les études cinétiques seront limitées aux cinétiques à un substrat. L'équation de Michaelis-Menten et ses représentations graphiques devront être connues.</p> <p>Donner les différents modes d'expression de l'activité enzymatique et les unités correspondantes.</p> <p>On s'attachera à montrer sur des exemples précis le rôle des différents facteurs et leur importance dans les analyses de biologie médicale.</p> <p>Expliquer les différences entre les types d'inhibitions. Une représentation graphique de l'inhibition compétitive devra être connue.</p>

3. Coenzymes	Présenter la structure des principaux coenzymes en précisant la partie active de la molécule et la (les) réaction(s) catalysée(s).
4. Enzymes allostériques	Présenter la structure oligomérique des enzymes allostériques, le phénomène de coopérativité, la cinétique non michaelienne et l'existence d'effecteurs allostériques.
<p>5. Applications à l'analyse médicale</p> <p>5.1. Détermination d'une activité enzymatique</p> <p>5.1.1 Principes généraux</p> <p>5.1.2 Application aux enzymes plasmatiques</p> <p>5.2. Utilisation des enzymes comme réactifs</p> <p>5.2.1. Dosage de substrats</p> <p>5.2.2. Techniques immuno-enzymatiques</p> <p>5.2.3. Électrodes à enzymes</p>	<p>Décrire les méthodes de dosage : méthodes cinétiques en continu ou en " deux points ", méthodes directes ou méthodes couplées.</p> <p>En liaison avec les activités technologiques, on expliquera le principe et l'intérêt du dosage de ces enzymes. (Par exemple les enzymes libérées par la souffrance ou la lyse cellulaire) L'étude systématique sera faite dans les chapitres correspondants du cours de biochimie clinique.</p> <p>Préciser les conditions opératoires résultant de la présence d'une ou de plusieurs enzymes dans un dosage de substrat par une méthode en point final ou une méthode cinétique.</p> <p>Les techniques immuno-enzymatiques seront abordées en relation avec le cours d'immunologie.</p> <p>Présenter le principe général d'une électrode à enzyme.</p>

Activités technologiques

Les objectifs des activités technologiques d'enzymologie sont les suivants :

- la compréhension des principes méthodologiques lors du dosage d'une enzyme : méthodes cinétiques en continu ou en "deux points" ;
- la compréhension des principes méthodologiques lors du dosage d'un substrat : méthodes en "point final" et méthodes cinétiques.

Les activités technologiques doivent prendre en compte la qualité et la démarche de prévention des risques. Elles incluent les opérations de maintenance de niveau 1.

Contenus	Commentaires
1. Détermination d'activités enzymatiques	Réaliser des dosages par une méthode en "deux points" et par une méthode cinétique en continu.
2. Dosage de substrats par des méthodes enzymatiques	Réaliser des dosages par une méthode en "point final" et par une méthode cinétique.
3. Électrodes à enzymes (*)	Donner le principe d'une électrode à enzyme et éventuellement réaliser un dosage.
<i>(*) : pour ces techniques, selon les possibilités, la formation sera assurée soit en établissement scolaire, sous forme d'activités technologiques ou d'exploitation de documents, soit en stage.</i>	

Module 4

Biologie cellulaire **Enseignement théorique**

Contenus	Commentaires
1. Organisation générale d'une cellule animale	On présentera les différents organites cellulaires ainsi que le cytosquelette et le cytosol. Donner leurs rôles biologiques.
2. Membranes cellulaires 2.1. Membrane plasmique 2.1.1 Composition chimique, architecture moléculaire 2.1.2. Relation avec le cytosquelette 2.1.3. Jonctions cellulaires 2.1.4. Relation avec la matrice extracellulaire 2.2. Endomembranes et compartimentation cellulaire	On insistera sur les notions de fluidité et d'asymétrie membranaire.
3. Transferts membranaires 3.1. Passage d'eau, d'ions et de petites molécules 3.1.1. Transports passifs - Diffusion libre - Transports facilités 3.1.2. Transports actifs 3.2. Passage de macromolécules et de particules : endocytose, exocytose	On présentera la notion de gradient électrochimique. Les canaux ioniques, les protéines de transport (uniports, antiports et symports), et les ATPases de transport seront étudiés Montrer l'importance du trafic vésiculaire.
4. Communication cellulaire 4.1. Communication directe 4.1.1. Jonctions à trous 4.1.2. Reconnaissance cellulaire	La notion de reconnaissance cellulaire sera étudiée en liaison avec les autres disciplines biologiques.

<p>4.2. La communication par des récepteurs intracellulaires et membranaires</p>	<p>On étudiera le couplage récepteurs / substances actives, en prenant les exemples parmi les cytokines, hormones et neurotransmetteurs. Illustrer les interactions par l'étude de plusieurs types de récepteurs : récepteur-enzyme, récepteur-canal, récepteur couplé à une protéine G mettant ou non en jeu un second messenger. L'étude des hormones sera faite lors du cours de biochimie clinique.</p>
---	---

Module 5

Biologie moléculaire

Enseignement théorique

Le déploiement et l'essor des méthodes de diagnostic utilisant la biologie moléculaire nécessitent un développement rigoureux et approfondi de ce module.

Contenus	Commentaires
<p>1. Génome et expression des gènes</p> <p>1.1. Structure du génome</p> <p>1.1.1. Structure des acides nucléiques</p> <p>1.1.2. Structure du noyau interphasique</p> <p>1.1.3. Structure des chromosomes</p> <p>1.2. Conservation du génome</p> <p>1.2.1. Réplication de l'ADN</p> <p>1.2.2. Réparation de l'ADN</p> <p>1.3. Expression des gènes</p> <p>1.3.1. Transcription</p> <p>1.3.2. Traduction</p> <p>1.3.3. Maturation, transport et adressage des protéines</p> <p>1.3.4. Notions sur la régulation de l'expression génétique</p>	<p>La structure des acides nucléiques sera étudiée chez les eucaryotes, les procaryotes et les virus, en liaison avec les cours de bactériologie et de virologie.</p> <p>Seront étudiées les structures de la chromatine, des nucléoles, du nucléoplasme et de l'enveloppe nucléaire pendant l'interphase.</p> <p>Montrer en quoi les anomalies de l'expression des gènes peuvent conduire à des pathologies.</p>
<p>2. Outils et techniques de la biologie moléculaire</p> <p>2.1. Principaux outils</p>	<p>Se limiter aux notions utiles à la biologie médicale.</p> <p>Présenter :</p> <ul style="list-style-type: none">- les enzymes ;- les vecteurs ;- les cellules hôtes ;- les sondes nucléiques ;- les puces à ADN.

<p>2.2. Principales techniques</p> <p>2.2.1. Analyse des acides nucléiques</p> <p>2.2.2. Hybridation</p> <p>2.2.3. Amplification</p> <p>2.2.4. Ligation de fragments d'ADN</p>	<p>Présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'extraction ; - la quantification ; - la séparation électrophorétique ; - le séquençage : ADN, ADNc, ARN. <p>On évoquera le séquençage de l'exome dans le cadre de prédispositions à des maladies.</p> <p>Présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le principe de l'hybridation ; - l'hybridation sur membrane ; - l'hybridation in situ. <p>Présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'amplification d'un ADN par PCR et la détection du produit de PCR ; - l'amplification du signal ; - la RT-PCR; - la PCR quantitative en temps réel ; <p>On présentera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'ADN recombinant ; - le clonage d'ADN ; - les banques d'ADN.
<p>3. Applications à la biologie médicale</p> <p>3.1. Applications diagnostiques</p> <p>3.1.1. Anomalies chromosomiques</p> <p>3.1.2. Anomalies génétiques</p> <p>3.1.3. Recherche et identification en diagnostic microbiologique, hématologique, anatomocytopathologique...</p> <p>3.2. Prévention et traitement</p> <p>3.2.1. Thérapie génique</p> <p>3.2.2. Thérapie cellulaire</p> <p>3.3. Identification par empreintes ou profils génétiques</p>	<p>Illustrer par l'étude de caryotypes. Faire le lien avec les activités technologiques de culture cellulaire.</p> <p>Illustrer par quelques exemples (mucoviscidose, myopathie de Duchenne, hémochromatose ou autres ...).</p> <p>On évoquera la nature et l'origine des altérations génétiques héréditaires et environnementales de la cancérogénèse et les tests de prédisposition aux cancers.</p> <p>Les applications des outils et techniques de la biologie moléculaire seront présentées lors des enseignements correspondants.</p> <p>Se limiter aux notions élémentaires.</p>

Activités technologiques

Les objectifs des activités technologiques de biologie moléculaire sont les suivants :

- pratiquer les manipulations de base de biologie moléculaire ;
- comprendre les précautions techniques propres à ces manipulations (contaminations par des enzymes, des acides nucléiques par exemple) ;
- appliquer les règles de sécurité spécifiques ;
- apprendre à utiliser ces techniques dans les disciplines biologiques où elles se développent.

Les activités technologiques doivent prendre en compte la qualité et la démarche de prévention des risques. Elles incluent les opérations de maintenance de niveau 1.

Contenus	Commentaires
1. Extraction d'ADN et quantification	Présenter les méthodes d'extraction d'ADN. Une seule technique d'extraction et de quantification sera réalisée.
2. Électrophorèse d'ADN	L'électrophorèse d'ADN pourra être réalisée soit après une PCR soit après une digestion par des enzymes de restriction.
3. Amplification en chaîne par polymérase (PCR)	Réaliser une amplification en chaîne par polymérase. Mettre en évidence l'importance des conditions opératoires.

Module 6

Métabolisme

Enseignement théorique

La biochimie fondamentale doit être considérée comme une biochimie au service de toutes les disciplines biologiques. Il faut donc se limiter à l'essentiel ; chaque discipline complétera et utilisera ces connaissances en fonction de ses besoins propres.

Cette partie du métabolisme n'a d'intérêt pour les étudiants qu'intégrée à la biochimie clinique.

Contenus	Commentaires
1. Métabolisme énergétique	
1.1. Bioénergétique	
1.1.1. Variation d'enthalpie libre d'une réaction, réactions exergoniques et endergoniques	On montrera la relation entre la variation d'enthalpie libre d'une réaction et son déroulement possible.
1.1.2. Cas des réactions d'oxydo-réduction	On donnera la loi de Nernst et la relation : $\Delta G'_0 = - n F \Delta E'_0$
1.1.3. Composés riches en énergie et couplages énergétiques, production de l'ATP	Le couplage chimio-chimique (phosphorylation au niveau du substrat) et le couplage chimio-osmotique (chaîne mitochondriale de transport d'électrons) sera étudié.
1.2. Voies du métabolisme énergétique	
1.2.1. Voies cataboliques	On veillera à permettre à l'étudiant d'avoir une vision intégrée du métabolisme sans entrer dans les détails.
- <i>Fermentation lactique</i>	La glycolyse et la fermentation lactique devront être connues.
- <i>Respiration à partir du glucose</i>	Présenter la décarboxylation oxydative du pyruvate. Le cycle de Krebs sera étudié en s'attachant au bilan énergétique et moléculaire et sans en détailler les étapes intermédiaires. Les formules chimiques ne sont pas à connaître sauf celles du glucose, pyruvate et lactate. Établir les bilans moléculaires et énergétiques de dégradation du glucose en anaérobiose et en aérobie, du pyruvate et de l'acétyl-CoA.
- <i>Respiration à partir des acides gras</i>	Présenter-la β -oxydation des acides gras saturés à nombre pair d'atomes de carbone. Établir le bilan moléculaire et énergétique de la dégradation d'un acide gras saturé à nombre pair d'atomes de carbone. Indiquer le rôle des navettes dans le passage des groupements acyle à travers la membrane mitochondriale.

<p>1.2.2. Mise en réserve et mobilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Glycogène : glycogénogenèse et glycogénolyse</i> - <i>Triglycérides : lipogenèse et lipolyse</i> 	<p>Pour ces voies métaboliques, on précisera la localisation tissulaire, on établira le bilan et on précisera l'intérêt et les organes concernés. On évoquera les glycogénoses.</p>
<p>1.2.3. Néoglucogenèse</p> <p>1.2.4. Régulation du métabolisme énergétique</p>	<p>Indiquer l'origine des substrats de la néoglucogenèse (lactate, acides aminés glucoformateurs, glycérol).</p> <p>En liaison avec le cours de biologie cellulaire montrer comment les réactions de phosphorylation et de déphosphorylation d'enzymes régulent le métabolisme du glycogène, On dégagera le rôle de l'AMP cyclique dans le contrôle de ces cycles de phosphorylation-déphosphorylation, Indiquer le rôle du glucagon, de l'adrénaline, du cortisol et de l'insuline dans le contrôle du métabolisme du glycogène, de la glycolyse et de la néoglucogenèse d'une part et dans le contrôle de la lipolyse et de la lipogenèse d'autre part. Cette partie pourra être vue lors du module 8 de biochimie clinique.</p>
<p>2. Autres voies du métabolisme glucidique</p> <p>2.1. Voie des pentoses phosphates</p> <p>2.2. Interconversions des oses</p>	<p>Présenter la voie pour en dégager l'intérêt ; on ne détaillera que la première réaction.</p> <p>On étudiera succinctement les cas du galactose et du fructose. On évoquera les maladies génétiques correspondantes (galactosémie, fructosémie...).</p>
<p>3. Autres voies du métabolisme lipidique</p> <p>3.1. Biosynthèse des acides gras</p> <p>3.2. Métabolisme du cholestérol</p> <p>3.2.1. Biosynthèse du cholestérol</p> <p>3.2.2. Formation des acides biliaires</p>	<p>Présenter sommairement ces voies métaboliques, en donnant leur localisation tissulaire et leur intérêt biologique.</p>

<p>4. Métabolisme azoté</p> <p>4.1. Protéolyse</p> <p>4.2. Catabolisme général des acides aminés</p> <p>4.2.1. Désamination oxydative et transamination</p> <p>4.2.2. Ammoniogenèse et uréogenèse</p> <p>4.3. Uricogénèse</p>	<p>L'étude de ces voies pourra être effectuée lors du module 8 de biochimie clinique.</p> <p>L'étude exhaustive du catabolisme des acides aminés est exclue. On pourra en revanche exiger les équations de réactions de la désamination oxydative du glutamate et des réactions de transamination.</p> <p>Cette voie ne fera pas l'objet d'une étude exhaustive.</p>
---	--

Module 7

Immuno-analyse

Activités technologiques

Les bases théoriques seront traitées en immunologie.

Les méthodes étudiées en biochimie concerneront uniquement la mise en évidence et/ou le dosage d'antigènes.

Les activités technologiques doivent prendre en compte la qualité et la démarche de prévention des risques. Elles incluent les opérations de maintenance de niveau 1.

Contenus	Commentaires
1. Immuno-enzymologie	Réaliser une méthode en compétition (par exemple dosage de la thyroxine (T ₄) libre ou d'une hormone stéroïde) et une méthode en sandwich (par exemple dosage de l'hormone chorionique gonadotrope ou de l'érythropoïétine).
2. Immunochromatographie	On recherchera par exemple l'hormone chorionique gonadotrope.
3. Immunoprécipitation	Cette méthode sera mise en œuvre au laboratoire de biochimie en lien avec l'enseignement d'hématologie.

Module 8

Biochimie clinique

Enseignement théorique

Pour chacune des explorations mentionnées, on dégagera l'intérêt des paramètres choisis, les modalités de prélèvement et de conservation, les principes des méthodes et les explorations complémentaires éventuelles, en relation avec les séances d'activités technologiques.

Le cours de biochimie n'est pas une étude exhaustive des pathologies. Il aborde les pathologies les plus fréquentes, nécessitant des analyses biochimiques médicales et donc l'intervention d'un technicien. Les notions de physiologie et de physiopathologie auront comme objectifs de permettre au technicien de comprendre la logique de la demande d'un ensemble d'analyses et de vérifier la cohérence des résultats de ces analyses par rapport à un cas clinique.

Contenus	Commentaires
<p>1. Exploration fonctionnelle rénale</p> <p>1.1. Données physiologiques</p> <p>1.1.1. Anatomie et structure de l'appareil urinaire</p> <p>1.1.2. Mécanisme de formation de l'urine</p> <p>1.2. Principales pathologies rénales</p> <p>1.3. Analyses au laboratoire de biologie médicale</p>	<p>Donner l'organisation générale de l'appareil urinaire et on précisera la structure et l'irrigation du néphron.</p> <p>Préciser le rôle des différentes parties du néphron dans la production de l'urine (filtration glomérulaire, réabsorption et sécrétion tubulaires).</p> <p>Évoquer l'insuffisance rénale et le syndrome néphrotique.</p> <p>On présentera les épreuves dynamiques : exploration de la fonction glomérulaire (clairances), exploration des fonctions tubulaires (ex : détermination du Tm glucose), détermination du flux plasmatique rénal.</p>
<p>2. Exploration du métabolisme hydro-électrolytique</p> <p>2.1 Données physiologiques : secteurs hydriques, ionogrammes, échanges d'eau et d'électrolytes entre les compartiments, formation de la lymphe</p>	<p>On étudiera la composition des liquides biologiques, la balance hydrique et les phénomènes qui régissent les échanges d'eau et d'électrolytes.</p> <p>Rappeler les modes de transferts membranaires étudiés en première année et on abordera plus particulièrement les échanges à travers l'endothélium capillaire (pression oncotique des protéines plasmatiques).</p> <p>On étudiera la répartition des principaux électrolytes (sodium, potassium et chlorures) dans l'organisme, les besoins et leur couverture.</p>

<p>2.2. Régulation de l'équilibre hydro-électrolytique</p>	<p>Préciser les mécanismes permettant le maintien du volume des liquides circulants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôle de l'excrétion rénale du sodium ; - contrôle de la répartition des fluides par osmose et par les pressions hydrostatiques. <p>Préciser le rôle de l'hormone anti-diurétique, celui de l'aldostérone et celui du système rénine-angiotensine.</p>
<p>2.3. Exemples de perturbation de l'équilibre hydro-électrolytique</p> <p>2.4. Analyses au laboratoire de biologie médicale</p>	<p>Évoquer la formation des œdèmes et le syndrome de déshydratation.</p> <p>On abordera la mesure des volumes et des osmolarités. Présenter les examens sanguins et urinaires (ionogramme et bilan électrolytique).</p>
<p>3. Exploration du métabolisme phospho-calcique</p> <p>3.1. Données physiologiques</p> <p>3.1.1. Structure de l'os</p> <p>3.1.2. Métabolisme phospho-calcique</p> <p>3.2. Principaux troubles du métabolisme phospho-calcique</p> <p>3.2.1. Hyper et hypocalcémies</p> <p>3.2.2. Hyper et hypophosphorémies</p> <p>3.2.3. Ostéomalacie et ostéoporose</p> <p>3.3. Analyses au laboratoire de biologie médicale</p>	<p>On étudiera succinctement la structure du tissu osseux.</p> <p>Étudier la répartition du calcium, du phosphore et du magnésium dans l'organisme, les besoins et leur couverture. Indiquer le rôle de la parathormone, de la calcitonine et du calcitriol dans la régulation du métabolisme phospho-calcique.</p> <p>Se limiter au dosage du calcium et des phosphates dans le sang et l'urine, au dosage de la phosphatase alcaline, de la parathormone, de la calcitonine et des métabolites de la vitamine D3. Les explorations dynamiques ne seront pas envisagées.</p>
<p>2. Exploration de l'équilibre acido-basique et des gaz du sang</p> <p>4.1. Données physiologiques</p> <p>4.1.1. Circulation sanguine pulmonaire</p> <p>4.1.2. Échanges gazeux respiratoires et tissulaires ; transport des gaz par le sang</p>	<p>Présenter un schéma de la circulation sanguine pulmonaire.</p> <p>La loi de Henry et l'équation d'Henderson-Hasselbach doivent être connues.</p>

<p>4.1.3. Notions sur la régulation de la ventilation pulmonaire</p> <p>4.1.4. Régulation de l'équilibre acido-basique : systèmes tampons, rôle des poumons et des reins</p> <p>4.2. Désordres de l'équilibre acido-basique : acidoses et alcaloses</p> <p>4.3. Analyses au laboratoire de biologie médicale</p>	<p>On distinguera les différents systèmes tampons plasmatiques et globulaires.</p> <p>On étudiera la mesure du pH et des gaz du sang. On indiquera les paramètres mesurés et les paramètres calculés. Dans l'interprétation des résultats, on pourra utiliser un diagramme de Davenport.</p>
<p>5. Exploration des diabètes</p> <p>5.1. Données physiologiques</p> <p>5.1.1. Digestion des glucides</p> <p>5.1.2. Régulation de la glycémie</p> <p>5.2. Diabète insulino-dépendant (DID) et diabète non insulino-dépendant (DNID)</p> <p>5.3. Analyses au laboratoire de biologie médicale</p>	<p>On évoquera la digestion et l'absorption intestinale des glucides.</p> <p>Décrire les différents facteurs de régulation de la glycémie, notamment les facteurs hormonaux, ainsi que leur mise en œuvre. On s'attachera plus particulièrement à l'étude de l'insuline : structure, synthèse et stockage, sécrétion, circulation, dégradation et mode d'action.</p> <p>On étudiera les dosages et les épreuves permettant un diagnostic ou un suivi du patient diabétique.</p>
<p>6. Exploration des protéines plasmatiques</p> <p>6.1. Protéines plasmatiques</p> <p>6.2. Principales dysprotéïnémies plasmatiques</p>	<p>Présenter les caractéristiques, le rôle ou la signification biologique et les valeurs usuelles des protéines plasmatiques suivantes : sérumalbumine, glycoprotéines de transport, protéines de l'inflammation, antiprotéases, marqueurs tumoraux, immunoglobulines. Indiquer chaque fois les variations pathologiques de ces protéines.</p> <p>On évoquera les hypoalbuminémies, les hypogammaglobulinémies, les hyperglobulinémies, les dysglobulinémies monoclonales. En liaison avec les travaux pratiques, on pourra présenter des protéinogrammes et des profils protéiques correspondant à des pathologies simples à interpréter.</p>

<p>6.3. Analyses au laboratoire de biologie médicale</p>	<p>On traitera : protéinémie et protéinurie, électrophorèse, immunofixation, immunodosages.</p>
<p>7. Exploration des lipides plasmatiques</p> <p>7.1. Données physiologiques</p> <p>7.1.1. Digestion des lipides</p> <p>7.1.2. Formation des chylomicrons</p> <p>7.1.3. Lipoprotéines plasmatiques</p> <p>7.2. Dyslipoprotéinémies et pathologies associées</p> <p>7.2.1. Classification des dyslipoprotéinémies</p> <p>7.2.2. Analyses au laboratoire de biologie médicale</p> <p>7.3. Maladies cardiovasculaires</p> <p>7.3.1. Athérosclérose</p> <p>7.3.2. Infarctus du myocarde</p>	<p>On évoquera la digestion et l'absorption intestinale des lipides.</p> <p>Donner la composition, les caractéristiques et le rôle respectif des différentes lipoprotéines plasmatiques (chylomicrons, VLDL, LDL et HDL). On indiquera la notion de lipoparticules. On précisera le métabolisme des différentes lipoprotéines. On insistera sur le rôle des récepteurs des LDL. Montrer le rôle central du foie dans la distribution du <i>pool</i> de cholestérol et son élimination.</p> <p>On traitera : triglycérides, cholestérol total, cholestérol-HDL, cholestérol-LDL, apolipoprotéines A1 et B et lipoprotéinogramme.</p> <p>Présenter les principaux marqueurs du tissu cardiaque.</p>
<p>8. Exploration fonctionnelle hépatique</p> <p>8.1. Données physiologiques</p> <p>8.1.1. Anatomie et structure du foie, circulation sanguine, voies biliaires</p> <p>8.1.2. Fonctions du foie</p> <p>8.2. Grands syndromes de la pathologie hépatique</p> <p>8.3. Analyses au laboratoire de biologie médicale</p>	<p>L'anatomie et la structure du foie seront étudiées en précisant les particularités de la circulation sanguine hépatique.</p> <p>Décrire sommairement les principales fonctions du foie.</p> <p>On abordera essentiellement l'insuffisance hépatique, la cytolyse hépatique et la cholestase.</p> <p>On évoquera les cirrhoses.</p> <p>On traitera : aminotransférases, bilirubine totale et conjuguée, phosphatase alcaline, gamma-glutamyl-transférase, protéinogramme, albumine.</p>

<p>9. Exploration de la fonction thyroïdienne</p> <p>9.1. Données physiologiques</p> <p>9.2. Hyper et hypothyroïdies</p> <p>9.3. Analyses au laboratoire de biologie médicale</p>	<p>Présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'anatomie et la structure de la glande thyroïde ; - la structure, la synthèse et le rôle des hormones thyroïdiennes ; - le contrôle de la fonction thyroïdienne. <p>Indiquer succinctement les principales causes d'hyperthyroïdie et d'hypothyroïdie. Préciser les différentes possibilités de formation de goitre.</p> <p>On définira et on précisera l'intérêt des principaux paramètres du bilan thyroïdien.</p>
<p>10. Exploration de la fonction de reproduction</p> <p>10.1. Données physiologiques</p> <p>10.2. Analyses au laboratoire de biologie médicale</p>	<p>Dans cette partie, on s'attachera à présenter les analyses de biologie médicale en lien avec la fonction de reproduction (puberté, grossesse, ménopause, ...)</p> <p>Rappeler l'anatomie et la physiologie des appareils génitaux, ainsi que la fonction de reproduction. On se limitera aux notions nécessaires à la compréhension des analyses de biologie médicale.</p> <p>Indiquer les principales causes d'infertilité et les différentes techniques d'Assistance Médicale à la Procréation (AMP).</p> <p>On présentera le rôle du laboratoire dans cette exploration. On ciblera l'étude du spermogramme, les dosages hormonaux ...</p> <p>On abordera les questions d'éthique que l'AMP soulève.</p>

Activités technologiques

Les objectifs des activités technologiques de biochimie clinique sont les suivants :

- l'aptitude à comparer et à choisir les méthodes en fonction des analyses à réaliser ;
- la cohérence entre l'analyse, l'échantillon biologique et son recueil (sang, plasma, sérum, sujet à jeun...) ;
- l'analyse des fiches techniques concernant les coffrets de dosages ;
- l'appréciation de la cohérence d'un résultat par rapport à :
 - la méthodologie du dosage ;
 - la pathologie supposée du patient ou l'historique éventuellement connu de ses analyses ;
- l'appréciation de la cohérence de l'association de plusieurs dosages ;
- l'appréciation de la cohérence des résultats des analyses pour un même patient.

Les activités technologiques doivent prendre en compte la qualité et la démarche de prévention des risques. Elles incluent les opérations de maintenance de niveau 1.

L'étude d'un thème de biochimie clinique correspond, selon les cas, à une ou plusieurs séances d'activités technologiques. Toutes les analyses citées ne seront pas forcément réalisées pratiquement ; certaines le seront à l'occasion d'un autre thème ou auront été effectuées en première année.

Contenus	Commentaires
1. Étude d'un dosage automatisé	La compréhension et l'étude critique des différentes données d'une fiche technique seront associées à des manipulations destinées à vérifier ces données (limite de linéarité ou de validité, stabilité, interférences, durée, température, longueur d'onde).
2. Comparaison et choix des méthodologies	Plusieurs dosages sont possibles : créatinine ; glucose ; urée ; sodium et potassium plasmatiques ; éthanol. Comparer la praticabilité, les risques, les coûts ... de différentes méthodes.
3. Exploration fonctionnelle rénale	Réaliser un ou plusieurs dosages : créatinine plasmatique et urinaire, urée plasmatique, protéinurie. On calculera la clairance de la créatinine.
4. Exploration de l'équilibre hydro-électrolytique	Réaliser un ou plusieurs dosages (Na^+ , K^+ , Cl^- , HCO_3^-) et on donnera les résultats complémentaires permettant de calculer le " trou anionique " (protéines) et l'osmolarité (urée et glucose).
5. Exploration du métabolisme phosphocalcique	Réaliser un ou plusieurs dosages : calcium, phosphore minéral, phosphatases alcalines.
6. Exploration du pH et des gaz du sang (*)	
7. Exploration fonctionnelle hépatique	Réaliser un ou plusieurs dosages : aminotransférases, phosphatases alcalines, gamma-glutamyl-transpeptidase, bilirubine (totale et conjuguée), albumine sérique, protéinogramme.

8. Dépistage et suivi du diabète	On s'attachera à explorer le diabète en respectant les méthodes actualisées.
9. Exploration des protéines plasmatiques	Doser les protéines totales ; réaliser une électrophorèse des protéines ; réaliser une analyse par immunofixation. On pourra doser des protéines spécifiques (protéine C réactive...).
10. Exploration du métabolisme du fer	Réaliser un ou plusieurs dosages : fer sérique, transferrine, ferritine. Cette séance sera envisagée en relation avec le cours d'hématologie.
11. Exploration des lipides plasmatiques	Réaliser un bilan lipidique : aspect du sérum, triglycérides, cholestérol total, cholestérol-HDL et cholestérol-LDL.
12. Infarctus du myocarde	On pourra réaliser les dosages de la créatine kinase (CK, CK-MB), de la troponine (*), du peptide natriurétique de type B (BNP) (*)...
13. Exploration en hormonologie (*)	On pourra réaliser les dosages ou recherches suivants :-T3, T4, TSH, FSH, LH, progestérone, testostérone, hCG ...
14. Exploration de la reproduction (*)	On abordera le spermogramme.
(*) : selon les possibilités, ces paramètres pourront être étudiés à partir de l'exploitation d'un document, d'une manipulation ou d'activités technologiques interdisciplinaires.	

Microbiologie

Module 1

Bactériologie générale

Enseignement théorique

Contenus	Commentaires
1. Introduction à la microbiologie	Présenter la place des microorganismes dans la classification du monde vivant.
2. Notions de saprophytisme, commensalisme, mutualisme, symbiose	Dégager les notions de flore résidente, de flore transitoire et de porteurs asymptomatiques. Présenter la notion de microbiote. Expliciter la composition et les rôles des flores oropharyngée, cutanée, intestinale et génitale.
3. Structure bactérienne : présentation schématique	Présenter un modèle global et simplifié de la structure bactérienne. Détailler les éléments de structure en appui de techniques ou d'applications médicales telles que : identifications antigéniques, modes d'action des antibiotiques, transferts de substances.
4. Nutrition et métabolisme bactérien	Présenter succinctement des types trophiques. On ne s'intéressera qu'aux bactéries chimio-organotrophes. Présenter schématiquement la respiration aérobie, anaérobie et les fermentations. Des liens seront établis avec les applications en vue d'identification au laboratoire. Les besoins nutritionnels seront approchés lors de l'étude des milieux de culture.
5. Génétique bactérienne : <i>- structure et fonctions du génome bactérien ;</i> <i>- éléments extra chromosomiques ;</i> <i>- mutations et transferts : variabilité.</i>	Présenter ces différents points en liaison avec d'une part l'identification phénotypique et l'identification génotypique des bactéries, d'autre part avec les conséquences de la variabilité.
6. Taxonomie bactérienne 6.1. Principes d'identification, règles de nomenclature.	La taxonomie est évolutive et on s'efforcera d'expliquer cette évolution en s'appuyant sur des exemples. On précisera l'apport les technologies moléculaires d'identification telles que : spectrométrie de masse, analyses protéomiques, PCR...

<p>6.2. Supports de la classification phénotypique</p> <p>6.3. Supports de la classification génotypique</p>	<p>Traiter dans cette optique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la structure et la composition de la paroi ; - les antigènes somatiques et flagellaires ; - les caractères métaboliques. <p>On envisagera pour les acides nucléiques : les techniques de détermination du GC%, d'analyses des ARN, d'hybridation, d'étude des profils de restriction, et d'amplification par PCR.</p>
<p>7. Agents antimicrobiens et leurs différentes utilisations</p> <p>7.1 Définitions : antibiotiques, antiseptiques, désinfectants.</p> <p>7.2 Antibiotiques : familles, spectres d'activité, mécanismes d'action, notions de bactériostase et bactéricidie.</p> <p>7.3. Résistance aux antibiotiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - résistances naturelle et acquise ; - mécanismes biochimiques et génétiques. 	<p>Indiquer pour chacune des familles les caractéristiques structurales, les molécules les plus significatives et leur spectre d'action.</p> <p>Lors de l'étude systématique, préciser les mécanismes de résistance en cause.</p>
<p>8. Pouvoir pathogène</p> <p>8.1. Définitions : virulence, pouvoir toxique, pouvoir invasif.</p> <p>8.2. Cas des bactéries commensales, opportunistes, pathogènes.</p>	<p>Montrer et illustrer la diversité des facteurs d'origine bactérienne intervenant dans le pouvoir invasif : adhésines, sidérophores, capsule, composants à activité antiphagocytaire, enzymes...</p> <p>Concernant les toxines, on indiquera : la classification, leurs propriétés, leurs localisations, leurs mécanismes d'action et leurs effets physiopathologiques. On soulignera l'importance des biofilms.</p> <p>Établir un lien avec l'étude des mécanismes physiopathologiques des infections.</p>
<p>9. Infections communautaires et nosocomiales</p> <p>9.1. Définitions</p> <p>9.2. Voies de transmission ou de contamination</p> <p>9.3. Rôle du terrain</p>	<p>A partir d'exemples précis d'infections, dégager l'importance des mécanismes de défense innée et les notions de terrain débilisé.</p> <p>Développer différentes causes d'immunodéficiences en liaison avec les connaissances acquises en immunologie.</p>

<p>9.4. Mécanismes de développement de l'infection</p> <p>9.5. Notions d'épidémiologie : épidémie, endémie, pandémie</p>	<p>En prenant pour exemples les infections intestinales, les septicémies d'origine thromboembolique et les endocardites, on précisera les différentes étapes : adhérence, colonisation, multiplication, bactériémie.</p> <p>Dégager les principaux paramètres d'une étude épidémiologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identification de l'agent causal ; - origine et mode de transmission de cet agent ; - facteurs favorisants ; - prévalence et incidence, mortalité et morbidité.
---	--

Module 2

Méthodes d'analyses en bactériologie

Activités technologiques

Les modalités du contrôle qualité en bactériologie sont intégrées dans ces activités. Les méthodes d'identification par galerie biochimique (macrométhode ou microméthode) gardent principalement un intérêt dans un contexte de formation à la bactériologie : elles peuvent donc être utilisées dans ce sens.

Contenus	Commentaires
1. Analyses au laboratoire de microbiologie : <ul style="list-style-type: none">- organisation des laboratoires et du poste de travail ;- manipulation stérile ;- techniques manuelles et techniques automatisées- notions de nettoyage, désinfection, stérilisation ;- gestion des déchets.	On s'attachera à construire une démarche de prévention du risque biologique fondée sur la connaissance : <ul style="list-style-type: none">- des agents biologiques (le classement en quatre groupes et ses critères) ;- des réservoirs- des voies de contamination ;- des mesures de prévention ;- des bonnes pratiques de laboratoire.
2. Études morphologiques des bactéries et examens microscopiques	L'étude de la morphologie bactérienne, des groupements, sera conduite à partir d'examens microscopiques tels l'état frais et la coloration de Gram ou au bleu de méthylène. L'acidorésistance des mycobactéries sera démontrée.
3. Isolement et étude macroscopique des colonies bactériennes	La technique d'isolement, l'observation, la description des colonies, pourront être effectuées à partir de souches pures et de mélanges mais également à partir de différents prélèvements.
4. Milieux de culture 4.1. Nutrition et milieux de culture 4.2. Milieux pour l'isolement et l'identification des bactéries : <ul style="list-style-type: none">- principes ;- critères de choix ;- techniques d'utilisation ;- modes de lecture et causes d'erreurs.	On présentera les notions de nutriment et de milieu minimum, de besoins élémentaires, de besoins énergétiques, de besoins carbonés et non carbonés. Présenter les différentes catégories de milieux (sélectifs ou, non sélectifs, isolement ou identification, chromogènes...) : cette présentation ne doit pas se ramener à une étude exhaustive. On insistera sur le rôle des principaux constituants et on mènera une analyse de la lecture et de l'utilisation de ces milieux. La justification de leur utilisation sera développée au cours de l'étude des produits pathologiques.

<p>5 Identification bactérienne</p>	<p>Présenter les différents types de méthodes d'identification : biochimique, antigénique, par spectrométrie de masse, par biologie moléculaire. On mettra l'accent sur les techniques actuelles utilisées en laboratoire.</p> <p>L'utilisation des galeries biochimiques d'identification (macrométhode comme microméthode) ne sera pas systématique.</p>
<p>6 Antibiogramme</p>	<p>Plusieurs techniques seront envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par diffusion en milieu gélosé (en référence aux règles établies par l'EUCAST auquel la Société Française de Microbiologie appartient ou par un autre organisme équivalent) ; - en milieu liquide ou semi-liquide. - par technique automatisée

Module 3

Bactériologie systématique

Enseignement théorique

L'étude abordera exclusivement :

- les caractères d'identification (phénotypique et génotypique) ;
- les facteurs de virulence et du pouvoir pathogène ;
- la sensibilité aux antibiotiques et mécanismes de résistance.

Largement associée aux activités technologiques correspondantes, cette étude sera contextualisée, en prenant appui sur le module de bactériologie médicale.

Contenus	Commentaires
1. Enterobacteriaceae	
2. Vibrio, Aeromonas	
3 Pseudomonas, Stenotrophomonas	
4. Acinetobacter	
5. Staphylococcus	
6. Streptococcus, Enterococcus	
7. Neisseria, Moraxella	
8. Haemophilus, Bordetella, Legionella	
9. Corynebacterium, Listeria	
10. Campylobacter	
11. Bactéries anaérobies strictes	Présentation générale de la diversité des bactéries anaérobies. Etude systématique des <i>Clostridium</i> et de <i>Bacteroides fragilis</i> .
12. Mycobacteriaceae	Présentation générale et étude des mycobactéries tuberculeuses et des mycobactéries atypiques.
13. Spirochetaceae	Présentation générale. Etude de <i>Treponema pallidum</i> , de <i>Leptospira</i> et de <i>Borrelia</i> .
14. Mycoplasmes et Chlamydiae	

Activités technologiques

En liaison étroite avec l'enseignement théorique, on envisagera dans cette étude systématique :

- les caractères morphologiques, culturels, biochimiques et antigéniques, principalement étudiés sous l'angle du diagnostic différentiel ;

- la sensibilité aux antibiotiques utilisés dans le cadre de l'antibiogramme et du diagnostic différentiel.

L'utilisation de l'outil numérique dans le cadre de l'identification bactérienne sera abordée

On présentera les techniques de biologie moléculaire utilisées

Il est exclu de faire une étude systématique des galeries biochimiques d'identification, pour chaque famille ou genre du programme.

L'émergence de nouveaux agents pathogènes nécessitera une veille documentaire et technologique.

Contenus	Commentaires
<p>Bacilles gram négatif non exigeants <i>Enterobacteriaceae</i> <i>Vibrio et Aeromonas</i> <i>Pseudomonas</i> et genres apparentés</p> <p><i>Acinetobacter</i></p> <p><i>Staphylococcus</i></p> <p><i>Streptococcus, Enterococcus</i></p> <p><i>Haemophilus</i></p> <p><i>Campylobacter</i></p> <p><i>Neisseria, Moraxella</i></p> <p><i>Listeria</i></p> <p><i>Corynebacterium</i></p>	
<p>Bactéries anaérobies</p>	<p>On se limitera aux <i>Clostridium</i> et à <i>Bacteroides fragilis</i>.</p>
<p>Mycobactéries</p>	

Module 4

Microbiologie médicale

Enseignement théorique

Contenus	Commentaires
Infections du tractus urinaire Infections du tube digestif Infections de la sphère O.R.L Infections méningées et infections de séreuses Infections bronchiques et pulmonaires Infections disséminées et septicémies Infections génitales Infections cutanéomuqueuses et suppurations Infections transmises par les vecteurs	<p>Le contenu de cet enseignement doit être centré sur le rôle du laboratoire et du technicien dans le diagnostic de chacun de ces types d'infection. Les éléments évoqués ou abordés doivent être en lien avec les activités effectives du technicien de laboratoire. Des données concernant les mécanismes physiopathologiques, les signes cliniques, les moyens de prévention ... pourront être présentés pour faire le lien avec le module de bactériologie générale, mais cette démarche ne doit pas être systématique ni concerner tous les types d'infection.</p> <p>Parmi les infections transmises par les vecteurs, on choisira de développer un exemple (paludisme, dengue...)</p>

Activités technologiques

Préambule

Au cours de l'étude des produits pathologiques, on abordera :

- les conditions de prélèvement, de transport, de conservation et de manipulation ;
- le cas échéant, l'urgence de l'analyse, ses conséquences sur les choix méthodologiques et le plan de travail ;
- l'aspect macroscopique du produit ;
- les aspects cytologiques caractéristiques ou contribuant au diagnostic ;
- les traitements préalables éventuels nécessaires à l'analyse du prélèvement ;
- si nécessaire, la quantification des populations bactériennes et cellulaires présentes dans le produit ;
- les techniques spécifiques ou usuelles permettant l'identification, dans les délais attendus, de l'agent infectieux responsable de la pathologie et l'étude de sa sensibilité aux antibiotiques.

Les choix méthodologiques et l'organisation du travail programmé seront justifiés en fonction de la nature du prélèvement et du contexte de l'analyse.

Contenus	Commentaires complémentaires au préambule
1. Urines 2. Selles 3. Hémocultures 4. Liquide céphalorachidien 5. Liquide d'épanchement, pus 6. Prélèvements trachéo-bronchiques 7. Prélèvements de la sphère O.R.L. 8. Prélèvements génitaux	<p>Réaliser un ECBU</p> <p>Pratiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'examen de l'aspect macroscopique, l'examen de la flore ; - la recherche et l'identification des germes correspondant aux étiologies les plus fréquentes. <p>Présenter les modalités de la mise en œuvre des hémocultures automatisées ;</p> <p>Examiner des frottis colorés de LCR purulents correspondant aux étiologies les plus fréquentes.</p> <p>On examinera des frottis colorés de pus correspondant aux étiologies les plus fréquentes.</p> <p>Il s'agira de mener :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'analyse d'un prélèvement trachéo-bronchique correspondant à des infections respiratoires à bactéries " banales " ; - la recherche de Mycobacterium dans un produit d'expectoration. <p>Se limiter aux otites et aux angines et réaliser des examens de frottis colorés. Réaliser le sérodiagnostic des affections streptococciques.</p> <p>Réaliser l'examen de frottis colorés normaux et de frottis colorés présentant la diversité des étiologies. On utilisera les techniques de biologie moléculaire pour la détection de Chlamydia</p>

<p>9. Rôle du laboratoire dans la prise en charge d'une antibiothérapie</p> <p>9.1. Détermination de la CMI : principe des méthodes par dilution et par diffusion</p> <p>9.2. Évaluation du pouvoir bactéricide des associations d'antibiotiques</p>	<p>trachomatis.* Réaliser le sérodiagnostic de la syphilis.</p> <p>Les BMR (bactéries multirésistantes) seront abordées spécifiquement lors de l'étude des genres et espèces et leur évolution sera prise en compte. *</p> <p>Les interprétations spécifiques de l'antibiogramme seront abordées pour les cas particuliers fréquents : BMR, SARM, BLSE, BHR.....</p> <p>Présenter les méthodes de dilution en milieu liquide, de diffusion en milieu gélosé (E test) et les galeries miniaturisées automatisées ou non.</p>
---	---

** Pour ces techniques, selon les possibilités, la formation sera assurée soit en établissement scolaire sous forme d'activités technologiques ou d'exploitation de documents, soit en stage.*

Module 5

Virologie

Enseignement théorique et activités technologiques

L'émergence de nouveaux agents pathogènes nécessitera une veille documentaire et technologique.

Contenus	Commentaires
<p>1. Généralités sur les virus : enseignement théorique</p> <p>1.1. Définition</p> <p>1.2. Structure</p> <p>1.3. Taxonomie</p> <p>1.4. Multiplication virale</p>	<p>On insistera sur les caractéristiques structurales utilisées dans la classification ou permettant de comprendre le pouvoir pathogène ou le diagnostic viral.</p> <p>Se limiter aux principaux virus humains.</p> <p>Décrire les différentes étapes de la multiplication et on insistera sur les modalités de la réplication selon qu'il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none">- virus à ARN + ;- virus à ARN – ;- virus à ADN ;- rétrovirus (VIH). <p>Pour chaque type, un seul exemple sera décrit.</p> <p>Les conséquences de la multiplication virale dans la cellule hôte seront précisées : cycle lytique, latence et transformation.</p>
<p>2. Méthodes de diagnostic : enseignement théorique et activités technologiques</p> <p>2.1. Techniques de prélèvement</p> <p>2.2. Technique de culture de virus</p> <p>2.3. Méthodes de diagnostic direct</p> <p>- Méthodes de diagnostic immunologique</p>	<p>La technique de culture cellulaire sera mise en œuvre à cette occasion, mais on se limitera à l'entretien d'une lignée cellulaire. Des liens pourront être établis avec les autres modules.</p> <p>On développera des techniques de marquage : immunofluorescence, immunoenzymologie, immunochromatographie.</p>

<p>- Détection des ADN ou ARN viraux</p> <p>2.4 Méthodes de diagnostic indirect</p>	<p>En liaison avec le cours de biologie moléculaire, on abordera l'hybridation in situ, l'amplification du génome (notion de charge virale, quantification) et l'hybridation avec amplification du signal.</p> <p>On abordera les techniques de sérologie virale en insistant sur les techniques de dépistage et de confirmation. Les sérodiagnostics suivants seront réalisés : mononucléose infectieuse, rubéole, hépatites, SIDA (soit en établissement de formation, soit en stage).</p>
<p>3. Virologie systématique : enseignement théorique</p> <p>3.1. Herpesviridae : Herpes simplex virus types I et II.</p> <p>3.2. Orthomyxoviridae : virus Influenza type A et type B</p> <p>3.3. Virus des hépatites</p> <p>3.4. Enterovirus</p> <p>3.5. Retroviridae : VIH (Virus de l'immunodéficience humaine)</p>	<p>Il ne s'agit pas ici d'entreprendre une étude exhaustive des virus impliqués dans les pathologies humaines.</p> <p>On s'attachera à présenter les notions de virologie importantes et actuelles, nécessaires à la compréhension des analyses de biologie médicale.</p> <p>Présenter les caractères généraux de la famille et des différents virus de cette famille.</p> <p>Montrer la diversité des infections provoquées</p> <p>On soulignera l'importance épidémiologique des mécanismes de variabilité (« glissement » et « cassure » ou « saut » antigéniques) et ses conséquences sur la vaccination.</p> <p>Présenter les virus actuellement reconnus comme responsables des hépatites. Pour chacune des hépatites virales on précisera le mode de contamination et les évolutions cliniques possibles (infection asymptomatique, hépatite aiguë, hépatite chronique, cirrhose, cancer). On étudiera spécifiquement les virus de l'hépatite A, B, C et D.</p> <p>On se limitera à une présentation générale des Enterovirus en insistant sur leur tropisme et les évolutions cliniques possibles.</p> <p>On réalisera une présentation générale des Retroviridae et on développera le virus de l'immunodéficience humaine.</p>

Module 6

Mycologie

Enseignement théorique et activités technologiques

L'émergence de nouveaux agents pathogènes nécessitera une veille documentaire et technologique.

Contenus	Commentaires
1. Caractères généraux des Champignons 1.1. Définitions 1.2. Morphologie, structure 1.3. Reproduction	<p>Réaliser l'examen macroscopique et l'observation microscopique de cultures de levures et de champignons filamenteux et on proposera une orientation du diagnostic. On dégagera les caractéristiques structurales des cellules mycéliennes.</p> <p>On se limitera à une présentation sommaire de la reproduction asexuée en insistant sur ses aspects microscopiques les plus représentatifs.</p>
2. Apport du laboratoire dans le diagnostic des mycoses.	<p>Présenter les étapes du prélèvement, les étapes du diagnostic direct (examen direct, culture et identification).</p> <p>On mentionnera l'intérêt de la sérologie dans le diagnostic des mycoses profondes et l'intérêt de l'antifongigramme.</p>
3. Etude de différentes mycoses. 3.1. Levuroses - Candidose - Cryptococcose 3.2. Mycoses à champignons filamenteux pathogènes opportunistes 3.3. Dermatophyties : Microsporum Trichophyton Epidermophyton	<p>On abordera :</p> <ul style="list-style-type: none">- le pouvoir pathogène des champignons d'intérêt médical, les circonstances d'apparition, les facteurs de risque, les localisations des mycoses correspondantes ;- les étapes du diagnostic au laboratoire d'une mycose ;- les méthodologies mises en œuvre pour l'isolement et l'identification de ces champignons <p>On mettra l'accent sur les techniques actuelles utilisées en laboratoire.</p>

Parasitologie

Enseignement théorique et activités technologiques

L'émergence de nouveaux agents pathogènes nécessitera une veille documentaire et technologique.

Contenus	Commentaires
<p>1. Généralités sur les parasites</p> <p>1.1. Définitions</p> <p>1.2. Classification</p>	<p>Cycles monoxène, hétéroxène : définitions.</p> <p>Classification simplifiée : protozoaires, métazoaires (helminthes et arthropodes).</p>
<p>2. . Apport du laboratoire au diagnostic des parasitoses</p> <p>2.1. Recherche des éléments parasitaires dans les selles.</p> <p>2.2. Recherche des éléments parasitaires à partir du sang ou de la moelle osseuse.</p> <p>2.3. Recherche des éléments parasitaires dans les prélèvements génito-urinaires.</p>	<p>On mentionnera, dans le cadre de la réalisation du prélèvement, l'interrogatoire du patient et sa préparation, le recueil des selles.</p> <p>Présenter les techniques de concentration diphasique et par flottation.</p> <p>On insistera sur l'importance de la différenciation d'éléments figurés non parasitaires.</p> <p>Les techniques spécifiques de certains parasites seront abordées lors de leur étude systématique.</p> <p>Les techniques suivantes seront présentées : état frais, frottis, goutte épaisse, coloration au May- Grünwald Giemsa, leucoconcentration, immunochromatographie.</p> <p>On réalisera l'examen microscopique des éléments parasitaires sur frottis sanguins</p> <p>Les techniques de recherche de <i>Trichomonas vaginalis</i> et de <i>Schistosoma haematobium</i> dans les urines seront présentées.</p>

3. Étude de quelques parasitoses

3.1. Parasitoses du tube digestif

3.1.1. Protozooses

Amibiase

Giardiase

3.1.2. Helminthiases

Nématodoses

Cestodoses

Trématodoses

3.2. Parasitoses extra digestives

3.2.1. Parasitoses génito-urinaires

Trichomonase

Schistosomiase

3.2.2. Parasitoses tissulaires

Paludisme

Toxoplasmose

On étudiera les caractéristiques de l'agent pathogène.

Présenter succinctement la répartition géographique, la fréquence, le mode de contamination, les signes cliniques les plus caractéristiques.

À partir de documents, on présentera schématiquement les différents cycles de façon à faciliter la compréhension de l'infection (cycles d'*Entamoeba histolytica*, des *Plasmodium* et de *Toxoplasma gondii*) ;

On abordera le diagnostic au laboratoire.

On étudiera le diagnostic différentiel d'*Entamoeba histolytica* et des autres amibes, de *Giardia* et des autres flagellés.

Dans le cas des nématodoses, expliquer :

- la technique de cellophane adhésive (scotch test) pour la recherche des oeufs d'*Enterobius vermicularis* ;

- la technique d'extraction des larves d'anguillules par la méthode de Baermann.

Pour les cestodes on insistera sur *Taenia saginata* et *solium* et on présentera les autres cestodes

On étudiera le diagnostic différentiel de *Fasciola hepatica* et des autres douves ainsi que celui des schistosomes.

Réaliser l'identification de *Trichomonas vaginalis* sur un frottis vaginal.

On étudiera l'identification des *Plasmodium* sur frottis sanguins.

Réaliser le sérodiagnostic de la toxoplasmose.

Hématologie

Module 1

Cytologie sanguine et médullaire

Enseignement théorique

Contenus	Commentaires
1. Généralités sur le sang 1.1. Composition 1.2. Volémie	<p>Présenter les aspects quantitatifs et fonctionnels des différents constituants du sang (en liaison avec l'enseignement de biochimie) ainsi que l'origine des cellules sanguines.</p> <p>On dégagera le principe et l'intérêt de sa détermination.</p>
2. Erythrocytes 2.1. Structure 2.2. Physiologie 2.3. Formation 2.4. Hémostase physiologique	<p>En liaison avec le cours de biochimie :</p> <ul style="list-style-type: none">- on présentera la structure de la membrane en insistant sur la relation structure-fonction,- on abordera la structure de l'hémoglobine. <p>Préciser les différentes formes de l'hémoglobine dans l'organisme.</p> <p>Étudier le rôle des érythrocytes dans la respiration.</p> <p>En liaison avec le cours de biochimie, présenter le métabolisme et souligner le rôle des métabolites dans le maintien du globule rouge à l'état fonctionnel.</p> <p>On abordera la localisation de l'érythropoïèse, la maturation et la synthèse de l'hémoglobine.</p> <p>On insistera sur les réticulocytes et l'intérêt de leur numération.</p> <p>Étudier les besoins en fer en particulier lors de l'érythropoïèse, ainsi que les techniques de son exploration.</p> <p>Après avoir précisé sa localisation, indiquer les principales étapes du catabolisme de l'hémoglobine en insistant sur le devenir des différents métabolites.</p>
3. Leucocytes 3.1. Structure et physiologie 3.2. Formation et destruction	<p>Leur étude sera réalisée en relation avec le cours d'immunologie.</p> <p>En liaison avec le cours d'immunologie, indiquer la localisation des deux phénomènes et étudier les étapes de la maturation.</p>

<p>4. Thrombocytes</p> <p>4.1. Structure et physiologie</p> <p>4.2. Formation et destruction</p>	<p>Ces points seront abordés avec l'étude de la physiologie de l'hémostase.</p> <p>Préciser la localisation de la thrombopoïèse et étudier les étapes de la maturation.</p>
<p>5. Hématopoïèse</p> <p>5.1. Hématopoïèse chez l'embryon et le fœtus</p> <p>5.2. Cellules souches, différenciation, multiplication et maturation</p> <p>5.3. Moelle osseuse</p>	<p>Se limiter à quelques notions sur la formation des cellules sanguines chez l'embryon et le fœtus</p> <p>Se limiter à évoquer les propriétés des cellules souches et l'existence de facteurs de différenciation.</p> <p>On envisagera les aspects cinétiques et la régulation, en particulier celle de l'érythropoïèse.</p> <p>On regroupera les différentes données sous forme d'un tableau de la filiation des lignées sanguines.</p> <p>On abordera la structure et on indiquera les différentes techniques d'étude en soulignant leurs apports respectifs.</p>

Activités technologiques

Les activités technologies doivent prendre en compte la qualité et la démarche de prévention des risques. Elles incluent les opérations de maintenance de niveau 1.

Contenus	Commentaires
<p>1. Hémogramme</p> <p>1.1. Numérations des érythrocytes, leucocytes et thrombocytes</p> <p>1.2. Détermination de l'hématocrite</p> <p>1.3. Dosage de l'hémoglobine</p> <p>1.4. Calculs des indices érythrocytaires</p> <p>1.5. Réalisation de frottis sanguins et de leur coloration par la méthode au May-Grünwald Giemsa</p> <p>1.6. Détermination de la formule leucocytaire</p>	<p>L'hémogramme automatisé sera réalisé, soit en établissement d'enseignement, soit au cours d'un stage.</p> <p>Réaliser une numération par une technique manuelle, de préférence sur les thrombocytes.</p> <p>Se limiter à étudier le principe du dosage de l'hémoglobine</p> <p>On insistera sur la cytologie (hématie, thrombocytes, leucocytes).</p> <p>On étudiera les principaux principes de la détermination automatisée du nombre, du volume et de l'identité des cellules sanguines.</p> <p>On envisagera les principes de détermination de la formule leucocytaire.</p> <p>On précisera les limites de ces méthodes, on indiquera la signification des alarmes et on en déduira les analyses complémentaires à mettre en œuvre.</p> <p>Présenter les particularités du contrôle qualité.</p>
2. Vitesse de sédimentation globulaire	On insistera sur la lecture et l'interprétation.
3. Numération des réticulocytes	Réaliser la coloration et l'identification par la technique manuelle et présenter les techniques automatiques.
4. Le myélogramme	Présenter le principe et réaliser une approche semi-quantitative. La cytologie sera traitée en lien avec l'hématopoïèse.

Module 2

Hémopathies

Enseignement théorique

L'étude des différentes pathologies des cellules sanguines portera essentiellement sur leur mécanisme physiopathologique et leur diagnostic au laboratoire. Les aspects cliniques ne seront qu'évoqués. Les aspects thérapeutiques sont à exclure. On s'attachera tout particulièrement à la démarche diagnostique en la reliant aux examens complémentaires.

Contenus	Commentaires
<p>1. Anémies</p> <p>1.1. Classifications</p> <p>1.2. Anémies post-hémorragiques</p> <p>1.3. Anémies hémolytiques</p> <p>1.3.1. Hémoglobinopathies</p> <p>1.3.2. Enzymopathies</p> <p>1.3.3. Anomalies de membrane</p> <p>1.3.4. Anémies d'origine immunologique</p> <p>1.3.5. Anémies d'origine toxique ou infectieuse</p> <p>1.4. Anémies par carence en fer</p> <p>1.5. Anémies inflammatoires</p> <p>1.6. Anémies mégaloblastiques</p>	<p>Les deux types d'entrée (par mécanisme et par l'hémogramme) seront abordés.</p> <p>On étudiera principalement les thalassémies et la drépanocytose ; les hémoglobinoses C, D, E et pathologies par hémoglobines instables ne seront qu'évoquées.</p> <p>Seuls les déficits en glucose-6-phosphate déshydrogénase et en pyruvate kinase seront envisagés.</p> <p>Se limiter à la microsphérocytose héréditaire.</p> <p>En liaison avec le cours d'immunologie, on envisagera les différentes possibilités : allo-immunisation, auto-immunisation, allergie.</p> <p>Aborder essentiellement l'intoxication au plomb et évoquer les anémies des infections bactériennes et parasitaires.</p>
<p>2. Polyglobulies</p>	<p>Après avoir donné une classification des polyglobulies, on abordera les polyglobulies secondaires.</p>
<p>3. Leucopénies</p>	<p>Se limiter aux neutropénies et aux lymphopénies.</p>

4. Hyperleucocytoses	Envisager les différentes hyperleucocytoses réactionnelles en lien avec la sérologie.
5. Thrombopénies et hyperthrombocytoses	Souligner les conséquences de ces pathologies sur l'hémostase.
6. Aplasies	Présenter les principales causes des aplasies.
7. Syndromes myéloprolifératifs : caractéristiques générales et aspects particuliers	On envisagera les examens biologiques récents nécessaires au diagnostic des syndromes myéloprolifératifs suivants : - leucémie myéloïde chronique ; - ostéomyélosclérose ; - polyglobulie de Vaquez ; - thrombocytémie essentielle.
8. Syndromes lymphoprolifératifs 8.1. Syndromes lymphoprolifératifs à expression sanguine et/ou médullaire 8.2. Lymphomes	On envisagera les examens biologiques récents nécessaires au diagnostic des syndromes lymphoprolifératifs suivants : - leucémie lymphoïde chronique ; - maladie de Kahler ; - maladie de Waldenström. Définir les lymphomes mais se limiter à quelques notions sur les classifications-
9. Leucémies aiguës 9.1. Caractéristiques générales 9.2. Classifications 9.3. Leucémies aiguës myéloïdes 9.4. Leucémies aiguës lymphoïdes	Envisager les différents moyens récents permettant de typer les leucémies aiguës . Citer les différents types de LAM en se limitant à leurs principales caractéristiques. Citer les différents types de LAL en se limitant à leurs principales caractéristiques.
10. Syndromes myélodysplasiques	Se limiter à décrire les principales anomalies qualitatives et quantitatives.

Activités technologiques

Les activités technologiques doivent prendre en compte la qualité et la démarche de prévention des risques. Elles incluent les opérations de maintenance de niveau 1.

Contenus	Commentaires
<p>1. Exploration du métabolisme du fer</p>	<p>Les dosages du fer sérique et de la ferritine plasmatique pourront être réalisés au cours des activités technologiques de biochimie. On évoquera les sidéroblastes et leur nature.</p>
<p>2. Étude des hémoglobines</p> <p>Mise en évidence et dosage des différentes hémoglobines normales et anormales</p>	<p>On pourra réaliser, au cours des activités technologiques de biochimie ou d'hématologie, une électrophorèse de l'hémoglobine. D'autres techniques d'étude des hémoglobines seront indiquées.</p>
<p>3. Étude des principales hémopathies</p> <p>3.1. Anémies</p> <p>3.1.1. Anémies hémolytiques</p> <p>3.1.2. Anémies par carence en fer</p> <p>3.1.3. Anémies des syndromes inflammatoires</p> <p>3.1.4. Anémies mégaloblastiques</p> <p>3.2. Aplasies</p> <p>3.3. Hyperleucocytoses</p> <p>3.3.1. Neutrophilies</p> <p>3.3.2. Eosinophilies</p> <p>3.3.3. Lymphocytoses et syndromes mononucléosiques</p> <p>3.4. Syndromes myéloprolifératifs</p> <p>3.4.1. Leucémie myéloïde chronique</p> <p>3.4.2. Ostéomyélosclérose</p> <p>3.4.3. Thrombocytémie essentielle</p> <p>3.5. Syndromes lymphoprolifératifs</p> <p>3.5.1. Leucémie lymphoïde chronique</p> <p>3.5.2. Maladie de Kahler</p> <p>3.5.3. Maladie de Waldenström</p> <p>3.6. Leucémies aiguës</p> <p>3.6.1. Leucémies aiguës myéloïdes</p> <p>3.6.2. Leucémies aiguës lymphoïdes</p> <p>3.7. Syndromes myélodysplasiques</p>	<p>Etudier, pour les principales hémopathies, l'hémogramme et les examens complémentaires nécessaires au diagnostic. On privilégiera la démarche analytique à partir de résultats d'hémogrammes automatisés.</p> <p>Se limiter à une observation des principales anomalies rencontrées pour les myélodysplasies.</p>

Module 3
Hémostase
Enseignement théorique

Contenus	Commentaires
1. Physiologie	Etudier l'hémostase primaire, la coagulation et la fibrinolyse. Pour chacune de ces étapes présenter les éléments mis en jeu, les mécanismes et les systèmes de régulation.
2. Exploration	Ce chapitre sera abordé en relation avec les travaux pratiques. On s'attachera tout particulièrement à la démarche analytique en justifiant le choix des examens complémentaires à partir des résultats du bilan de première intention.
3. Pathologie 3.1. Syndromes hémorragiques 3.2. Syndromes thrombotiques	<p>L'étude des différentes pathologies de l'hémostase portera essentiellement sur leur mécanisme physiopathologique et leur diagnostic au laboratoire. Les aspects cliniques ne seront pas développés.</p> <p>On envisagera les principales pathologies constitutionnelles et acquises, qualitatives et quantitatives portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> les facteurs plaquettaires : <ul style="list-style-type: none"> ▪ thrombopénies et hyperthrombocytoses ▪ thrombopathies les facteurs plasmatiques : <ul style="list-style-type: none"> ▪ maladie de Willebrand ▪ hémophilies ▪ fibrinopénies (en particulier les syndromes de coagulations intravasculaires disséminées) ▪ <i>les autres déficits en facteurs plasmatiques de la coagulation ne seront que cités</i> ▪ anticoagulants circulants ACC les inhibiteurs de la coagulation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ déficits en antithrombine III et protéine C ▪ protéine S ▪ résistance à la protéine C activée <p>- la fibrinolyse.</p> <p>On abordera l'étude de certains traitements, essentiellement leurs indications, leurs interférences dans les tests et leur suivi au laboratoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - anti-agrégants plaquettaires ; - héparines ; - antivitamines K ; - thrombolytiques.

Activités technologiques

Les activités technologies doivent prendre en compte la qualité et la démarche de prévention des risques. Elles incluent les opérations de maintenance de niveau 1. On abordera les différents principes des techniques automatiques. On réalisera un test en méthode manuelle et les autres en techniques semi-automatiques.

Contenus	Commentaires
1. Réalisation d'un bilan de l'hémostase 1.1. Numération des plaquettes 1.2. Temps de céphaline avec activateur 1.3. Temps de Quick 1.4. Temps de thrombine ou dosage du fibrinogène	
2. Recherche d'un anticoagulant circulant	
3. Dosage spécifique de facteurs, de produits de réactions, et d'inhibiteurs de l'hémostase	<p>On utilisera des techniques variées, au moins un exemple de chacune des méthodes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - méthode chromométrique ; - méthode chromogénique ; - méthode immunologique (immunoprécipitation, ELISA...). <p>On s'efforcera d'intégrer ces dosages dans un contexte d'exploration d'une anomalie de l'hémostase ou de suivi thérapeutique.</p> <p>Réaliser les dosages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dosages d'un facteur de la coagulation ; - dosage des produits de dégradation de la fibrine (PDF et D-dimères) ; - dosage de l'antithrombine ou de la protéine C ; - dosage de l'héparine.

Module 4
Immunohématologie
Activités technologiques

Les activités technologiques doivent prendre en compte la qualité et la démarche de prévention des risques. Elles incluent les opérations de maintenance de niveau 1.

Les techniques utilisées et leurs modalités d'exécution seront conformes à la législation en vigueur.

Contenus	Commentaires
1. Groupes sanguins du système ABO 1.1. Antigènes et anticorps 1.2. Génétique et transmission 1.3. Détermination	Réaliser la détermination du groupe sanguin dans le système ABO.
2. Système Rhésus 2.1. Antigènes et anticorps 2.2. Génétique et transmission 2.3. Détermination	Réaliser la détermination du phénotypage Rhésus étendu.
3. Agglutinines irrégulières 3.1 Nature, circonstances et conséquences de leur apparition 3.2 Recherche et identification des agglutinines irrégulières	<p>Outre le système Rhésus, on abordera les autres systèmes (Lewis, Kell, Duffy, Kidd ...)</p> <p>Réaliser au moins une recherche et une identification d'agglutinines irrégulières.</p>

Anatomocytopathologie

Module unique

Enseignement théorique et activités technologiques

Les activités technologiques doivent prendre en compte la qualité et la démarche de prévention des risques. Elles incluent les opérations de maintenance de niveau 1.

Contenus	Commentaires
<p>1. Techniques histologiques</p> <p>1.1. Étapes de la réalisation des coupes histologiques</p> <p>1.1.1. Prélèvement et macroscopie</p> <p>1.1.2. Fixation</p> <p>1.1.3. Circulation</p> <p>1.1.4. Inclusion dans la paraffine</p> <p>1.1.5. Microtomie</p> <p>1.1.6. Collage des coupes</p> <p>1.2. Techniques de colorations usuelles et montage des lames</p> <ul style="list-style-type: none">- Hématéine phloxine (ou éosine HES)safran- PAS <p>1.3. Techniques d'immunohistochimie et d'immunofluorescence</p> <p>1.4. Contrôle qualité en Anatomocytopathologie (ACP)</p>	<p>On étudiera l'objectif le principe et la technique de ces différentes étapes.</p> <p>Etudier le principe et la technique de ces colorations (en particulier HES).</p> <p>En liaison avec le cours d'immunologie, on rappellera les principes de ces techniques et on indiquera leur intérêt diagnostique.</p> <p>On abordera les particularités du contrôle qualité en ACP</p>
<p>2. Cytologie cervico-vaginale</p> <p>2.1. Un exemple de coloration - Papanicolaou</p> <p>2.2. Eléments de cytodagnostic</p> <p>2.2.1. Cytologie cervico-vaginale normale</p>	<p>On étudiera l'objectif, le principe et la technique de cette coloration.</p> <p>On pourra réaliser la coloration de Papanicolaou.</p> <p>Préciser le rôle de la cytologie dans le dépistage et le diagnostic.</p> <p>En lien avec le module 8 de biochimie clinique, décrire succinctement la cytologie en mentionnant les variations au cours du cycle menstruel, lors de la grossesse et de la ménopause.</p>

<p>2.2.2. Cytologie cervico-vaginale inflammatoire (dystrophique)</p> <p>2.2.3. Notions sur la métaplasie et les cancers du col utérin</p>	<p>Décrire succinctement les atypies cellulaires (signes généraux de dystrophies). On s'attachera à la reconnaissance des cellules normales sur frottis cervico-vaginaux colorés par la technique de Papanicolaou en n'omettant pas l'observation de la flore bactérienne. On repérera les signes généraux de dystrophie.</p> <p>Se limiter aux critères cytologiques généraux de malignité en lien avec l'histologie. Montrer les critères généraux de malignité sur frottis colorés par la technique de Papanicolaou.</p>
---	---

Immunologie

Module 1

Antigènes et anticorps ***Enseignement théorique***

Contenus	Commentaires
<p>1. Anticorps</p> <p>1.1. Structure et classes</p> <p>1.2. Diversités</p> <p>1.3. Propriétés biologiques</p> <p>1.4. Anticorps polyclonaux et anticorps monoclonaux</p>	<p>Décrire la structure de base d'une immunoglobuline : chaînes, glycosylation, ponts disulfures, domaines, régions V et C. Mentionner l'action de la papaine. Présenter les différentes classes d'immunoglobulines. On abordera les notions d'isotypie, allotypie et idiotypie.</p> <p>Présenter les réarrangements des gènes des immunoglobulines et la commutation de classe sans en détailler les mécanismes.</p> <p>Présenter les propriétés du paratope et du fragment Fc.</p> <p>On envisagera les caractéristiques et les applications diagnostiques et thérapeutiques.</p>
<p>2. Antigènes</p> <p>2.1. Définition et classification</p> <p>2.2. Immunogénicité</p> <p>2.3. Spécificité</p> <p>2.4. Présentation de différents antigènes</p>	<p>A l'occasion de la classification, on abordera la nature chimique et les spécificités inter et intra espèces.</p> <p>On étudiera les conditions de l'immunogénicité liées à l'antigène et à ses modalités d'administration. On abordera la notion d'haptène.</p> <p>Définir l'épitope. On envisagera les réactions croisées.</p> <p>En lien avec la microbiologie, la biochimie et l'hématologie, on évoquera par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les antigènes érythrocytaires ; - les antigènes lymphocytaires; - les antigènes HLA. - antigènes bactériens, viraux et parasitaires.

Module 2

Réaction antigène – anticorps *in vitro* **Enseignement théorique**

Contenus	Commentaires
1. Caractéristiques	On envisagera les liaisons impliquées. On abordera les notions d'affinité et d'avidité.
2. Révélation du complexe antigène – anticorps	Présenter les aspects théoriques des différentes méthodes : <ul style="list-style-type: none">- précipitation ;- agglutination ;- neutralisation ;- immunomarquages :<ul style="list-style-type: none">▪ immunofluorescence▪ immunoenzymologie▪ immunochromatographie▪ immunoempreintes.

Activités technologiques

Les activités technologiques doivent prendre en compte la qualité et la démarche de prévention des risques. Elles incluent les opérations de maintenance de niveau 1.

Elles seront réalisées lors des activités technologiques de biochimie, microbiologie, hématologie et anatomocytopathologie.

Contenus	Commentaires
1. Immunoprécipitation 1.1. Immunofixation 1.2. Néphélométrie et turbidimétrie	Présenter cette technique lors de la recherche d'une gammopathie, au cours des activités technologiques de biochimie ou d'hématologie.
2. Agglutination immunologique 2.1. Agglutination active de bactéries	Réaliser ces techniques au cours des activités technologiques de microbiologie : sérotypage ou sérogroupage bactérien.

<p>2.2. Agglutination active d'hématies</p> <p>2.2.1. Agglutination active directe</p> <p>2.2.2. Agglutination active indirecte</p> <p>2.3. Agglutination passive de particules sensibilisées (hématies, billes de latex...)</p> <p>2.3.1. Particules sensibilisées par des Ag</p> <p>2.3.2. Particules sensibilisées par des Ac</p>	<p>Réaliser ces techniques au cours des activités technologiques d'hématologie.</p> <p>Réaliser les groupages ABO, phénotypes Rhésus et Kell.</p> <p>Mener la recherche et identification d'agglutinines irrégulières.</p> <p>Au cours des activités technologiques de microbiologie, on réalisera un sérodiagnostic.</p> <p>Un exemple sera pris au cours des activités technologiques de microbiologie ou d'hématologie</p>
<p>3. Neutralisation d'une activité enzymatique</p>	<p>Le dosage des anti-streptodornases et des anti-streptolysines pourra servir d'exemple.</p>
<p>4. Immunomarquage</p> <p>4.1. Immunofluorescence</p> <p>4.1.1. Identification d'un antigène</p> <p>4.1.2. Identification et titrage d'un anticorps par immunofluorescence indirecte</p> <p>4.2. Immunoenzymologie</p> <p>4.2.1. Identification d'un antigène</p> <p>4.2.2. Dosage d'un antigène</p> <p>4.2.3. Dosage d'un anticorps</p> <p>4.3. Techniques d'immunoempreintes</p> <p>4.4. Immunochromatographie</p>	<p>A titre d'exemple on évoquera l'identification d'un virus dans un prélèvement ou tout autre antigène.</p> <p>Lors des activités technologiques de microbiologie, réaliser le sérodiagnostic de la syphilis et de la toxoplasmose.</p> <p>De nombreux exemples permettent d'illustrer cette partie.</p> <p>Lors des activités technologiques de biochimie, réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un dosage hormonal par méthode compétitive ; - un dosage hormonal par méthode sandwich ; <p>Lors des activités technologiques de microbiologie, réaliser différents sérodiagnostics de maladies infectieuses par techniques immunoenzymatiques</p> <p>Lors des activités technologiques de microbiologie, on envisagera l'utilisation de ces techniques pour la mononucléose infectieuse.</p> <p>Lors des activités technologiques de microbiologie et de parasitologie, réaliser des tests rapides de dépistage de maladies infectieuses.</p> <p>Lors des activités technologiques de biochimie, réaliser un test de grossesse : recherche de l'hormone gonadotrope chorionique.</p>

Module 4
Expressions de la réponse immunitaire
Enseignement théorique

Contenus	Commentaires
1. Immunité anti-infectieuse	A partir d'exemples, dégager les particularités des stratégies immunitaires engagées dans la lutte contre les bactéries, les parasites et les virus. On évoquera des exemples de mécanismes d'échappement.
2. Vaccination, sérothérapie	Dans ce paragraphe, on évoquera aussi la vaccination thérapeutique.
3. Greffes et transplantations	Définir les différents types de greffes. On soulignera le rôle du CMH et on indiquera les techniques d'identification des antigènes HLA. On abordera succinctement le phénomène de rejet. On évoquera les immunosuppresseurs.
4. Immunopathologie <i>Dysfonctionnement de la réponse immunitaire</i> 4.1. Hypersensibilités 4.2. Déficits immunitaires congénitaux et acquis 4.3. Maladies auto-immunes	<p>Présenter les différents types d'hypersensibilité. Comparer les hypersensibilités de type I à IV : éléments impliqués, mécanismes, techniques d'étude in vivo et in vitro.</p> <p>Présenter les principales causes des déficits immunitaires.</p> <p>On indiquera, sans les détailler, les origines possibles des maladies auto-immunes. On mentionnera les techniques de diagnostic, (exemple : recherche du facteur rhumatoïde dans le diagnostic de la polyarthrite rhumatoïde.)</p>

Prélèvement sanguin

Module unique

Enseignement théorique

L'objectif de cet enseignement est la préparation à l'épreuve théorique du certificat de capacité pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale.

Le programme de cet enseignement est celui qui figure dans l'arrêté du Ministère de la santé et des solidarités du 13 mars 2006 (JO N° 93 du 20 avril 2006).

Connaissance du milieu professionnel

Ce programme comprend les modules suivants :

- environnement professionnel, législation, droit du travail
- qualité, sécurité, hygiène, environnement
- techniques de l'information et de la communication, systèmes d'information et biologie médicale
- l'examen de biologie médicale : de la prescription à la communication de résultats.

Compte-tenu de la forte contextualisation des modules de ce programme par rapport aux laboratoires de biologie médicale, cet enseignement doit être dispensé par un (ou des) professeurs de biochimie – génie biologique, également en charge d'un enseignement d'activités technologiques (microbiologie, biochimie...) en BTS analyses de biologie médicale.

Module 1

Environnement professionnel, législation, droit du travail

Contenus	Commentaires
Système et professions de santé, laboratoires de biologie médicale	
1. Organisation du système de santé	Présenter simplement les instances nationales, les structures territorialisées et les structures impliquées dans le dispositif de veille et de sécurité sanitaire.
2. Professions de santé 2.1. Liste et classification 2.2. Professions de santé réglementées et non réglementées 2.3 Le laboratoire de biologie médicale 2.4. Le technicien en analyses de biologie médicale : milieu professionnel et conditions d'exercice 2.5 Les principaux textes législatifs et réglementaires concernant le fonctionnement des laboratoires et leur évaluation	<p>Distinguer la réglementation qui porte sur les conditions d'accès à l'exercice d'une profession et celle qui concerne les actes pouvant être effectués (" décrets d'acte ").</p> <p>Présenter les différents types de laboratoires (secteurs public et privé), leur organisation (regroupements...), leurs relations fonctionnelles avec les établissements de santé.</p> <p>On signalera l'existence de la biologie délocalisée, en en donnant des exemples</p> <p>Présenter les fonctions ou activités assurées par le technicien, on délimitera sa responsabilité, en précisant les domaines de responsabilité respectifs du technicien et du biologiste</p> <p>Présenter les textes du code de la santé publique et les arrêtés de nomenclature.</p> <p>Présenter les principales dispositions des textes introduisant l'obligation d'accréditation des laboratoires et ses conséquences sur l'organisation et le fonctionnement de ceux-ci</p>

<p>2.5. Déontologie, responsabilité et éthique</p>	<p>Étudier la norme NF EN ISO 15189 (dans sa version en vigueur) On présentera le guide de bonne exécution des analyses de biologie médicale (GBEA) jusqu'à ce qu'il disparaisse. On évoquera la norme ISO 22870 pour la biologie délocalisée.</p> <p>Présenter l'état de la législation (lois de bioéthique) et les débats en cours concernant l'éthique (recherche médicale et biologique, assistance médicale à la procréation....).</p> <p>On traitera des questions de secret et de discrétion professionnelle (définitions, obligations, importance....)</p>
<p>Droit du travail</p>	
<p>1. Employeurs et salariés</p> <p>1.1. Les employeurs</p> <p>1.2. Les salariés</p>	<p>Présenter le secteur public (les fonctions publiques d'état, territoriale et hospitalière), le secteur privé (pouvoirs du chef d'entreprise, organisations d'employeurs).</p> <p>Présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les organisations syndicales des salariés ; - la représentation des salariés dans l'entreprise ; - le cas particulier des fonctionnaires.
<p>2 Droit du travail : sources et hiérarchie des textes</p> <p>2.1. Les textes officiels et conventionnels</p> <p>2.2. La jurisprudence</p> <p>2.3. Le règlement intérieur</p>	<p>Aborder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les textes émanant du pouvoir législatif (directives européennes, lois et ordonnances) ; - les textes émanant du pouvoir exécutif (décrets, arrêtés et circulaires) ; - les textes conventionnels (la convention collective de branche...). <p>On fera ressortir les champs d'application de la hiérarchie des textes.</p>
<p>3. Emploi et statut du salarié</p> <p>3.1. Procédures de recrutement dans la fonction publique et dans le secteur privé</p> <p>3.2. Le contrat de travail</p>	<p>Présenter les différents contrats de travail en soulignant les spécificités liées à la profession.</p>

<p>3.3. L'évaluation du salarié : entretien annuel</p> <p>3.4. La qualification et la formation professionnelle</p> <p>3.5. Principaux types de conflits du travail</p>	<p>On décrira un bulletin de salaire.</p> <p>Définir et différencier les termes suivants : métier, emploi, qualification, compétence, fiche de poste, activité, tâches .On présentera des exemples de fiche de poste de technicien de laboratoire</p> <p>On évoquera la formation professionnelle continue et on mettra en évidence son importance.</p>
<p>4. Inspection du travail : ses missions</p>	

Module 2

Qualité, hygiène, sécurité, environnement

Cet enseignement présente de façon théorique des notions et des règles qui prennent tout leur sens dans la pratique du laboratoire. Cette présentation devra donc être complétée, au cours des activités technologiques des différentes disciplines, par l'étude d'exemples, par la mise en application de certaines règles...

Contenus	Commentaires
Qualité	
<p>1. Concepts</p>	<p>Définir la qualité et présenter les différents concepts. On insistera sur leur application au cas des laboratoires d'analyses de biologie médicale. Définir la notion de vigilance et ses déclinaisons (réactovigilance, matériovigilance...) et son importance dans le cadre de la démarche qualité</p>
<p>2. Contrôle de qualité dans un laboratoire de biologie médicale</p> <p>2.1 Différents types de contrôle de qualité</p> <p>2.2 Mise en œuvre du contrôle interne de qualité</p> <p>2.3 Éléments de métrologie</p>	<p>Les notions et les règles, présentées ici de façon globale, devront être appliquées concrètement au cours des activités technologiques dans les différentes disciplines.</p> <p>Contrôle interne de qualité, contrôle externe de qualité. On présentera les obligations imposées par la réglementation en vigueur.</p> <p>Validation analytique, (modalités de rejet, alarme, alerte et les règles de validation des résultats) La validation clinico-biologique est une étape post-analytique qui sera juste abordée</p> <p>On présentera l'évaluation et le suivi des performances : justesse de mesure, fidélité de</p>

	mesure en conditions de répétabilité ou de reproductibilité.
<p>3. Assurance qualité au laboratoire d'analyses de biologie médicale</p> <p>3.1. Référentiels et organismes de normalisation</p> <p>3.2. Mise en place de l'assurance qualité</p> <p>3.2.1. Le système documentaire et sa gestion</p> <p>3.2.2. L'amélioration continue</p> <p>3.3. La traçabilité et l'archivage</p>	<p>Définir une norme ; présenter les organismes de normalisation (français, européens et internationaux) et les normes applicables dans l'assurance qualité.</p> <p>Présenter les différents documents (hiérarchie, rôles respectifs) et leur gestion (création, diffusion, modification, révision, archivage).</p> <p>Présenter les méthodologies et outils d'analyse et de gestion de la qualité. Décrire un exemple d'outil d'analyse des causes. On présentera la notion d'audit interne.</p> <p>On insistera sur l'importance de l'analyse des non-conformités et sur la mise en place d'actions correctives et préventives.</p> <p>Présenter les obligations en matière d'archivage (prescriptions, résultats, échantillons, réactifs, non-conformités, actions correctives...)</p> <p>On présentera la constitution de biothèques et sérothèques et les règles qui les régissent.</p>
<p>4. Reconnaissance de la qualité : démarches volontaires d'accréditation et de certification</p>	<p>Définir accréditation et certification.</p> <p>On citera les référentiels d'accréditation et de certification. On précisera l'importance et l'intérêt de l'accréditation pour un laboratoire de biologie médicale.</p> <p>Présenter les étapes d'une démarche d'accréditation et/ou de certification.</p> <p>On distinguera l'accréditation COFRAC des LBM et la certification HAS des établissements de santé pour leurs LBM.</p>
Santé et sécurité au travail	
<p>1. Prévention des risques professionnels</p> <p>1.1 Les accidents de travail, les maladies professionnelles</p> <p>1.2. Organisation de la prévention</p> <p>1.3. Obligations de l'employeur et du salarié</p> <p>1.4. Les droits d'alerte et de retrait des</p>	<p>Présenter les principes généraux de la prévention.</p> <p>On citera les acteurs de l'organisation de la prévention interne et externe à l'entreprise.</p>

<i>salariés</i>	
<p>2. Démarche et méthodes en prévention</p> <p>2.1. Analyse des accidents, incidents et dysfonctionnements</p> <p>2.2. Évaluation des risques d'accident et d'atteinte à la santé : textes en vigueur</p> <p>2.3. Approche ergonomique des situations de travail</p>	<p>À partir d'un exemple d'accident concret, et, dans le cadre d'un groupe de travail, on citera les différentes méthodes d'analyse des causes (arbre des causes).</p> <p>À partir d'une situation de travail rencontrée en laboratoire, on identifiera les dangers, évaluera les risques et proposera des actions préventives. Présenter la notion de réactovigilance dans l'utilisation des DMDIV (Dispositif Médical de Diagnostic in Vitro)</p> <p>En lien avec les activités du laboratoire, on analysera l'exécution d'une tâche, pour identifier les écarts entre travail prescrit et travail réel et proposera des actions d'amélioration.</p>
3. Gestion des dysfonctionnements	À partir d'exemples, on étudiera les responsabilités en matière d'information et de déclenchement d'opérations adaptées en cas d'incident et d'accident. On justifiera la conduite à tenir par rapport à la nature et la gravité du dysfonctionnement.
Environnement	
Gestion des déchets et rejets	Présenter la classification des déchets produits lors de l'activité d'un laboratoire (DAOM, DASRI, DDS, DCC...) et les règles concernant leur gestion (stockage, collecte, élimination ...).

Module 3

Techniques de l'information et de la communication ; Systèmes d'information et biologie médicale

Contenus	Commentaires
Technologies de l'information et de la communication	
1. Communication écrite et orale	Insister sur l'importance de la communication dans l'exercice de l'activité professionnelle. On traitera de la conduite de l'entretien lors du prélèvement, dans le respect des règles professionnelles et de l'éthique.

	On traitera des règles et techniques en matière de communication écrite et orale et on utilisera les outils numériques dédiés (traitement de texte, tableur, logiciel de présentation, de messagerie....)
2. Recherche informationnelle et documentaire	On soulignera l'importance de cette recherche, en insistant sur la fiabilité des sources documentaires et on en présentera les techniques.
Systèmes d'information et laboratoire de biologie médicale	
1. Les réseaux de communication	Donner des notions générales sur les réseaux (définition, rôles, constituants, architecture, fonctionnement, sécurité)
2. Les composantes informatiques du laboratoire de biologie médicale	Dresser un inventaire de ces composantes : logiciels (associés aux automates (« informatique embarquée »), qualité, gestion de stocks, gestion de laboratoire....), systèmes d'aide à la validation biologique, serveur de résultats... Présenter le système d'information du laboratoire (SIL) Aborder les connexions du SIL avec les analyseurs Mettre en évidence les enjeux de la maîtrise des systèmes informatiques pour la production du laboratoire On soulignera l'importance de la qualification du système informatique du laboratoire dans le cadre de la démarche d'accréditation.
3. Les flux de données et leur circulation	Étudier la circulation de l'information, à partir de quelques exemples de cartographie des flux. (relations entre sites, dans le cadre de la biologie délocalisée, avec les systèmes d'information hospitalier...)
4. Le paramétrage de logiciels de laboratoire	Montrer l'importance de ces opérations de paramétrage dans l'adaptation des logiciels au fonctionnement du laboratoire. et On étudiera quelques exemples (criticité, valeurs de référence, définition des extrêmes....)
5. Système d'information, prescriptions, prélèvements, résultats des analyses, traçabilité	Mettre en évidence le rôle des systèmes d'information dans les opérations de chacune des étapes (phase pré-analytique, analytique, post-analytique) et dans la traçabilité. On traitera de la vérification de la conformité entre la prescription médicale et la fiche de prélèvement éditée par le SIL On abordera les questions de protection des données, de leur enregistrement et de leur classement, de leur conservation (intégrité), de leur archivage.

Module 4

L'examen de biologie médicale : de la prescription médicale à la communication de résultats

<p>1. Les données concernant le patient</p>	<p>Données personnelles, administratives, médicales Dossier du patient : définition, contenu, exemples Confidentialité et protection des données</p>
<p>2. L'examen de biologie médicale</p>	<p>Définir un examen de biologie médicale, en référence au code de la santé publique.</p>
<p>3. Les phases de l'analyse</p> <p>3.1 la phase pré-analytique</p> <p>3.2 la phase analytique</p> <p>3.3 la phase post-analytique</p>	<p>Présenter le parcours d'une analyse (phases pré-analytique, analytique, post-analytique), les étapes de chaque phase, en soulignant leur importance respective dans la qualité des résultats (« points critiques »)</p> <p>Présenter les règles et les techniques concernant l'identification des patients et des prélèvements. Décrire le parcours de la prescription et du prélèvement. Présenter les techniques de tri des prélèvements (manuel, semi-manuel, automatique) Insister sur le repérage et le traitement des non-conformités.</p> <p>Évoquer les règles de contrôle du processus analytiques (actions correctives immédiates) à travers quelques exemples : règles de repasse, déclenchement d'autres analyses, notion de situation d'alerte On insistera sur les exigences en matière de traçabilité, d'identification (identitovigilance).</p> <p>Dans le cadre de la transmission des résultats, présenter les règles juridiques, les différents formats. On insistera sur le respect de la confidentialité, sur l'intégrité et la conservation des données. On abordera la question de la transmission de résultats dans les situations d'urgence (réglementation, procédures)</p>
<p>4. Gestion des réactifs et des matériels</p>	<p>Présenter la gestion des équipements, consommables et réactifs.</p>

Module 5

Eléments de bureautique et techniques de communication

Contenus	Commentaires
1. Utilisation d'un logiciel de traitement de texte	On insistera sur l'importance des règles de typographie. On traitera en particulier de la création et de la gestion de documents courts (curriculum vitae par exemple), de la préparation de l'écriture d'un document long, de l'importation de documents provenant d'autres logiciels.
2. Utilisation d'un tableur	Présentation des principales commandes et création de feuilles de calcul.
3. Utilisation d'un logiciel de présentation : réalisation d'un diaporama	
4. Utilisation des réseaux de communication : intranet et internet	Intranet : mutualisation d'informations et partage de données. Internet : courrier électronique, recherche documentaire. Notions de sécurité et fiabilité de l'information.

SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

L'enseignement sera dispensé sous forme de cours illustrés d'expériences démonstratives, et lors des activités technologiques de laboratoire en groupe, on associera manipulations, expériences et notions théoriques. La progression sera établie en liaison avec l'enseignement de biochimie afin d'aider l'étudiant dans l'assimilation des connaissances et d'éviter les redites.

Contenus	Commentaires
<p>1. CHIMIE GÉNÉRALE</p> <p>1.1. Structure de la matière</p> <p>1.1.1. L'atome : noyau atomique ; structure électronique, nombres quantiques.</p> <p>1.1.2. La classification périodique.</p> <p>1.1.3. Édifices covalents (molécules, ions), liaison covalente, la liaison covalente polaire.</p> <p>1.1.4. Cristaux ioniques.</p> <p>1.1.5. Interactions faibles -interactions ions-dipôles. -liaisons hydrogène inter et intramoléculaire. - solvation.</p>	<p>Structure de la matière</p> <ul style="list-style-type: none"> Description de l'atome, isotopes, constante d'Avogadro, mole. L'atome d'hydrogène: spectre de raies, interprétation : $E_n = \frac{-13,6}{n^2} eV$, nombres quantiques n, l, m et cases quantiques. Les atomes polyélectroniques: l'énergie dépend de n et l, introduction de m_s, règles de remplissage, écriture des structures électroniques. Cas des ions monoatomiques. Émission et absorption atomiques. <p>La notion d'orbitale atomique n'est pas au programme. On se contentera de raisonner en termes de sous-niveaux.</p> <p>La classification périodique Évolution des propriétés : rayon atomique, énergie d'ionisation, affinité électronique, électronégativité.</p> <p>Édifices covalents On étudiera le modèle de Lewis de la covalence. On utilisera les règles de Gillespie pour la géométrie des édifices covalents. On introduira la notion d'énergie de dissociation de liaison. On n'utilisera pas la notion d'orbitale moléculaire. Liaison covalente polaire: moment dipolaire, notion de molécules polaires, application à la chromatographie.</p> <p>Cristaux ioniques On se limitera à l'exemple de NaCl.</p> <p>Interactions faibles On montrera l'importance de la liaison hydrogène en biochimie.</p>
<p>1.2. Thermodynamique chimique</p> <p>1.2.1. Généralités sur les systèmes : description, transformations. Fonctions d'état ; principes de la thermodynamique.</p> <p>1.2.2. Cas d'un système chimique.</p>	<p>Généralités État d'un système. Grandeurs d'état intensives, extensives. Notion de phase. Équations d'état. Fonctions d'état ; principes de la thermodynamique. On introduira le premier principe de la thermodynamique, les fonctions énergie interne, et enthalpie : intérêt et applications. La fonction entropie S sera reliée à la notion de désordre et de réversibilité. Intérêt de la fonction enthalpie libre G.</p> <p>Équation de réaction ; notions d'avancement de réaction,</p>

<p>Grandeurs de réaction $\Delta_r H$, $\Delta_r S$, $\Delta_r G$ et grandeurs standard de réaction $\Delta_r H^\circ$, $\Delta_r S^\circ$, $\Delta_r G^\circ$.</p> <p>1.2.3. Évolution d'un système chimique. Équilibre chimique. Déplacements de l'équilibre : lois de Van't Hoff et Le Chatelier. Application à la biochimie : conditions standard en biochimie et réactions couplées.</p>	<p>d'avancements final et maximal, de taux d'avancement. Grandeurs de réaction : définition . État standard. Grandeurs standard de formation. Grandeurs standard de dissociation de liaison. Méthodes de calcul de grandeurs standard de réaction. Les lois de Kirchhoff sont hors programme.</p> <p>Évolution d'un système chimique Conditions d'évolution spontanée et d'équilibre. Relation $\Delta_r G^\circ(T) = -RT \ln K^\circ(T)$. Relation $\Delta_r G = \Delta_r G^\circ + RT \ln Q$. On insistera sur la signification de $\Delta_r G$ et de $\Delta_r G^\circ$. Relation de Guldberg et Waage (loi d'action des masses). Les expressions envisagées pour les activités (fugacités pour les gaz) seront limitées aux cas suivants :</p> $a_i = \frac{P_i}{P^0} \quad \text{pour un gaz parfait avec } P^0=1\text{bar}$ $a_i = \frac{c_i}{c^0} \quad \text{pour un soluté idéal avec } c^0= 1 \text{ mol. L}^{-1}$ $a_i = 1 \quad \text{pour un corps pur solide ou liquide, et pour tout solvant.}$ <p>Les cas des gaz réels ou des solutions non idéales sont exclus. Tout calcul numérique à partir de la relation de Van't Hoff est hors programme.</p>
---	--

<p>1.3. Solutions</p> <p>1.3.1 Electrolytes : conductivité d'une solution. Définitions et mesures.</p> <p>1.3.2. Réactions acide-base : notion de couple acido-basique, classement des couples, réaction prépondérante, domaines de prédominance des espèces chimiques en fonction du pH, calculs de pH, solution tampon, dosages acido-basiques.</p> <p>1.3.3. Réactions de complexation : constante de dissociation d'un complexe, influence du pH, dosages complexométriques.</p>	<p>Électrolytes On démontrera la formule donnant la conductivité d'une solution sous la forme: $\sigma = \sum_i \lambda_i^0 c_i$ </p> <p>On définira la mobilité μ_i, notion utilisée par les biochimistes. Les principales applications de la conductivité seront citées. On insistera sur l'électrophorèse, très utilisée en biochimie.</p> <p>Réactions acide-base. Les calculs de pH seront limités aux cas traités à l'aide d'une seule réaction prépondérante. On vérifiera la validité des calculs par le diagramme de prédominance. Cas des solutions d'acides, de bases, d'ampholytes. Application aux acides aminés sans ou avec chaîne latérale ionisable. Solution tampon: on utilisera les exemples de tampons biologiques $\text{CO}_2\text{d} / \text{HCO}_3^-$, $\text{H}_2\text{PO}_4^- / \text{HPO}_4^{2-}$.</p> <p>Réactions de complexation La nomenclature des complexes n'est pas exigible à l'examen. La géométrie de quelques complexes usuels sera étudiée. On citera l'hème de l'hémoglobine et l'EDTA comme exemples de ligand polydents. On utilisera β_n, constante de formation globale et on se limitera aux complexes parfaits (ceux dont la réaction de formation est quasi-totale). Les dosages complexométriques seront étudiés par spectrophotométrie et par potentiométrie.</p>
---	--

<p>1.3.4. Réactions de précipitation : produit de solubilité ; influence du pH et de la formation d'un complexe sur la solubilité ; dosages par précipitation.</p> <p>1.3.5. Réactions d'oxydoréduction : couples, potentiel standard de couple, relation de Nernst, réaction spontanée dans les conditions standard et non standard. Réaction forcées: exemple de l'électrolyse ; rappel de la loi de Faraday.</p> <p>Influence de la formation d'un composé peu soluble ; influence de la formation d'un complexe ; influence du pH.</p> <p>Potentiométrie : électrodes, dosages potentiométriques.</p> <p>Ampérométrie.</p> <p>1.4. Cinétique chimique</p> <p>1.4.1. Définition générale de la vitesse volumique de réaction dans le cas d'un réacteur fermé et uniforme: vitesses de disparition et de formation d'un constituant, vitesse globale de réaction.</p> <p>1.4.2. Influence de la concentration des réactifs sur la vitesse de réaction; ordre de réaction, dégénérescence de l'ordre, réactions totales d'ordre 0,1 et 2.</p> <p>1.4.3. Influence de la température, énergie d'activation.</p> <p>1.4.4. Catalyse : caractères généraux, catalyse homogène, catalyse hétérogène, catalyse enzymatique.</p>	<p>Réactions d'oxydoréduction : la connaissance des degrés d'oxydation n'est pas exigible. La relation de Nernst sera donnée sans démonstration. Les diagrammes potentiel-pH ne sont pas au programme.</p> <p>On étudiera les électrodes de référence: calomel saturé et Ag/AgCl. On décrira les électrodes ioniques sélectives : H⁺, Na⁺, K⁺, Cl⁻.</p> <p>On étudiera l'électrode de Clark pour le dosage du dioxygène.</p> <p>Cinétique chimique On pourra donner la définition de la vitesse de réaction en utilisant l'avancement. On étudiera une méthode de détermination expérimentale d'une vitesse (spectrophotométrie par exemple.)</p> <p>Etude de la loi d'Arrhénius.</p> <p>On citera l'importance de la catalyse enzymatique, sans développer le modèle de Michaelis.</p>
--	---

<p>2. CHIMIE ORGANIQUE</p> <p>Les mécanismes réactionnels ne sont pas au programme.</p> <p>2.1. Formules moléculaires et développées ; nomenclature systématique, utilisation des formules topologiques.</p> <p>2.2. Structure stérique des molécules : représentations de Newman, de Cram, de Fischer et d'Haworth; stéréochimie de conformation ; stéréochimie de configuration (énantiométrie et diastéréoisométrie).</p>	<p>On utilisera un logiciel de représentation des molécules.</p> <p>On introduira la nomenclature R et S, L et D Z et E. On prendra l'exemple des acides aminés et des oses. On fera le lien entre chiralité et activité biologique. La séparation des énantiomères est hors programme.</p>
---	---

<p>2.3. Effets inductifs et mésomères .</p> <p>2.4. Les alcanes : substitution radicalaire, application.</p> <p>2.5. Les alcènes : additions électrophiles ; oxydations ; hydrogénation catalytique.</p> <p>2.6. Les hydrocarbures aromatiques : substitutions électrophiles.</p> <p>2.7. Les alcools : propriétés acido-basiques et nucléophiles ; déshydratation ; oxydation.</p> <p>2.8. Les thiols : oxydation.</p> <p>2.9. Les amines : basicité ; nucléophilie.</p> <p>2.10. Les dérivés carbonyles : addition nucléophile ; oxydation des aldéhydes.</p> <p>2.11. Les acides carboxyliques : acidité ; passage aux fonctions dérivées ; propriétés des fonctions dérivées : hydrolyse et réduction.</p>	<p>On prendra l'exemple de la liaison peptidique.</p> <p>Les alcènes : on prendra l'exemple de l'addition des halogénures d'hydrogène et de l'eau. L'étude de l'action de l'ozone n'est pas au programme.</p> <p>Les hydrocarbures aromatiques : on limitera l'étude à l'alkylation, l'acylation, la nitration. Les polysubstitutions ne sont pas au programme.</p> <p>Les alcools : on étudiera la formation d'esters organiques et minéraux (ester phosphates et sulfates) L'oxydation sera étudiée en particulier sous l'aspect électronique des couples : aldéhyde/alcool, acide/alcool et cétone/alcool.</p> <p>Les thiols : on se limitera à l'étude de l'oxydation des thiols conduisant à la formation des disulfures.</p> <p>Les amines : on limitera l'étude de la nucléophilie à l'acylation.</p> <p>Les dérivés carbonyles : formation d'hydrates, d'hémiacétals et d'acétals. Réactions caractéristiques avec les composés du type Z-NH₂. Tests spécifiques aux aldéhydes.</p> <p>Les acides carboxyliques : on traitera la formation de la liaison peptidique. On insistera sur la saponification des triesters d'acides gras.</p>
--	---

<p>3. PHYSIQUE</p> <p>3.1. Rayonnements électromagnétiques</p> <p>3.1.1. Structure d'une onde électromagnétique plane. Description des phénomènes de propagation, réflexion, réfraction, diffraction, interférences.</p> <p>3.1.2. Polarisation rectiligne : lois de Malus. Pouvoir rotatoire: loi de Biot. Polarimétrie.</p> <p>3.1.3. Optique géométrique : lentilles minces, formules de conjugaison des lentilles convergentes. Loupe, microscope.</p>	<p>Le principe de la mesure du réfractomètre, l'étude de l'influence des paramètres de l'obstacle sur la tache de diffraction et les calculs sur les interférences, sont hors programme.</p> <p>On prendra l'exemple des fibres optiques comme application de la réfraction totale.</p> <p>On évoquera la diffraction des rayons X par un réseau atomique et son application à la structure des protéines.</p> <p>Polarisation rectiligne : le principe des polariseurs est hors programme ; on se limitera aux observations expérimentales.</p> <p>Optique géométrique : on définira le grandissement, le grossissement, la puissance d'un instrument. On fera des rappels sur l'œil modélisé.</p> <p>Microscopie : on parlera du pouvoir de résolution, et on</p>
--	---

<p>3.1.4. Dispersion de la lumière par un réseau.</p> <p>3.2. Spectrométrie</p> <p>3.2.1. Sources : spectres continus, discontinus ; la source laser.</p> <p>3.2.2. Récepteurs photosensibles.</p> <p>3.2.3. Absorption des rayonnements : loi de Beer-Lambert. Absorptiométrie.</p> <p>3.2.4. Spectrométrie d'absorption moléculaire UV, visible, IR.</p> <p>3.2.5. Fluorescence moléculaire : spectrofluorimétrie.</p> <p>3.2.6. Résonance magnétique nucléaire : - Principe sommaire. - Observation de spectres simples.</p> <p>3.3 Spectrométrie de masse : - Principe sommaire. - Observation de spectres simples.</p> <p>3.4. Radioactivité</p> <p>3.4.1. Différents types de radioactivité ; α , β^+ , β^- , capture électronique, γ .</p> <p>3.4.2. Activité d'une source. Loi de décroissance radioactive.</p> <p>3.4.3. Mesure de la radioactivité d'un échantillon. Traceurs.</p> <p>3.5. Fluides</p> <p>3.5.1. Pression d'un fluide : définition.</p> <p>3.5.2. Tension superficielle : mise en évidence, conséquences. Loi de Jurin.</p> <p>3.5.3. Notion de viscosité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ mesure du coefficient de viscosité d'un fluide. ▪ formule de Stokes . <p>3.5.4. Phénomènes de transport :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ diffusion : loi de Fick, ▪ sédimentation : étude de la décantation ▪ centrifugation, ultracentrifugation 	<p>indiquera de quels facteurs il dépend (intérêt du microscope électronique).</p> <p>Réseau : on se limitera au cas de la transmission. La position des maxima de lumière sera donnée sans démonstration et observée expérimentalement.</p> <p>Sources : le principe de fonctionnement du laser est hors programme.</p> <p>Observation expérimentale de quelques exemples: cellule photoémissive, photodiode, photorésistance.</p> <p>Cette loi sera étudiée en concertation avec la biochimie.</p> <p>L'étude des spectres IR sera faite en liaison avec la chimie organique.</p> <p>On signalera son importance en biologie.</p> <p>RMN : on se limitera au cas du proton. L'utilisation des spectres sera faite en liaison avec la chimie organique.</p> <p>Spectrométrie de masse : le fonctionnement du spectrographe n'est pas au programme. On donnera sans démonstration les formules permettant de comprendre le principe.</p> <p>Radioactivité : on exclura tout calcul concernant la quantité de mouvement et l'énergie cinétique des particules. On parlera des conséquences de la radioactivité sur les molécules organiques et le monde vivant et des protections envisageables.</p> <p>Fluides : les notions de pression, tension superficielle, viscosité sont mises en évidence expérimentalement. Les lois associées sont données sans démonstration.</p> <p>On prendra comme seul exemple le viscosimètre à chute de bille.</p> <p>Phénomènes de transport : loi de Fick : l'étude quantitative est exclue.</p> <p>Résultats donnés sans démonstration en ce qui concerne la centrifugation et l'ultracentrifugation. On fera le calcul du « nombre de g » à partir de la vitesse de rotation en tour par minute.</p>
---	---

4. ACTIVITÉS TECHNOLOGIQUES

Pour les appareils utilisés on étudiera le principe de fonctionnement, le mode et les précautions d'emploi. À l'occasion de cette étude, *tant lors des séquences de manipulations que des autres séquences*, on se préoccupera des qualités des appareils utilisés: fiabilité, précision et du traitement des mesures.

Tous les problèmes relatifs à la sécurité seront pris en compte : connaissance des produits, stockage, toxicité, élimination des déchets.

Les manipulations seront assistées par ordinateur dans toute la mesure du possible.

Les thèmes des manipulations mises en œuvre devront comporter ceux de la liste suivante :

4.1. Conformation et configuration

4.2. pH-métrie :

- dosage de l'acide phosphorique
- préparation et ajustage d'une solution tampon

4.3. Potentiométrie :

dosages redox, détermination de constantes d'équilibre : utilisation des électrodes spécifiques.

4.4. Conductimétrie :

- dosages
- détermination d'une constante d'équilibre
- cinétique

4.5. Optique :

- polarisation de la lumière
- réflexion, réfraction, fibre optique, focométrie
- principe de l'œil, loupe, principe du microscope
- spectrométrie d'absorption UV, visible : application à la cinétique et aux dosages complexométriques
- étude de spectres infrarouge
- utilisation de spectres RMN

4.6. Fluides :

- pression
- viscosité
- tension superficielle

MATHEMATIQUES

L'enseignement des mathématiques dans les sections de techniciens supérieurs « analyses de biologie médicale » se réfère aux dispositions de l'arrêté du 8 juin 2001 (BOEN HS n°6 du 27 septembre 2001) fixant les objectifs, les contenus de l'enseignement et le référentiel des capacités du domaine de mathématiques pour les brevets de technicien supérieur.

Tableau des relations entre compétences et unités constitutives du diplôme

Unité	Compétences terminales Nature des unités	C11	C12	C13	C14	C21	C22	C31	C32	C33	C34	C35	C36	C37	C41	C42	C43	C44	C51	C52	C53
U1	Langue vivante étrangère																		X		
U2	Mathématiques						X														
U3	Sciences physiques et chimiques							X	X					X							
U41	Biochimie	X				X	X														
U42	Microbiologie	X				X	X														
U43	Hématologie, anatomopathologie et immunologie	X				X	X														
U51	Analyses de biochimie médicale	X	X		X			X	X	X			X	X		X	X			X	
U52	Analyses de microbiologie médicale	X	X		X			X	X		X		X	X		X	X			X	
U53	Analyses d'hématologie et d'anatomopathologie médicales	X	X		X			X	X			X	X	X		X	X			X	
U6	Soutenance de rapport de stages	X	X	X	X	X	X								X	X	X	X	X	X	X

X : épreuve dédiée à l'évaluation de cette compétence

X : épreuve permettant l'évaluation partielle de cette compétence

Tableau de correspondance entre unités, savoirs et savoir-faire

Unité	Nature des unités	Savoirs Savoir-faire	Français	Langue vivante étrangère	Mathématiques	Sciences physiques et chimiques	Biochimie	Microbiologie	Hématologie	Anatomo- -pathologie	Immunologie	Activités technologiques en biochimie	Activités technologiques en microbiologie	Activités technologiques en hématologie et anatomopathologie	Connaissance du milieu professionnel
U1	Langue vivante			X											
U2	Mathématiques				X										
U3	Sciences physiques et chimiques				X	X									
U41	Biochimie					X	X					X			
U42	Microbiologie							X					X		
U43	Hématologie, anatomopathologie, immunologie								X	X	X			X	
U51	Analyses de biochimie médicale				X	X					X	X			X
U52	Analyses de microbiologie médicale										X		X		X
U53	Analyses d'hématologie et d'anatomopathologie									X	X			X	X
U6	Soutenance de rapport de stages		X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X

X : savoirs et savoir-faire obligatoirement évalués

X : discipline faisant l'objet d'une évaluation partielle

Équivalences entre les unités du BTS Bioanalyses et contrôles, du BTS Biotechnologies et du BTS Analyses de biologie médicale

U1 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Les titulaires du brevet de technicien supérieur « Bioanalyses et contrôles » et les titulaires du brevet de technicien supérieur « Biotechnologies » qui souhaitent présenter le brevet de technicien supérieur « Analyses de biologie médicale », sont, à leur demande, dispensés des épreuves correspondant à l'unité U1, « Langue vivante étrangère ».

Les bénéficiaires de l'unité U1, « Anglais », du brevet de technicien supérieur « Bioanalyses et contrôles » et les bénéficiaires de l'unité U2, « Anglais », du brevet de technicien supérieur « Biotechnologies » qui souhaitent présenter le brevet de technicien supérieur « Analyses de biologie médicale », sont, à leur demande, pendant la durée de validité du bénéfice, dispensés des épreuves correspondant à l'unité U1, « Langue vivante étrangère ».

Les titulaires du brevet de technicien supérieur « Analyses de biologie médicale », qui souhaitent présenter le brevet de technicien supérieur « Bioanalyses et contrôles » sont, à leur demande, dispensés des épreuves correspondant à l'unité U1, « Anglais ».

Les titulaires du brevet de technicien supérieur « Analyses de biologie médicale », qui souhaitent présenter le brevet de technicien supérieur « Biotechnologies » sont, à leur demande, dispensés des épreuves correspondant à l'unité U2, « Anglais » si la langue étrangère choisie pour E1 a été l'anglais.

Les bénéficiaires de l'unité U1, « Langue vivante étrangère », du brevet de technicien supérieur « Analyses de biologie médicale », qui souhaitent présenter le brevet de technicien supérieur « Bioanalyses et contrôles » sont, à leur demande, pendant la durée de validité du bénéfice, dispensés des épreuves correspondant à l'unité U1, « Anglais ». De même ceux qui souhaitent présenter le brevet de technicien supérieur « Biotechnologies » sont, à leur demande, pendant la durée de validité du bénéfice, dispensés des épreuves correspondant à l'unité U2, « Anglais » si la langue étrangère choisie pour E1 a été l'anglais.

U2 MATHÉMATIQUES

Les titulaires du brevet de technicien supérieur « Bioanalyses et contrôles » et les titulaires du brevet de technicien supérieur « Biotechnologies » qui souhaitent présenter le brevet de technicien supérieur « Analyses de biologie médicale », sont, à leur demande, dispensés des épreuves correspondant à l'unité U2, « Mathématiques ».

Les bénéficiaires de l'unité U21, « Mathématiques », du brevet de technicien supérieur « Bioanalyses et contrôles » et les bénéficiaires de l'unité U31, « Mathématiques », du brevet de technicien supérieur « Biotechnologies » qui souhaitent présenter le brevet de technicien supérieur « Analyses de biologie médicale », sont, à leur demande, pendant la durée de validité du bénéfice, dispensés des épreuves correspondant à l'unité U2, « Mathématiques ».

Les titulaires du brevet de technicien supérieur « Analyses de biologie médicale », qui souhaitent présenter le brevet de technicien supérieur « Bioanalyses et contrôles » sont, à leur demande, dispensés des épreuves correspondant à l'unité U21, « Mathématiques ».

Les titulaires du brevet de technicien supérieur « Analyses de biologie médicale », qui souhaitent présenter le brevet de technicien supérieur « Biotechnologies » sont, à leur demande, dispensés des épreuves correspondant à l'unité U31, « Mathématiques ».

Les bénéficiaires de l'unité U2, « Mathématiques », du brevet de technicien supérieur « Analyses de biologie médicale », qui souhaitent présenter le brevet de technicien supérieur « Bioanalyses et contrôles » sont, à leur demande, pendant la durée de validité du bénéfice, dispensés des épreuves correspondant à l'unité U21, « Mathématiques ». De même ceux qui souhaitent présenter le brevet de technicien supérieur « Biotechnologies » sont, à leur demande, pendant la durée de validité du bénéfice, dispensés des épreuves correspondant à l'unité U31, « Mathématiques ».

U3 SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Les titulaires du brevet de technicien supérieur « Bioanalyses et contrôles » et les titulaires du brevet de technicien supérieur « Biotechnologies » qui souhaitent présenter le brevet de technicien supérieur « Analyses de biologie médicale », sont, à leur demande, dispensés des épreuves correspondant à l'unité U3, « Sciences physiques et chimiques ».

Les bénéficiaires de l'unité U22, « Sciences physiques et chimiques », du brevet de technicien supérieur « Bioanalyses et contrôles » et les bénéficiaires de l'unité U32, « Sciences physiques », du brevet de technicien supérieur « Biotechnologies » qui souhaitent présenter le brevet de technicien supérieur « Analyses de biologie médicale », sont, à leur demande, pendant la durée de validité du bénéfice, dispensés des épreuves correspondant à l'unité U3, « Sciences physiques et chimiques ».

Les titulaires du brevet de technicien supérieur « Analyses de biologie médicale », qui souhaitent présenter le brevet de technicien supérieur « Bioanalyses et contrôles » sont, à leur demande, dispensés des épreuves correspondant à l'unité U22, « Sciences physiques et chimiques ».

Les titulaires du brevet de technicien supérieur « Analyses de biologie médicale », qui souhaitent présenter le brevet de technicien supérieur « Biotechnologies » sont, à leur demande, dispensés des épreuves correspondant à l'unité U32, « Sciences physiques ».

Les bénéficiaires de l'unité U3, « Sciences physiques et chimiques », du brevet de technicien supérieur « Analyses de biologie médicale », qui souhaitent présenter le brevet de technicien supérieur « Bioanalyses et contrôles » sont, à leur demande, pendant la durée de validité du bénéfice, dispensés des épreuves correspondant à l'unité U22, « Sciences physiques et chimiques ». De même ceux qui souhaitent présenter le brevet de technicien supérieur « Biotechnologies » sont, à leur demande, pendant la durée de validité du bénéfice, dispensés des épreuves correspondant à l'unité U32, « Sciences physiques ».

Tableau des équivalences relatives aux unités constitutives du BTS Analyses de biologie médicale

Unités constitutives du BTS Analyses de biologie médicale	Équivalences en BTS Biotechnologies	Équivalences en BTS Bioanalyses et contrôles
U1 Langue vivante étrangère	U2 Anglais	U1 Anglais
U2 Mathématiques	U31 Mathématiques	U21 Mathématiques
U3 Sciences physiques et chimiques	U32 Sciences physiques	U22 Sciences physiques et chimiques

Tableau des équivalences entre les unités du BTS Biotechnologies et du BTS Analyses de biologie médicale

Unités constitutives du BTS Biotechnologies	Equivalences en unités du BTS Analyses de biologie médicale
U2 Anglais	U1 Langue vivante étrangère
U31 Mathématiques	U2 Mathématiques
U32 Sciences physiques	U3 Sciences physiques et chimiques

**Tableau des équivalences entre les unités du BTS Bioanalyses et contrôles
et du BTS Analyses de biologie médicale**

Unités constitutives du BTS Bioanalyses et contrôles	Équivalences en unités du BTS Analyses de biologie médicale
U1 Anglais	U1 Langue vivante étrangère
U21 Mathématiques	U2 Mathématiques
U22 Sciences physiques et chimiques	U3 Sciences physiques et chimiques

Stages en milieu professionnel

1. Objectifs

1.1. Connaissance du milieu professionnel

Le futur technicien doit appréhender au cours de ses périodes de stage les différents types d'organisation du travail au laboratoire. Cette approche concerne tous les laboratoires de biologie médicale. Les notions transversales concernant la sécurité, l'hygiène et la qualité feront l'objet d'une attention particulière.

L'étude de l'organisation du travail nécessite de bien connaître les pratiques quotidiennes au laboratoire. Celles-ci regroupent l'accueil du patient, la réalisation ou la réception du prélèvement, l'enregistrement des dossiers, les étapes de la réalisation technique des analyses et les démarches qualité mises en œuvre tout au long du cheminement. Cette étude fera l'objet d'une présentation dans le rapport élaboré par le candidat pour l'épreuve de soutenance de rapport de stage.

1.2. Consolidation des savoirs et savoir-faire

Les deux périodes de stage sont complémentaires et doivent permettre aux étudiants :

- d'appliquer et compléter, en tenant compte des spécificités du contexte, les connaissances et savoir faire acquis en établissement de formation ;
- d'effectuer un travail difficilement réalisable en établissement de formation pour diverses raisons : coût du matériel et des réactifs, sécurité, prélèvements ou micro-organismes peu fréquents.

Trois axes seront plus particulièrement développés :

- le travail sur un automate (de biochimie, de microbiologie, d'immuno-analyse ou d'hématologie.....) ;
- l'étude de l'organisation d'un service de biologie médicale et la gestion de la qualité
- le fonctionnement d'un plateau technique spécialisé (parasitologie, immuno-radiologie, génétique, anatomocytopathologie, toxico-pharmacologie...).

2. Modalités d'organisation

2.1. Voie scolaire

La durée totale des stages est de douze semaines réparties en deux périodes (première et seconde année) de 5 à 7 semaines consécutives pour chacun des deux stages. Une semaine est prise sur le temps des vacances scolaires.

Les étudiants redoublants sont tenus de refaire le stage de l'année redoublée.

Encadrement du stagiaire

Un professeur tuteur désigné par l'équipe pédagogique est chargé d'assurer le suivi et l'encadrement de chaque étudiant pendant ses différents stages. Si la recherche d'un terrain de stage est de la responsabilité de chaque étudiant, le professeur tuteur veille à l'équilibre des différentes périodes de formation. Il est le garant du respect des contenus de la formation selon les trois axes précités. Pour ce faire, une étroite collaboration avec les maîtres de stage est nécessaire. Elle prend la forme de visites sur le terrain qui permettent d'apprécier le travail effectué et l'implication de l'étudiant.

Une fiche d'évaluation pour chacun des deux stages est renseignée conjointement par le professeur tuteur et le maître de stage. Elle est assortie d'une note chiffrée prise en compte pour l'examen qui doit donc rester confidentielle jusqu'au jury.

Le professeur tuteur a ainsi un rôle important dans l'accompagnement du stagiaire ; il conseille utilement l'étudiant lors des phases importantes : choix des terrains de stage, choix de la problématique à développer dans le cadre du rapport. Sur ce dernier point, son intervention permet de guider l'étudiant pour éviter les dérives (thème trop ambitieux, trop pointu ou trop vaste par exemple). Le professeur tuteur accompagne et conseille le stagiaire dans sa phase de préparation du rapport et de la soutenance.

2.2. Voie de l'apprentissage

Pour les apprentis, les certificats de stage sont remplacés par la photocopie du contrat de travail ou par une attestation de l'employeur confirmant le statut du candidat comme apprenti dans son entreprise.

2.3. Voie de la formation continue

- Candidats en situation de première formation ou de reconversion

Les modalités des stages sont identiques à celles de la voie scolaire.

- Candidats en situation de perfectionnement

Les certificats de stage peuvent être remplacés par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a occupé, en qualité de salarié à temps plein pendant six mois, au cours de l'année précédente, des fonctions en relation avec la finalité du BTS Analyses de biologie médicale.

Ces candidats doivent fournir un rapport d'activités professionnelles au sein duquel ils détaillent une activité de leur choix. Ce document constitue le support de l'évaluation pour l'épreuve de soutenance de projet.

2.4. Cas des candidats relevant de la formation à distance

Ces candidats relèvent, selon leur statut (voie scolaire, apprentissage, formation continue) de l'un des cas précédents.

2.5. Cas des candidats se présentant au titre de leur expérience professionnelle

Les certificats de stage sont remplacés par un ou plusieurs certificats de travail justifiant de la nature et de la durée de l'emploi occupé.

Ces candidats doivent fournir un rapport d'activités professionnelles qui constitue le support de l'évaluation de l'épreuve de soutenance de projet.

Annexe III

HORAIRES HEBDOMADAIRES (Formation initiale sous statut scolaire)

ENSEIGNEMENTS	Première année			Deuxième année		
Enseignements généraux	Cours	TD	AT(1))	Cours	TD	AT(1))
Français	2	(1	+ 1	+ 0)	1 (0 + 1 + 0)
Langue vivante étrangère	2	(1	+ 1	+ 0)	1 (0 + 1 + 0)
Mathématiques	2,5	(1,5	+ 1	+ 0)	2 (1 + 1 + 0)
Sciences physiques et chimiques	4	(3	+ 0	+ 1)	2 (1 + 0 + 1)
Enseignements professionnels	Cours	TD	AT(1))	Cours	TD	AT(1))
Biochimie	8	(4	+ 0	+ 4)	6 (2 + 0 + 4)
Microbiologie	6	(2	+ 0	+ 4)	10 (2 + 0 + 8)
Hématologie - Anatomocytopathologie	3,5	(0	+ 0	+ 3,5)	6 (2 + 0 + 4)
Immunologie	1,5	(1	+ 0,5	+ 0)	1,5 (1,5 + 0 + 0)
Préparation au certificat de capacité de prélèvements sanguins	0,5	(0,5	+ 0	+ 0)	
Connaissance du milieu professionnel	1,5	(1	+ 0,5	+ 0)	3 (1 + 0 + 2)
TOTAL	31,5	(15	+ 4	+ 12,5)	32,5 (10,5 + 3 + 19)

(1) : les activités technologiques sont dispensées en groupes d'atelier comportant 15 étudiants au maximum

* : en salle équipée de micro-ordinateurs

Annexe IV

Règlement d'examen

BTS Analyses de biologie médicale			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, voie de formation professionnelle continue dans un établissement public habilité, voie de l'apprentissage dans un établissement habilité		Formation professionnelle continue dans un établissement public habilité		Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, voie professionnelle continue dans un établissement non habilité, voie de l'apprentissage dans un établissement public non habilité ou une section d'apprentissage non habilitée, voie de l'enseignement à distance	
Epreuves	Unités	Coef	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E1 Langue vivante étrangère	U1	2	Ponctuelle écrite	2 h	CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite	2 h
E2 Mathématiques	U2	1	Ponctuelle écrite	2 h	CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite	2 h
E3 Sciences physiques et chimiques	U3	2	Ponctuelle écrite	2 h	CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite	2 h
E4 Bases scientifiques et technologiques de la biologie médicale		6						
Sous-épreuve : Biochimie	U41	2	Ponctuelle écrite	3 h	Ponctuelle écrite	3 h	Ponctuelle écrite	3 h
Sous-épreuve : Microbiologie	U42	2	Ponctuelle écrite	3 h	Ponctuelle écrite	3 h	Ponctuelle écrite	3 h
Sous-épreuve : Hématologie Anatomopathologie Immunologie	U43	2	Ponctuelle écrite	2 h	Ponctuelle écrite	2 h	Ponctuelle écrite	2 h
E5 Analyses de biologie médicale		7	CCF		CCF			12 h
Sous-épreuve : Analyses de biochimie médicale	U51	2,5	2 situations d'évaluation		2 situations d'évaluation		Ponctuelle pratique	4 h
Sous-épreuve : Analyses de microbiologie médicale	U52	3	2 situations d'évaluation		2 situations d'évaluation		Ponctuelle pratique	6 h
Sous-épreuve : Analyses d'hématologie et d'anatomopathologie médicales	U53	1,5	2 situations d'évaluation		2 situations d'évaluation		Ponctuelle pratique	3 h
E6 Soutenance de rapport de stages	U6	3	Ponctuelle orale	45 min	CCF 1 situation d'évaluation		Ponctuelle orale	45 min
Epreuve facultative : langue vivante étrangère(1)	UF1		Ponctuelle orale	20 min + 20 min*	Ponctuelle orale	20min + 20 min*	ponctuelle orale	20min + 20 min*

(1) la langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire.

Seuls les points au dessus de la moyenne sont pris en compte.

* de préparation

Annexe V

Définition des épreuves

E1 Langue Vivante Etrangère

Objectifs

L'épreuve a pour but d'évaluer

- **la compréhension de la langue écrite**

Il s'agit de vérifier la capacité du candidat à exploiter des textes et/ou des documents de nature diverse, à caractère professionnel, en évitant toute spécialisation ou difficulté technique excessive ;

- **l'expression écrite en langue étrangère**

Il s'agit de vérifier la capacité du candidat à s'exprimer par écrit dans la langue étrangère choisie, de manière intelligible, à un niveau acceptable de correction.

L'usage du dictionnaire bilingue est autorisé.

Les supports éviteront toute spécificité excessive mais traiteront de sujets qui, bien que généraux, seront susceptibles d'intéresser les STS Analyses de biologie médicale

Formes de l'évaluation

° Ponctuelle

Epreuve écrite, durée 2 heures, coefficient 2

- **Compréhension de la langue écrite**

L'épreuve comporte un ou deux exercices parmi ceux énumérés ci-après :

traduction, interprétation, compte-rendu, présentation, en français, de tout ou partie de l'information contenue dans les textes et/ou documents en anglais.

- **Expression en langue étrangère écrite**

L'épreuve comporte un ou des exercices choisis parmi ceux énumérés ci-après :

réponses simples et brèves en langue étrangère à des questions ayant trait au domaine professionnel, rédaction de messages, compte-rendu ou présentation simple et brève d'un court document rédigé en français ou en langue étrangère ou d'un document iconographique.

° Contrôle en cours de formation

L'unité de langue étrangère est constituée de deux situations d'évaluation, de pondération identique, correspondant aux deux compétences: compréhension de langue étrangère écrite et expression en langue étrangère écrite.

Première situation d'évaluation : compréhension de la langue étrangère écrite coefficient 1

La compréhension de langue étrangère écrite sera évaluée à partir d'un ou deux supports liés à la pratique professionnelle, par le biais de comptes-rendus, réponses à des questions factuelles, rédigés en français ou en anglais, traductions...

Le candidat devra faire la preuve qu'il est capable de repérer des informations, les mettre en relation, les hiérarchiser.

Deuxième situation d'évaluation : expression en langue étrangère écrite coefficient 1

La capacité à s'exprimer en langue étrangère par écrit sera évaluée au moyen de :

- la production de notes ;
- la rédaction de résumés ou de présentation de supports proposés ;
- la rédaction de comptes-rendus de supports proposés ;
- la rédaction de messages.

Le candidat devra montrer qu'il est capable de :

- mémoriser ;
- mobiliser des acquis ;
- reformuler ;
- combiner les éléments linguistiques acquis en énoncés pertinents et intelligibles ;
- utiliser correctement et précisément des éléments linguistiques contenus dans le programme de seconde.

E2 Mathématiques

Finalités et objectifs de l'épreuve de mathématiques

Cette épreuve a pour objectifs :

- d'apprécier la solidité des connaissances des étudiants et leur capacité à les mobiliser dans des situations variées ;
- de vérifier leur aptitude au raisonnement et leur capacité à analyser correctement un problème, à justifier les résultats obtenus et apprécier leur portée ;
- d'apprécier leurs qualités dans le domaine de l'expression écrite et de l'exécution soignée de tâches diverses (modélisation de situations réelles, calculs avec ou sans instrument, tracés graphiques).

Il s'agit donc d'évaluer les capacités des candidats à :

- posséder les connaissances figurant au programme ;
- utiliser des sources d'information ;
- trouver une stratégie adaptée à un problème donné ;
- mettre en œuvre une stratégie :
 - * mettre en œuvre des savoir-faire mathématiques spécifiques à chaque spécialité,
 - * argumenter,
 - * analyser la pertinence d'un résultat ;
- communiquer par écrit, voire oralement.

Formes de l'évaluation

° Ponctuelle : épreuve écrite, durée 2 heures, coefficient 1

Les sujets comportent des exercices de mathématiques portant sur des parties différentes du programme et qui devront rester proches de la réalité professionnelle.

L'épreuve porte à la fois sur des applications directes des connaissances du cours et sur leur mobilisation au sein de problèmes plus globaux.

Il convient d'éviter toute difficulté théorique et toute technicité mathématique excessives. La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à un candidat moyen de traiter le sujet et de le rédiger posément dans le temps imparti.

L'utilisation des calculatrices pendant l'épreuve est définie par la circulaire N° 86-228 du 28 juillet 1986 (BO N° 34 du 2 octobre 1986).

En tête des sujets doivent figurer les deux rappels suivants :

- la clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront pour une part importante dans l'appréciation des copies ;
- l'usage des instruments de calcul et du formulaire officiel de mathématiques est autorisé.

° Contrôle en cours de formation

Il comporte deux situations d'évaluation, chacune comptant pour la moitié de la note attribuée à l'épreuve. Le niveau d'exigence doit être identique pour le contrôle en cours de formation et pour l'épreuve ponctuelle.

Ces situations d'évaluation, situées respectivement au cours des deuxième et troisième trimestres de la deuxième année, respectent les points suivants :

- ces évaluations sont écrites, la durée de chacune est voisine de celle correspondant à l'évaluation ponctuelle ;
- les situations d'évaluation comportent des exercices de mathématiques recouvrant une part très large du programme. Dans chaque spécialité, les thèmes mathématiques mis en jeu portent principalement sur les chapitres les plus utiles pour les autres enseignements.

Lorsque ces situations d'évaluation s'appuient sur d'autres disciplines, aucune connaissance spécifique à ces disciplines considérées ne sera exigée.

E3 Sciences physiques et chimiques

Objectifs

L'évaluation des sciences physiques et chimiques a pour objet :

- d'apprécier la solidité des connaissances des candidats, de s'assurer de leur aptitude au raisonnement et à l'analyse correcte d'un problème en rapport avec des activités professionnelles ;
- de vérifier leur connaissance du matériel scientifique et des conditions de son utilisation ;
- de vérifier leur capacité à s'informer et à s'exprimer sur un sujet scientifique.

Formes de l'évaluation

° Ponctuelle : épreuve écrite, durée 2 heures, coefficient 2

Le sujet est constitué d'exercices qui portent sur des parties différentes du programme et qui doivent rester proches de la réalité professionnelle sans que l'on s'interdise de faire appel à des connaissances fondamentales acquises dans les classes antérieures. Il peut comporter l'analyse d'une situation expérimentale ou pratique et des applications numériques.

Il convient d'éviter toute difficulté théorique et toute technicité mathématique excessives. La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à un candidat moyen de le traiter et de le rédiger aisément dans le temps imparti.

Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet.

L'utilisation des calculatrices pendant l'épreuve est définie par la circulaire N° 86-228 du 28 juillet 1986 (BO N° 34 du 2 octobre 1986). En tête du sujet, il sera précisé si la calculatrice est autorisée ou interdite pendant l'épreuve.

La correction de l'épreuve tiendra le plus grand compte de la clarté dans la conduite de la résolution et dans la rédaction de l'énoncé des lois, de la compatibilité de la précision des résultats numériques avec celle des données de l'énoncé (nombre de chiffres significatifs), du soin apporté aux représentations graphiques éventuelles et de la qualité de la langue française dans son emploi scientifique.

° Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation, de poids identique, situées respectivement dans la seconde partie et en fin de formation.

- 1- Ces situations d'évaluation sont écrites, chacune a pour durée 2 heures.
- 2- Les situations d'évaluation comportent des exercices dans lesquels il convient d'éviter toute difficulté ou technicité excessives.
- 3- Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué aux candidats afin qu'ils puissent gérer leurs travaux.
- 4- La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à un candidat moyen de traiter le sujet et de le rédiger posément dans le temps imparti.
- 5- L'usage de la calculatrice pendant les situations d'évaluation est définie par la réglementation en vigueur aux examens et concours relevant de l'éducation nationale.
- 6- La note finale sur vingt proposée au jury pour l'unité U3 est obtenue en divisant par deux le total des notes résultant des deux situations d'évaluation. Le résultat est arrondi au demi point.

Organisation et correction des épreuves de mathématiques et sciences physiques et chimiques

L'organisation de l'épreuve est conforme aux dispositions de la note de service N°95-238 du 16 octobre 1995 (BO N°41 du 9 novembre 1995).

Chacune des épreuves sera corrigée par des professeurs de la discipline.

E4 Bases scientifiques et technologiques de la biologie médicale

Objectifs et finalités

L'épreuve a pour but de vérifier :

- le niveau et l'actualité des connaissances en biochimie, microbiologie, hématologie, anatomopathologie et immunologie ;
- l'aptitude à restituer ces connaissances dans le cadre de situations professionnelles ;
- l'aptitude à la réflexion et au raisonnement scientifique ;
- les qualités d'analyse et de synthèse ;
- la clarté et la rigueur de l'expression écrite et de la composition.

Unité 41 : Biochimie

Programme

La sous-épreuve de biochimie porte sur le programme du cours de biochimie et sur les principes des analyses et méthodologies au programme des activités technologiques en biochimie.

Formes de l'évaluation

- **Ponctuelle : épreuve écrite, durée 3 heures, coefficient 2**

Le sujet peut comporter des questions indépendantes, des questions de synthèse. Il peut faire appel à l'analyse de modes opératoires ou de documents.

Unité U42 : Microbiologie

Programme

La sous-épreuve de microbiologie porte sur le programme du cours de microbiologie et sur les principes des analyses et méthodologies au programme des activités technologiques en microbiologie.

Formes de l'évaluation

- **Ponctuelle : épreuve écrite, durée 3 heures, coefficient 2**

Le sujet peut comporter des questions indépendantes, des questions de synthèse. Il peut faire appel à l'analyse de modes opératoires ou de documents.

Unité U43 : Hématologie, anatomopathologie et immunologie

Programme

La sous-épreuve d'hématologie, anatomopathologie et immunologie porte sur le programme des cours d'hématologie, d'anatomopathologie et d'immunologie et sur les principes des analyses et méthodologies au programme des activités technologiques en hématologie, anatomopathologie et immunologie.

Formes de l'évaluation

- **Ponctuelle : épreuve écrite, durée 2 heures, coefficient 2**

Le sujet peut comporter des questions indépendantes, des questions de synthèse. Il peut faire appel à l'analyse de modes opératoires ou de documents.

E5 Analyses de biologie médicale

Epreuve pratique, durée maximale 12 heures en évaluation ponctuelle, coefficient 7

Unité U51 : Analyses de biochimie médicale

Programme

La sous-épreuve “Analyses de biochimie médicale” porte sur le programme des activités technologiques des modules 2, 3, 5, 7 et 8 de biochimie.

Objectifs

La sous-épreuve a pour but de vérifier les savoir-faire dans le domaine des techniques de biochimie. L'épreuve de techniques de biochimie est essentiellement pratique. Elle donne lieu à la rédaction d'un compte-rendu et peut faire appel à l'informatique.

Elle peut comporter une partie écrite, soit préliminaire, soit intégrée au compte rendu.

La sous-épreuve “Analyses de biochimie médicale” permet de vérifier les compétences C33 et éventuellement C36, mais aussi des compétences transversales aux trois sous-épreuves : C11, C12, C14, C31, C32, C37, C42, C43 et C52.

L'évaluation porte sur :

- l'aptitude à utiliser des équipements (y compris informatiques), des appareillages et à mettre en œuvre des modes opératoires ;
- l'organisation du travail ;
- le respect des conditions de sécurité et des bonnes pratiques de laboratoire ;
- la précision et l'efficacité dans l'exécution ;
- la qualité de la présentation, de l'interprétation et de l'exploitation des résultats.

Forme de l'évaluation

- **Ponctuelle : épreuve pratique, durée 4 heures, coefficient 2,5**
- **Contrôle en cours de formation : épreuve pratique**

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation organisées dans l'établissement de formation par les professeurs responsables des enseignements. Les corps d'inspection veillent au bon déroulement du contrôle en cours de formation. Les candidats sont prévenus par convocation à l'avance de la date prévue pour leur évaluation.

Les deux situations d'évaluation, de poids identique, ont chacune une durée maximale de 4 heures et sont affectées globalement d'un coefficient 2,5.

Elles sont organisées respectivement en fin de première année et en fin de seconde année.

La première situation d'évaluation porte sur le programme des activités technologiques des modules 2, 3 et 5 de biochimie.

La seconde situation d'évaluation porte sur le programme des activités technologiques des modules 7 et 8 de biochimie.

A l'issue de chaque situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis pour l'épreuve ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique adresse au jury les sujets, les barèmes de correction et les fiches d'évaluation du travail réalisé par les candidats. Elle propose une note. Le jury pourra demander à avoir communication de tout autre document relatif à l'évaluation (copies...). Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectoriale pour la session considérée et cela jusqu'à la session suivante. Après examen attentif des documents fournis, le jury formule toutes remarques et observations qu'il juge utiles et arrête la note.

Unité U52 : Analyses de microbiologie médicale

Programme

La sous-épreuve "Analyses de microbiologie médicale" porte sur le programme des activités technologiques des modules 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de microbiologie.

Objectifs

Elle a pour but de vérifier les savoir-faire dans les domaines des techniques de microbiologie. L'épreuve de techniques de microbiologie est essentiellement pratique. Elle donne lieu à la rédaction d'un compte rendu et peut faire appel à l'informatique.

Elle peut comporter une partie écrite, soit préliminaire, soit intégrée au compte rendu.

La sous-épreuve "Analyses de microbiologie médicale" permet de vérifier la compétence C34 et éventuellement C36, mais aussi des compétences transversales aux trois sous-épreuves : C11, C12, C14, C31, C32, C37, C42, C43 et C52.

L'évaluation porte sur :

- l'aptitude à utiliser des équipements (y compris informatiques), des appareillages, et à mettre en œuvre des modes opératoires ;
- l'organisation du travail ;
- le respect des conditions de sécurité et des bonnes pratiques de laboratoire ;
- la précision et l'efficacité dans l'exécution ;
- la qualité de la présentation, de l'interprétation et de l'exploitation des résultats.

Forme de l'évaluation

- **Ponctuelle** : épreuve pratique, durée 6 heures, coefficient 3

- **Contrôle en cours de formation** : épreuve pratique

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation organisées dans l'établissement de formation par les professeurs responsables des enseignements. Les corps d'inspection veillent au bon déroulement du contrôle en cours de formation. Les candidats sont prévenus par convocation à l'avance de la date prévue pour leur évaluation.

Les deux situations d'évaluation, ont chacune une durée maximale de 6 heures et sont affectées globalement d'un coefficient 3. Elles sont organisées respectivement en fin de première année et en fin de seconde année.

La première situation d'évaluation est affectée du coefficient 1 et porte sur le programme des activités technologiques des modules 2 et 3 de microbiologie.

La seconde situation d'évaluation est affectée du coefficient 2 et porte sur le programme des activités technologiques des modules 4, 5, 6 et 7 de microbiologie.

A l'issue de chaque situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis pour l'épreuve ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique adresse au jury les sujets, les barèmes de correction et les fiches d'évaluation du travail réalisé par les candidats. Elle propose une note. Le jury pourra demander à avoir communication de tout autre document relatif à l'évaluation (copies...). Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectoriale pour la session considérée et cela jusqu'à la session suivante. Après examen attentif des documents fournis, le jury formule toutes remarques et observations qu'il juge utiles et arrête la note.

Unité U53 : Analyses d'hématologie et d'anatomopathologie médicales

Programme

La sous-épreuve "Analyses d'hématologie et d'anatomopathologie médicales" porte sur le programmes des activités technologiques des modules 1, 2, 3 et 4 d'hématologie et sur le programme des activités technologiques d'anatomopathologie.

Objectifs

Elle a pour but de vérifier les savoir-faire dans le domaine des techniques d'hématologie et d'anatomopathologie. Elle donne lieu à la rédaction d'un compte rendu et peut faire appel à l'informatique.

Elle peut comporter une partie écrite, soit préliminaire, soit intégrée au compte rendu.

La sous-épreuve "Analyses d'hématologie et d'anatomopathologie médicales" permet de vérifier la compétence C35 et éventuellement C36, mais aussi des compétences transversales aux trois sous-épreuves : C11, C12, C14, C31, C32, C37, C42, C43 et C52.

L'évaluation porte sur :

- l'aptitude à utiliser des équipements (y compris informatiques), des appareillages, et à mettre en œuvre des modes opératoires ;
- l'organisation du travail ;
- le respect des conditions de sécurité et des bonnes pratiques de laboratoire ;
- la précision et l'efficacité dans l'exécution ;
- la qualité de la présentation, de l'interprétation et de l'exploitation des résultats.

Forme de l'évaluation

- **Ponctuelle** : épreuve pratique, durée 3 heures, coefficient 1,5

- **Contrôle en cours de formation** : épreuve pratique,

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation organisées dans l'établissement de formation par les professeurs responsables des enseignements. Les corps d'inspection veillent au bon déroulement du contrôle en cours de formation. Les candidats sont prévenus à l'avance de la date prévue pour leur évaluation.

Les deux situations d'évaluation, ont chacune une durée maximale de 3 h et sont affectées globalement d'un coefficient 1,5. Elles sont organisées respectivement en fin de première année et en fin de seconde année.

La première situation d'évaluation porte sur le programme des activités technologiques des modules 1 et 4 d'hématologie.

La seconde situation d'évaluation porte sur le programme des activités technologiques des modules 2 et 3 d'hématologie et sur le programme des activités technologiques d'anatomopathologie.

A l'issue de chaque situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis pour l'épreuve ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique adresse au jury les sujets, les barèmes de correction et les fiches d'évaluation du travail réalisé par les candidats. Elle propose une note. Le jury pourra demander à avoir communication de tout autre document relatif à l'évaluation (copies...). Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et cela jusqu'à la session suivante. Après examen attentif des documents fournis, le jury formule toutes remarques et observations qu'il juge utiles et arrête la note.

E6 soutenance du rapport de stage

Contenu de l'épreuve

L'épreuve consiste en une soutenance orale prenant appui sur un rapport écrit.

L'étudiant doit dans un premier temps présenter avec concision ses différents lieux de stage en dégagant les aspects essentiels de l'organisation du travail et de la démarche qualité. Il définit dans un deuxième temps une problématique en relation avec les activités pratiques qu'il a réalisées. Cette problématique peut prendre appui sur un support purement biologique (une pathologie...) ou sur un aspect plus technique ou technologique (comparaison d'automates...).

Le travail effectué dans le cadre du thème retenu, les résultats obtenus, les conclusions et les prolongements à envisager sont présentés au cours d'un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

Le contrôle de conformité du dossier est effectué par les autorités académiques avant l'interrogation. En cas de non-conformité du dossier déposé par le candidat, celui-ci ne peut être interrogé à cette épreuve. Il est alors considéré comme présent mais son dossier non validé et ne peut se voir délivrer le diplôme.

En l'absence de dossier, l'épreuve ne peut se dérouler. Tout candidat sans dossier sera donc informé par la commission de l'impossibilité de conduire l'entretien. En conséquence, il ne pourra se voir délivrer le diplôme.

Evaluation

L'épreuve E6 "soutenance de rapport de stage" permet de vérifier les compétences C11, C12, C13, C14, C21, C22, C41, C42, C43, C44, C51, C52, C53.

L'évaluation porte essentiellement sur :

- la cohérence et la pertinence de l'analyse de la problématique support ;
- la logique et la rigueur de l'analyse ;
- la pertinence de l'argumentation ;
- le niveau des connaissances et le bien fondé de leur utilisation ;
- la capacité de réflexion ;
- les qualités d'expression et de communication (expression orale et écrite, concision, qualité des documents présentés, techniques de communication mises en œuvre).

Forme du rapport

Le rapport comporte 30 pages au maximum, hors annexes.

Formes de l'évaluation

Ponctuelle : épreuve orale de 45 minutes : exposé de 20 minutes maximum suivi d'un entretien avec le jury de 25 minutes maximum.

Le jury est composé de trois examinateurs : un professeur de biochimie génie biologique extérieur à l'établissement de formation, un professionnel du laboratoire autre que le laboratoire d'accueil, un professeur de français non impliqué dans la formation de l'étudiant.

La répartition des points sera la suivante :

- évaluation du stage réalisée conjointement par le maître de stage et le professeur tuteur : coefficient 0,5 ;
- dossier : coefficient 0,5 ;
- exposé et entretien : coefficient 2.

Les candidats devront avoir obtenu l'autorisation de leur responsable de stage d'utiliser les informations publiées dans leur rapport écrit. Il leur sera en outre rappelé que cette épreuve ne saurait les libérer de l'obligation de respecter la confidentialité.

Contrôle en cours de formation : épreuve orale

Le contrôle en cours de formation comporte une situation d'évaluation.

Cette situation d'évaluation est organisée par l'équipe pédagogique chargée des enseignements technologiques selon les mêmes modalités et les mêmes exigences que l'épreuve ponctuelle, à l'exception de la composition du jury dont les professeurs pourront être ceux qui dispensent la formation. L'intervention d'un professionnel est obligatoire.

Les corps d'inspection veillent au bon déroulement du contrôle en cours de formation. Les candidats sont prévenus à l'avance de la date prévue pour leur évaluation.

A l'issue de l'évaluation, l'équipe pédagogique adresse au jury une fiche d'évaluation du stage accompagnée d'une proposition de note. Le jury disposera des documents relatifs aux évaluations :

- une proposition de note concernant le dossier ;
- une proposition de note concernant l'évaluation du stage ;
- une proposition de note relative à la prestation orale du candidat.

Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectoriale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante. Après examen attentif des documents fournis, le jury formule toutes remarques et observations qu'il juge utiles et arrête la note.

Les candidats ayant échoué à l'examen à la session antérieure et se représentant selon la voie scolaire, s'ils ne bénéficient pas du report de la note de l'épreuve E6, doivent présenter cette épreuve qui prend appui sur le rapport rédigé à l'issue du stage effectué lors de leur année de redoublement

Remarque générale :

Les candidats redoublant leur seconde année repassent les deux situations d'évaluation des épreuves en CCF lors de leur année de redoublement.

Epreuve facultative : Langue étrangère 2

Cette langue étrangère 2 ne peut être celle de l'épreuve E1

Modalités

Epreuve orale

Durée 20 minutes + 20 minutes de préparation

Définition de l'épreuve

L'épreuve consiste en un entretien prenant appui sur des documents appropriés.

Annexe VI

Tableau de correspondances

BTS Analyses biologiques (arrêté du 3 septembre 1997)	BTS Analyses de biologie médicale (présent arrêté)
U1 Français	<i>Pas d'unité correspondante</i>
U2 Langue vivante étrangère	U1 Langue vivante étrangère
U31 Mathématiques	U2 Mathématiques
U32 Sciences physiques	U3 Sciences physiques et chimiques
U4 Biologie humaine Ou U5 Technologies d'analyse biomédicale	E4 Bases scientifiques et technologiques de la biologie médicale
U61 Techniques de biochimie	U51 Analyses de biochimie médicale
U62 Techniques de biologie*	U52 Analyses de microbiologie médicale U53 Analyses d'hématologie et d'anatomopathologie médicales
	U6 Soutenance de rapport de stage (<i>épreuve nouvelle</i>)

* Le report de la note de U62 concerne U52 ou U53 : U 52 et U 53 recevront le même report de note